

Max Dauner

À quoi comparerons-nous le règne de Dieu?

Étude des principales paraboles
de Matthieu et Marc



Collection À la découverte du Nouveau Testament

À quoi comparerons-nous le règne de Dieu ?

Étude des principales paraboles
de Matthieu et Marc

Max Dauner

Ce livre électronique est une version révisée de
A quoi comparerons-nous le règne de Dieu?
Étude des principales paraboles de Matthieu et Marc

Éditions Horizons Chrétiens
Dépôt légal, 3^e trimestre, 1983
B. P. 4 34770 Gigean, France

Textes bibliques tirés de la Nouvelle Version Segond Révisée (dite "Bible à la Colombe") — Société Biblique Française 1978

Mise en page du livre électronique par www.etude-biblique.com avec autorisation.

Avant-propos

Ce livre se propose d'analyser les principales paraboles des Évangiles de Matthieu et de Marc et d'en déterminer le sens originel, surtout par rapport au thème central de la prédication de Jésus : le règne de Dieu. Il se présente, avant tout, comme un outil de recherche pour tous ceux qui souhaitent mieux comprendre les paraboles du royaume dans leur cadre historique. Ceci étant, on n'y trouvera pas de critiques approfondies des interprétations dont je m'écarte. De même, les applications contemporaines qu'on peut tirer des paraboles resteront au second plan.

Il vous sera absolument indispensable de toujours avoir votre Bible ouverte au passage où se trouve la parabole en question. Les références de ces passages sont précédées dans ce commentaire par l'avis suivant : "Lire...". N'allez pas plus loin avant d'avoir terminé la lecture ainsi indiquée.

Certains lecteurs pourront se demander pourquoi je me suis limité aux Évangiles de Matthieu et de Marc. La raison en est simple : je préparais en même temps que ce livre une étude sur l'Évangile de Luc. Celle-ci s'intitule *L'Évangile selon Luc par questions et réponses* et contient de brèves explications de toutes les paraboles rapportées par le troisième évangéliste. Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, en obtenir un exemplaire pour compléter le présent volume.

J'aimerais signaler ici l'aide apportée par les ouvrages énumérés dans la [bibliographie](#) et reconnaître la dette que j'ai contractée envers leurs auteurs. Je suis particulièrement redevable à l'étude de Jim McGuiggan, *The Reign of God*, qui m'a ouvert de nouvelles perspectives dans la compréhension des enseignements bibliques sur le règne de Dieu.

Sauf indication contraire, les citations bibliques sont empruntées à la Nouvelle Version Second Révisée (dite "Bible à la Colombe"), avec l'aimable autorisation de l'Alliance Biblique Universelle.

Max Dauner
Lyon, 1982

I. Introduction

Les paraboles représentent à peu près le tiers de l'enseignement de Jésus transmis dans les Évangiles. Elles sont de loin la partie du Nouveau Testament la plus familière au grand public. Qui, aujourd'hui, ne connaît pas les histoires du bon Samaritain et du fils prodigue ?

Mais la familiarité peut être trompeuse. On se contente trop souvent d'une connaissance superficielle, qui fait passer à côté du vrai sens des paraboles. La plus grande source d'erreur est probablement la tendance à les interpréter en dehors de leur cadre primitif : le ministère de Jésus parmi les Juifs du premier siècle. Il est donc indispensable, dans toute étude des paraboles, d'en établir l'application originelle, ce que Jésus voulait dire lorsqu'il les a relatées. Voilà, d'ailleurs, la première tâche de l'étudiant de la Bible : déterminer quel était, dans son Contexte historique, le sens de chaque passage. Ensuite, il pourra en tirer des leçons pratiques pour sa vie.

Définition du mot parabole

Le mot "parabole" vient du terme grec *parabolè*, dérivé du verbe *para-ballô* : "*mettre une chose à côté d'une autre*", d'où "*comparer*". La parabole est essentiellement une illustration, une comparaison destinée à mettre en lumière une vérité à démontrer. L'usage des paraboles était très courant dans l'enseignement à l'époque de Jésus, parmi les Grecs aussi bien que chez les rabbins juifs.

Les genres de paraboles évangéliques

Les paraboles que nous connaissons le mieux, c'est-à-dire les paraboles-histoires, ne sont pas le seul genre de paraboles dans les Évangiles. En effet, le mot *parabolè* a un sens assez étendu. Il correspond à l'hébreu *maschal*, qui désigne non seulement les paraboles, mais toutes sortes de formes littéraires où prédomine l'élément figuratif : énigmes, sentences, proverbes, poèmes, allégories, etc. On pourrait regrouper les paraboles évangéliques en trois catégories (sans pourtant prétendre les délimiter d'une manière précise).

1. Sentences figuratives ou proverbes. Luc 4:23 : « *Jésus leur dit : Certainement, vous me citerez ce proverbe [parabolè en grec] : Médecin, guéris-toi toi-même, »* Il s'agit ici d'un dicton. Ce genre de parabole peut prendre aussi la forme d'énigme, dont il faut chercher quelque peu le sens. Jésus dit aux foules dans Marc 7:15, 17 : « *Il n'est rien qui du dehors entre dans l'homme qui puisse le rendre impur ; mais ce qui sort de l'homme, voilà ce qui le rend impur... Lorsqu'il fut entré dans la maison, loin de la foule, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole »*

2. Comparaisons ou similitudes. Ces paraboles illustrent ce que Jésus enseigne sans être toutefois développées en de véritables histoires. Par exemple, pour illustrer la nécessité de prêter attention aux signes avant-coureurs de la destruction de Jérusalem, Jésus donne l'exemple du figuier, héraut de l'été. Matthieu 24:32-34 : « *Recevez l'enseignement de la parabole du figuier. Dès que ses branches deviennent tendres et que les feuilles poussent, vous savez que l'été est proche. De même, vous aussi, quand vous verrez tout cela, sachez que le Fils de l'homme est proche, à la porte. En vérité, je vous le dis, cette génération ne passera point, que tout Cela n'arrive. »* Jésus utilisait le même procédé pour répondre à ses adversaires. Marc

3:22-26 : « *Et les scribes qui étaient descendus de Jérusalem, dirent : Béelzéboul est en lui ; c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons. Jésus les appela et leur dit sous forme de paraboles : Comment Satan peut-il chasser Satan ? Si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne peut subsister ; et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison ne peut subsister. Si donc Satan se soulève contre lui-même, il est divisé et ne peut subsister, c'en est fini de lui.* » (Pour d'autres exemples, voir Marc 13:34-37 ; Luc 7:31-34 ; 14:28-32 ; 17:7-10.)

3. Histoires. Ces paraboles racontent une suite d'événements qui forment ensemble un récit complet. On peut citer en exemple les paraboles des vigneron, du fils prodigue et des talents.

Nature et but des paraboles

On peut préciser la nature de la parabole en énumérant trois de ses éléments constitutifs.

1. La parabole évangélique comporte une illustration tirée de la nature ou de la vie humaine. Cela ne signifie pas qu'elle dépeint toujours ce qu'on peut observer normalement dans l'expérience quotidienne. En effet, Jésus y introduit souvent des traits qui ne s'accordent pas vraiment avec les réalités de tous les jours et qui étonnent même par leur invraisemblance.

2. Elle a pour but de faire comprendre une vérité d'ordre spirituel ; ou plus précisément, de donner une intelligence spirituelle de la situation critique dans laquelle se trouvaient Jésus et ses auditeurs. Les paraboles des Évangiles ne servaient pas tant à illustrer des principes généraux de moralité qu'à annoncer l'arrivée imminente du règne messianique. Leur but était de faire comprendre aux Juifs leur situation vis-à-vis de cet événement capital.

3. Elle établit un rapprochement entre l'histoire racontée et la situation réelle figurée. Elle entraîne l'auditeur à porter un jugement sur ce qui est décrit dans la parabole et ensuite le somme, directement ou indirectement, d'appliquer ce jugement à la situation historique indiquée par le contexte.

La pointe de Chaque parabole réside donc dans une comparaison entre deux situations. La première évoquait aux auditeurs juifs des scènes et des tableaux familiers de la vie en Palestine. La seconde, au moins en ce qui concerne la plupart des paraboles traitées dans cette étude, se rapportait à quelque aspect du règne messianique qui arrivait. Trouver le point de rapprochement entre ces deux termes de la comparaison n'était pas, pourtant, toujours simple. C'est que les paraboles étaient destinées à faire réfléchir ; elles entendaient susciter la réflexion spirituelle.

Les paraboles dans l'enseignement de Jésus

Ceci nous amène à la question suivante : pourquoi Jésus parlait-il en paraboles ? On peut discerner au moins trois façons dont Jésus s'en servait.

1. La première manière dont Jésus employait les paraboles est très simple : il voulait enseigner, et les paraboles sont un moyen d'enseignement. Elles convenaient particulièrement aux Juifs de l'époque, pour rendre accessibles certaines vérités qu'ils trouvaient difficiles à accepter. Marc 4:33 : « *C'est par beaucoup de paraboles de ce genre qu'il leur annonçait la parole, selon qu'ils étaient capables de l'entendre.* »

Si Jésus avait parlé ouvertement aux foules du règne messianique, il les aurait offusquées. Pourquoi ? Parce que le règne du Christ ne correspondait pas aux rêves nationalistes des Juifs, qui désiraient surtout se libérer, par des moyens militaires, du joug romain et fonder un empire politique. L'emploi de la parabole permettait à Jésus de présenter la vraie nature du royaume sous un voile léger et de dissiper progressivement les préjugés terrestres des Juifs. Jésus leur révélait ainsi la nature du règne, les conditions de son établissement, les devoirs de ses sujets, etc.

L'enseignement en paraboles faisait ainsi partie du « *secret messianique* », c'est-à-dire la manière dont Jésus, pendant son ministère, ne manifestait qu'indirectement aux foules sa messianité ([voir les remarques au ch. III](#)). Une fois que Jésus serait proclamé ouvertement Seigneur et Christ par la résurrection et que son règne serait pleinement établi, cette méthode d'instruction perdrait sa raison d'être. C'est ce que nous indique la parabole de la lampe, que Jésus adresse à ses disciples dans Luc 8:16-18 : « *Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un objet, ou ne la met sous un lit ; mais il la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière. Car il n'est rien de caché qui ne doive être découvert, rien de secret qui ne doive venir au grand jour. Prenez donc garde à la manière dont vous écoutez ; car on donnera à celui qui a, mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il pense avoir.* » La lampe représente ici la vérité sur le règne du Messie. Cette vérité était voilée du vivant de Jésus, qui parlait en paraboles et réservait les explications aux disciples. Mais cette manière de faire n'était que temporaire. Car le moment viendrait où les apôtres devraient proclamer en pleine clarté et sans voile les « *mystères du royaume* » que Jésus leur confiait (Matthieu 10:5-8, 26-27). C'est pourquoi les disciples devaient ouvrir pleinement leur intelligence et leur cœur aux enseignements de leur Maître.

2. Bien que donnant un commencement de lumière, les paraboles servaient aussi à priver de la lumière. Marc 4:10-12 : « *Lorsqu'il fut en particulier, ceux qui l'entouraient avec les douze l'interrogèrent sur les paraboles. Il leur dit : C'est à vous qu'a été donné le mystère du royaume de Dieu, mais pour ceux du dehors, tout se passe en paraboles, afin que tout en regardant bien, ils ne voient pas et qu'en entendant bien, ils ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent et qu'il ne leur soit pardonné.* » Les Juifs aveuglés par leurs préjugés charnels ne saisissaient pas le message des paraboles. Pour ceux qui ne cherchaient pas plus loin, aux pieds du Maître, l'enseignement en paraboles devenait une occasion d'endurcissement.

3. Puisque les paraboles engagent si facilement l'intérêt de l'auditeur, Jésus les utilisait parfois comme une sorte de piège. Elles étaient un moyen d'amener les hommes à admettre une vérité avant de se rendre compte qu'elle s'appliquait à eux personnellement. À la fin de la parabole des vigneron, par exemple, les chefs d'Israël, sans le savoir, prononcèrent leur propre condamnation : « *Il fera périr misérablement ces misérables* ». Ils approuvèrent la justice de cette sentence avant de comprendre que c'était d'eux que Jésus parlait.

Principes d'interprétation des paraboles

Il est difficile d'établir pour les paraboles des règles strictes d'interprétation. Car, si elles sont essentiellement des comparaisons, le degré de comparaison varie avec chaque parabole. Il arrive qu'une parabole possède l'allure presque d'une allégorie, d'une histoire où chaque détail a une signification symbolique. Tel est le cas, par exemple, des paraboles du semeur et des vigneron. Mais dans toutes les paraboles, même celles qui possèdent des traits allégoriques, les détails jouent un rôle secondaire. Ils ne sont là que pour bâtir l'histoire ou renforcer la leçon centrale que Jésus cherche à mettre en lumière.

Le premier danger à éviter est donc la tendance à donner une signification allégorique aux détails qui, à l'origine, n'en avaient pas. Regardons, par exemple, comment Origène, auteur chrétien du III^e siècle, traita la parabole du bon Samaritain (Luc 10:25-37), qui n'a, sans aucun doute, d'autre but que d'illustrer le genre d'amour qu'il faut montrer envers le prochain. Pour Origène, la victime représente Adam ; Jérusalem, le ciel ; Jéricho, le monde ; les voleurs, les démons ; le prêtre, la loi ; le Lévite, les prophètes ; le bon Samaritain, Jésus ; l'auberge, l'Église ; les deux deniers, le Père et le Fils ; le retour promis, le dernier avènement du Christ. La doctrine est peut-être chrétienne, mais ce n'est pas du tout l'enseignement de la parabole !

Bien que les paraboles soient un moyen merveilleux de présenter la vérité, elles sont sujettes à beaucoup d'abus. Par conséquent, il faut les analyser avec soin et prudence. Pour cela, on se laissera guider par les principes suivants, incorporés dans une méthode d'étude comprenant quatre étapes.

1. On commence par lire attentivement le texte de la parabole pour y relever les détails qui ont besoin d'être expliqués en fonction de la culture palestinienne du premier siècle ou qui sont une indication quant à l'idée centrale de l'histoire.

2. La deuxième étape consiste à replacer chaque parabole dans son cadre textuel et historique. L'important, ce n'est pas ce que nous ou quelqu'un d'autre pouvons lire dans la parabole, mais ce que Jésus, lui, a voulu y mettre. Il faut donc prêter beaucoup d'attention au contexte particulier dans lequel la parabole est prononcée : les circonstances qui la provoquent, l'introduction par laquelle elle s'ouvre, l'identité des auditeurs, le moment du ministère de Jésus, etc. Une parabole arrachée hors de son contexte devient souvent un terrain fertile pour des spéculations outrancières.

3. Il faut ensuite chercher la leçon principale, l'application originelle de la parabole. Sous quel point de vue précis se fait le rapprochement entre l'illustration et la réalité illustrée ? Souvenons-nous que la parabole typique présente un seul point de comparaison et que pour le trouver, il faut regarder d'abord, non pas le domaine des principes généraux de moralité, mais la situation réelle dans laquelle se trouvaient Jésus et ses auditeurs.

4. Bien que chaque parabole ne contienne, en général, qu'une seule vérité centrale, nous pouvons y trouver des leçons supplémentaires afin de les appliquer à notre vie d'aujourd'hui. Cette dernière étape demande la plus grande prudence. Pour éviter les erreurs et les malentendus possibles, nous devons suivre toujours les deux recommandations suivantes :

a) ne jamais tirer d'une parabole une leçon incompatible avec l'intention originelle de l'histoire ou avec des vérités énoncées clairement ailleurs dans la Bible ;

b) distinguer nettement entre le sens originel des paraboles et les applications, même légitimes, que nous pouvons en tirer pour notre vie.

Jésus prononça chacune de ses paraboles à un moment concret de son ministère ; et c'est dans ce cadre-là qu'il faut les aborder. En recherchant trop vite un message pour nous-mêmes, nous risquons de passer à côté de ce que Jésus voulait dire.

Nombre de paraboles

Il n'y a pas d'unanimité sur le nombre de paraboles rapportées dans les Évangiles. Le chiffre exact dépend de comment on définit une parabole. Si l'on inclut proverbes,

comparaisons et histoires, le nombre s'élève à environ 60. Si on ne compte que les paraboles d'une certaine étendue, on arrivera à un chiffre entre 30 et 35. La plupart des paraboles se trouvent en Luc, suivi de Matthieu et de Marc. L'Évangile de Jean contient surtout des métaphores et des allégories.

Les paraboles analysées dans cette étude

1. [Le semeur](#) (Mt 13:3-23; Mc 4:4-20; Lc 8:4-15)
2. [L'ivraie](#) (Mt 13:24-30)
3. [Le grain de moutarde](#) (Mt 13:31-32; Mc 4:30-32; Lc 13:18-19)
4. [Le levain](#) (Mt 13:33; Lc 13:20)
5. [Le trésor caché et la perle de grand prix](#) (Mt 13:44-46)
6. [Le filet](#) (Mt 13:47-50)
7. [La semence](#) (Mc 4:26-29)
8. [Le serviteur impitoyable](#) (Mt 18:23-25)
9. [Les ouvriers embauchés à différentes heures](#) (Mt 20:1-16)
10. [Les deux fils](#) (Mt 21:28-36)
11. [Les vigneron](#)s (Mt 21:33-45; Mc 12:1-12; Lc 20:9-19)
12. [Les noces et l'habît nuptial](#) (Mt 22:2-14)
13. [Les dix vierges](#) (Mt 25:1-13)
14. [Les talents](#) (Mt 25:14-30)

II. Le règne de Dieu dans l'enseignement de Jésus

Le royaume de Dieu constitue le grand thème de l'enseignement de Jésus, et particulièrement des paraboles. Avant d'entreprendre une étude de celles-ci, il sera instructif de rechercher à quoi se rattache, pour le peuple juif, un tel enseignement.

Définition du mot "règne"

Dans la Bible on peut distinguer une double signification au mot "royaume" :

1. sa signification **abstraite**. Au sens propre, le mot signifie *royauté, autorité royale, règne, ou souveraineté*. Voici l'idée principale de ce terme dans la Bible : la puissance souveraine de Dieu qui se manifeste dans le monde. Il exprime le fait que Dieu règne en roi.

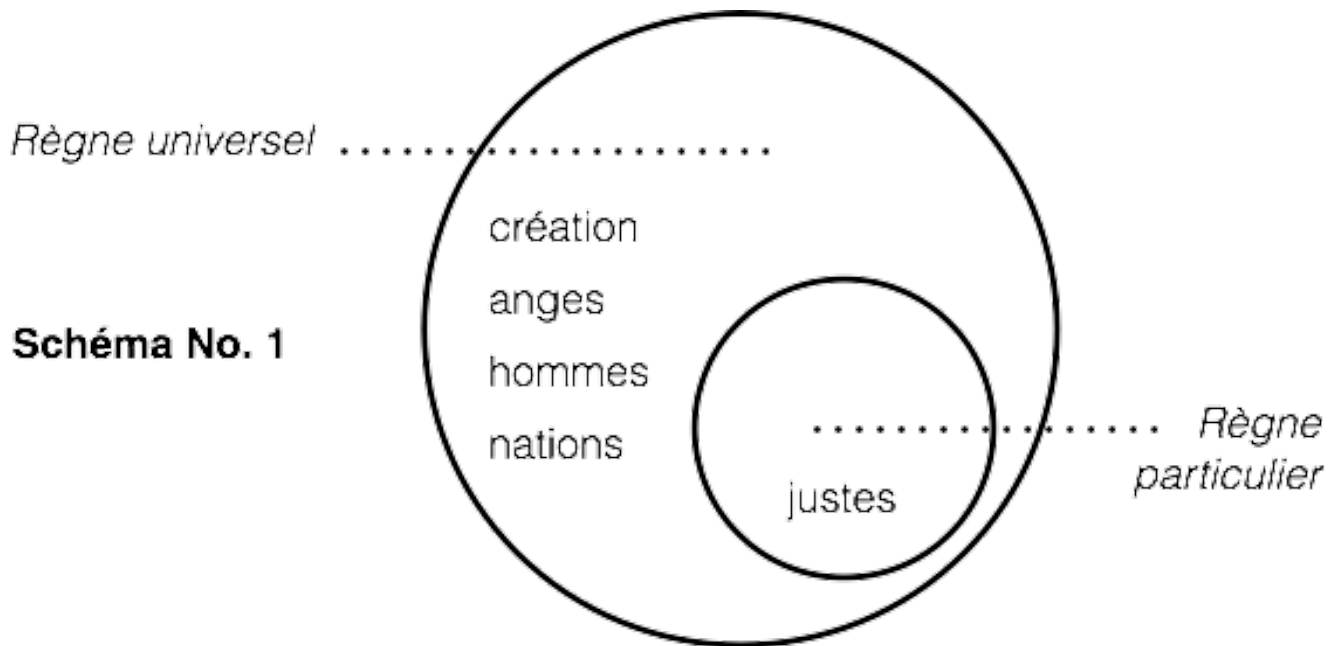
2. sa signification **concrète**. Puisqu'on ne peut pas régner sur rien, ce mot implique aussi l'idée du territoire, domaine ou communauté, gouverné par le roi. Ce sens dérivé est attesté dans la Bible mais reste généralement au second plan.

La tendance à utiliser le terme "Royaume" au lieu de l'expression des Évangiles *le règne de Dieu* trahit peut-être la présupposition inconsciente que l'idée principale est celle d'une société bien ordonnée, voire utopique ; tel est, par exemple, l'usage du mot chez les millénaristes. Mais dans la Bible, l'expression *le règne de Dieu* désigne habituellement Dieu exerçant son autorité royale parmi les hommes. Par conséquent, nous utiliserons dans cette étude le terme *règne* au lieu de *royaume*.

Le règne universel et particulier de Dieu

L'autorité royale de Dieu s'étend sur tout l'univers parce que c'est lui qui en est le créateur et le propriétaire légitime. 1 Chroniques 29:11 : « À toi, Éternel, la grandeur, la puissance et la splendeur, l'éternité et l'éclat, car tout ce qui est au ciel et sur la terre est à toi, Éternel, ainsi que le règne, toi qui t'élèves souverainement au-dessus de tout. » Le règne de Dieu créateur est donc universel et éternel ; il englobe la création physique, tous les anges, tous les hommes et toutes les nations. Qu'il le veuille ou non, tout être et toute chose se trouve soumis au roi divin. On appellera cet aspect de la souveraineté de Dieu son règne *universel*.

A l'intérieur du règne de Dieu se trouvent deux classes d'hommes : les sujets du roi qui ont sa faveur et les sujets qui ne l'ont pas, les sujets "justes" et les sujets "injustes". Avec les justes, Dieu a une relation plus étroite que nous appellerons son "règne particulier".



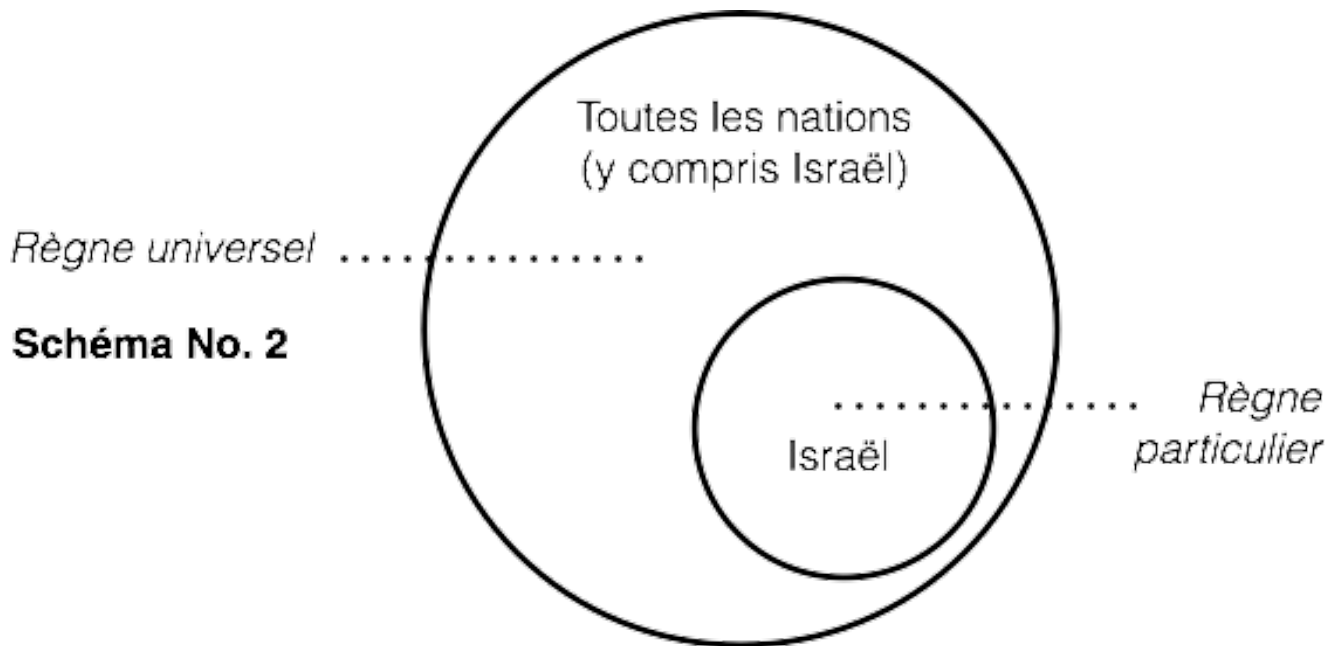
Le Roi-créateur a demandé aux hommes l'obéissance à sa loi royale, mais hommes se sont rebellés. Théoriquement, Dieu avait deux solutions possibles : 1) détruire complètement sa création et recommencer à zéro, ou 2) faire en sorte que le sujet, bien que maintenant transgresseur de la loi, soit rendu agréable au Roi. Nous savons laquelle des deux possibilités Dieu a choisie. Il a mis à exécution son plan de rédemption qui lui coûterait son Fils unique. Ce plan ne devait pas seulement avoir pour résultat un rebelle pardonné, mais aussi un sujet obéissant ; pas seulement le salut, mais aussi la sainteté. Dieu voulait créer une nouvelle race d'hommes portant en eux l'image de son Fils.

Le règne et trois alliances de l'Ancien Testament

Afin de réaliser le dessein bienveillant qu'il s'était proposé, Dieu a traité plusieurs alliances avec les hommes. Nous allons en considérer trois en fonction de la notion du règne.

1. L'alliance avec Abraham. Dieu a choisi Abraham et lui a promis que toutes les nations de la terre seraient bénies par sa descendance (qui est, bien entendu, Christ : Galates 3:16). Cette alliance a été établie avec Abraham 430 ans avant la naissance de la nation d'Israël à Sinaï et avant la promulgation de la loi de Moïse ; elle était donc indépendante de la loi.

2. L'alliance avec Israël. Avant de sortir de l'Égypte, les enfants d'Israël sont, tout comme les autres peuples de la terre, soumis au roi divin. Et pourtant, quand le peuple arrive au Mont Sinaï, Dieu l'invite à entrer dans une relation particulière avec lui : il sera leur roi, et les Israélites seront son royaume. Exode 19:5-6 : « *Maintenant, si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez en propre entre tous les peuples, car toute la terre est à moi. Quant à vous, vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte.* » Comme on peut le constater dans ce texte (toute la terre est à moi), Dieu n'abandonnait pas sa souveraineté sur le monde pour autant ; il établissait simplement un régime particulier pour Israël. Il y avait donc un royaume à l'intérieur d'un royaume, c'est-à-dire le règne de Dieu sur Israël à l'intérieur du règne universel de Dieu.



Il est important de ne pas confondre cette alliance avec celle qui existait entre Dieu et Abraham (Galates 3:15ss.). Ce sont deux pactes distincts et indépendants l'un de l'autre, bien que Dieu ait utilisé le second pour accomplir le premier.

3. L'alliance avec David. Environ 400 ans après Sinäi, Dieu choisit David pour être roi sur Israël et conclut une alliance avec lui et sa descendance. Quels en sont les termes ?

Psaume 89:4-5, 31-38 : « *J'ai conclu une alliance avec mon élu ; J'ai fait un serment à David, mon serviteur : J'affermirai ta descendance pour toujours et je bâtirai ton trône de génération en génération. [...] Si ses fils abandonnent ma loi et ne marchent pas selon mes ordonnances, s'ils profanent mes prescriptions et n'observent pas mes commandements, j'interviendrai contre leur révolte avec un bâton, contre leur faute par des coups ; Mais je ne ferai pas cesser ma bienveillance pour lui et je ne lui ferai pas défaut dans ma fidélité ; Je ne profanerai pas mon alliance et je ne changerai pas ce qui est sorti de mes lèvres. J'ai juré une fois par ma sainteté ; Mentirai-je à David ? Sa descendance subsistera toujours ; Son trône sera devant moi comme le soleil, comme la lune il sera établi pour toujours, le témoin qui est dans la nue est fidèle. »*

Dieu en fait serment à David : l'un de ses descendants siégera éternellement sur son trône. Et il jure solennellement de ne pas revenir sur sa promesse, même si les descendants de David se rebellent. Le droit de régner sur Israël est donc donné à la maison de David.

Notez pourtant les clauses punitives de cette alliance : si les fils de David se détournent de la loi divine, Dieu interviendra pour les châtier, sans pour autant violer sa promesse. Voilà, en effet, ce qui s'est passé, essentiellement en trois étapes :

a) la division du royaume. Dieu dit à Salomon à cause de son idolâtrie, 1 Rois 11:11, 13, 39 : « *Je vais déchirer certainement le royaume pour te l'ôter et je le donnerai à ton serviteur (Jéroboam). Je n'arracherai cependant pas tout le royaume, je laisserai une tribu à ton fils, à cause de mon serviteur David, [...] J'humilierai par là la descendance de David, mais ce ne sera pas pour toujours. »* Cette division du royaume n'était qu'un châtiment et ne devait pas être permanente. Le droit de régner sur toute la nation d'Israël appartenait toujours à la maison de David.

b) la disparition d'Israël du nord. Par la suite, la méchanceté du royaume du nord atteint son comble, et Dieu le détruit par l'intermédiaire des Assyriens. Le prophète Osée prédit ainsi la chute d'Israël du nord, Osée 3:4-5 : « *Car les Israélites resteront longtemps sans roi, sans chef, sans sacrifice, [...] Après cela, les Israélites reviendront, ils chercheront l'Éternel, leur Dieu, et DAVID, leur roi.* » Le royaume du nord ne devait jamais renaître en tant que royaume indépendant, mais reviendrait à la maison de David, à la famille royale légitime. De nombreuses prophéties parlent de la réunification des deux royaumes sous un descendant de David (Ézéchiel 37:15-28 ; Jérémie 33:14ss. ; etc.).

c) la déposition de la lignée royale de David en Juda. Les péchés des rois de Juda étant eux aussi arrivés à leur comble, Dieu les dépose et met les Juifs sous la domination de païens. (C'était toujours Dieu qui régnait sur Israël, mais par l'intermédiaire d'étrangers.) Avec la chute de Jérusalem en 586 avant J.-C., le dernier roi judéen, Sédécias, cesse d'exercer le pouvoir sur Israël.

En punissant ainsi les Juifs, Dieu n'a pas violé son alliance avec David ; il en appliquait simplement les clauses punitives. Mais c'était temporaire. Le droit de régner sur Israël appartenait toujours à la maison de David, et un jour Dieu le lui rendrait. Ézéchiel 21:31-32 : « *La couronne sera enlevée [...] en attendant la venue de celui à qui appartient le jugement et à qui je le remettrai.* » De nombreux passages dans les prophètes assuraient aux Juifs que leur ancienne souveraineté leur serait restaurée (Michée 4:8) ; qu'un descendant de David siégerait à nouveau ; que les païens, qui avaient foulé aux pieds Sion, viendraient leur demander humblement d'être instruits dans les voies du Seigneur. C'est sur cette espérance lumineuse d'un règne davidique restauré que se termine l'Ancien Testament.

Le règne de Dieu dans les Évangiles

Quatre cents ans après la clôture de l'Ancien Testament, les promesses que Dieu y avait faites commencent à se réaliser. Il n'y a aucune discontinuité entre le programme prophétique annoncé dans l'Ancien Testament et ce que nous voyons se passer dans les Évangiles. Il est essentiel pour nous de garder ce fait à l'esprit en examinant ce qu'enseignent les Évangiles au sujet du règne de Dieu. Nous allons relever de cet enseignement onze points qui sont cités par J. McGuigan dans *The Reign of God*.

1. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles est lié intimement et spécialement aux Juifs ; il intéresse d'abord et avant tout le peuple d'Israël. Le caractère juif du règne ressort clairement du récit évangélique même avant qu'aucune prédication ne soit adressée au peuple.

a) Lange Gabriel annonce ainsi à Marie la naissance d'un fils. Luc 1:32-33 : « *Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, [...] Il régnera sur la maison de Jacob éternellement et son règne n'aura pas de fin.* » L'autorité royale de Jésus s'étendra sur toute la maison de Jacob, c'est-à-dire sur toutes les douze tribus d'Israël, celles de l'ancien royaume du nord aussi bien que Juda. Jésus sera le roi des Juifs.

b) Marie célèbre la conception du Messie en ces termes, Luc 1:54 : « *Il a secouru Israël, son serviteur, et s'est souvenu de sa miséricorde.* » Dieu n'avait pas oublié son peuple, malgré toutes les épreuves que celui-ci avait méritées et subies. Il est intervenu en faveur d'Israël en lui envoyant Jésus, celui qui « *sauverait son peuple de ses péchés.* »

c) Zacharie, père de Jean le baptiseur, prononce cette prophétie, Luc 1:68, 70 :

« *Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple, [...] Comme il en avait parlé par la bouche de ses saints prophètes depuis des siècles.* » Le salut est considéré ici et généralement dans les Évangiles surtout au point de vue du peuple juif.

d) Le vieux Siméon, qui attendait « *la consolation d'Israël* », avait été divinement averti qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur, c'est-à-dire le roi oint pour régner sur Israël. Il dit ceci en tenant dans ses bras le bébé Jésus, Luc 2:30, 32 : « *Car mes yeux ont vu ton salut, [...] Lumière pour éclairer les nations et gloire de ton peuple Israël.* » L'Ancien Testament prédit le salut des païens, mais ne l'envisage que comme le résultat de la réalisation des promesses faites aux Juifs.

e) La prophétesse Anne, ayant entendu Siméon, se réjouit. Luc 2:38 : « *Elle louait Dieu et parlait de Jésus à tous ceux qui attendaient la rédemption de Jérusalem.* » Jérusalem personnifie ici tout le peuple juif.

De tous ces passages et d'autres encore, nous apprenons le caractère essentiellement juif du règne. Le Christ était un Juif, envoyé aux Juifs pour être le roi des Juifs et accomplir les promesses faites par Dieu aux ancêtres des Juifs. (Voir aussi : Matthieu 8:11-12 ; 15:24-26 ; 21:43 ; 10:5-7 ; etc.)

2. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles est lié directement à l'alliance faite avec Abraham. Marie et Zacharie font ressortir ce rapport en louant Dieu pour avoir envoyé le Messie. Luc 1:54-55: « *Il a secouru Israël, son serviteur, et s'est souvenu de sa miséricorde – comme il l'avait dit à nos pères – , Envers Abraham et sa descendance pour toujours* » Luc 1:72-73: « *Ainsi fait-il miséricorde à nos pères et se souvient-il de sa sainte alliance, selon le serment qu'il a juré à Abraham, notre père.* »

3. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles est davidique. C'est ce que déclare formellement Gabriel, Luc 1:32 : « *Il sera grand et sera appelé Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père.* » Fils de Dieu, il recevra de Dieu, véritable chef d'Israël, le trône de David. Il y a droit à double titre : comme Fils de Dieu et comme fils de David.

4. Le règne dont parlent les Évangiles est un règne restauré. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. C'est le règne de David qui devait revenir à la fille de Jérusalem (Michée 4:8), la restauration au roi légitime de l'autorité royale de David (Ezéchiel 21:28).

5. Le règne dont parlent les Évangiles suivait un programme prophétique et son avènement était, selon cet "horaire", proche. Marc résume ainsi la prédication de Jésus, Marc 1:15 : « *Le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous et croyez la bonne nouvelle* » Jésus connaissait bien les prophéties de l'Ancien Testament ; si bien qu'il n'aurait pas pu se tromper sur ce point. Il affirme que le temps est accompli, c'est-à-dire que l'époque fixée par Dieu depuis toute éternité pour l'avènement du règne est arrivée. Selon Daniel 2, en effet, nous savons que le règne messianique serait établi pendant les jours de l'empire romain. L'heure était venue, et ce règne était alors proche. L'idée selon laquelle l'Ancien Testament désignerait le XX^e siècle comme époque de l'avènement du royaume est donc complètement fausse.

6. Le règne dont parlent les Évangiles est universel, englobant les païens aussi bien que les Juifs, et les morts aussi bien que les vivants.

L'Ancien Testament avait prédit que les païens participeraient aux bienfaits

messianiques, mais n'avait pas expliqué en détail le rapport qui existerait dans le royaume entre le Juif et le païen. En effet, toutes les prophéties parlaient de la bénédiction des païens lorsque ceux-ci viendraient rendre hommage au Juif ou être instruits de lui (Esaïe 2:1-5 ; 11:1-11 ; 49:6 ; Zacharie 8:20-23 ; etc.). Les Évangiles n'expliquent pas non plus le rapport exact entre le Juif et le païen, mais indiquent quand même que les païens seraient invités à se joindre à Abraham et ses enfants dans le royaume. Matthieu 8:11-12 : « *Or, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et se mettront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux* ("royaume des cieux" est synonyme de "royaume de Dieu", le terme "cieux" étant communément employé chez les Juifs pour désigner le nom divin). *Mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents* » Tout ce que nous apprenons des Évangiles c'est que les païens entreraient dans le royaume ; il faut attendre le livre des Actes et les épîtres pour découvrir qu'ils y seront admis sur un pied d'égalité avec les Juifs. (Nous reviendrons plus loin à cette question importante.

Le Messie régnerait non seulement sur des non-Juifs mais aussi sur des gens en dehors de ce monde. Il régnerait sur son père Abraham ! Nous avons là un indice de la gloire du Christ : son règne ne pourrait pas être restreint, ni dans la vie, ni dans la mort physique. Il devait régner sur les vivants et les morts. L'universalité du règne du Christ sera développée plus amplement dans les épîtres.

7. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles est parfois envisagé comme englobant des méchants aussi bien que des justes. Nous avons lu dans Matthieu 8:12 : « *Mais les fils du royaume seront jetés [...] dehors* » Jésus les dépeint comme étant présents au festin mais ensuite comme étant jetés dehors. Dans la parabole de l'ivraie, il dit, Matthieu 13:38 : « *La bonne semence, ce sont les fils du royaume ; l'ivraie, ce sont les fils du Malin* » Et au verset 41 : « *Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront DE SON ROYAUME tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité.* »

Il existe donc deux catégories de fils du royaume :

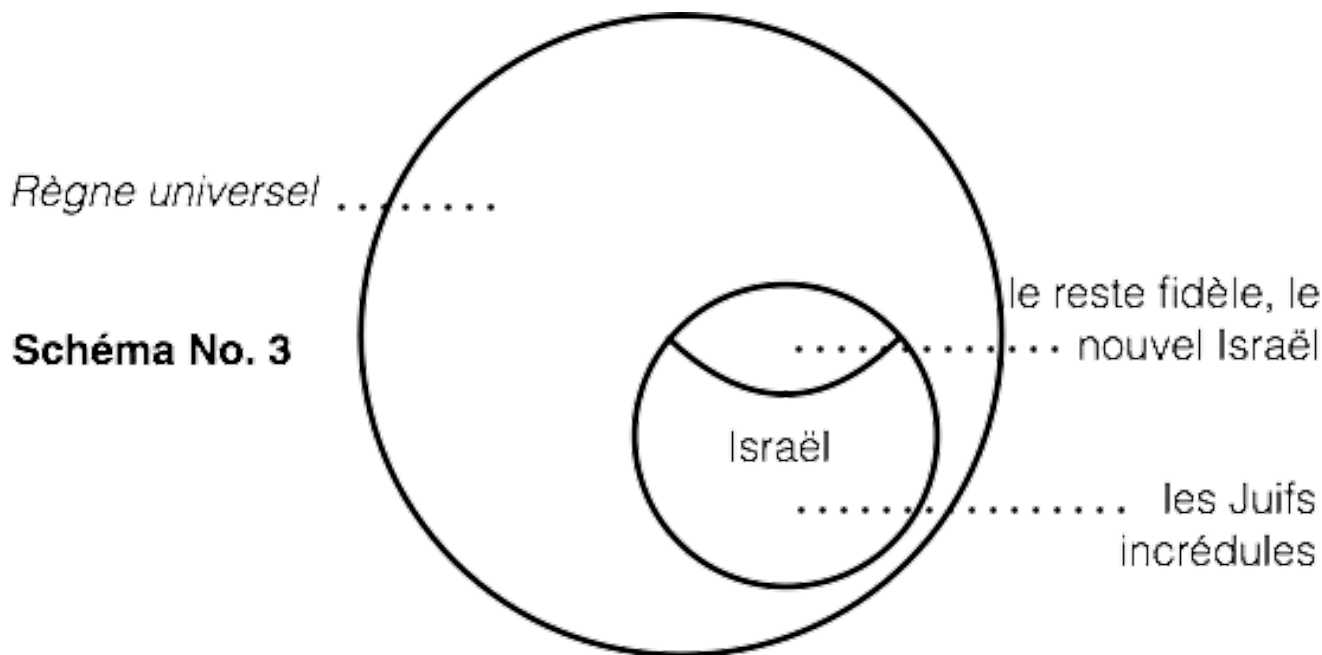
a) les fils méchants du royaume. Il s'agit des Juifs incrédules qui avaient été les héritiers en puissance du règne en vertu de leur descendance d'Abraham et de leur appartenance au peuple d'Israël. Mais par leur rejet du Christ, ces Juifs ont montré qu'ils n'appartenaient pas à Abraham, ni au vrai Israël. Jésus leur dit dans Jean 8:37, 44 : « *Je sais que vous êtes la descendance d'Abraham, mais [...] vous avez pour père le diable.* » On trouve la même idée dans Romains 9:6 : « *Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas Israël.* » Paul appelle ces Juifs incrédules les « *branches naturelles* » qui ont été « *retranchées de l'olivier* » (Romains 11:16-24), tout comme les « *fils du royaume* » ont été jetés dehors et que l'ivraie a été arrachée du champ.

À la conclusion de la parabole des vigneron, Jésus dit aux dirigeants juifs incrédules, Matthieu 21:43 : « *Le royaume de Dieu vous sera enlevé et sera donné à une nation qui en produira les fruits.* » Puisque Jésus dit que le royaume leur sera enlevé, cela voudrait dire que le royaume leur avait, dans un certain sens, appartenu. Dans quel sens ? C'est qu'ils étaient « *les branches naturelles* », c'est-à-dire descendants d'Abraham et Israélites selon la chair. C'est à eux que Dieu avait fait les promesses (Romains 9:3-5). (Ces promesses, par contre, devaient être reçues par la foi ; les Juifs incrédules n'y auraient aucune part.)

b) les fils du royaume approuvés de Dieu. Qui sont-ils ? Ce sont aussi des Juifs, ceux qui ont cru au Messie. Bien qu'une petite minorité, ce reste fidèle reçoit le règne et constitue la nouvelle nation d'Israël (Matthieu 21:43 ; Actes 3:23). Luc

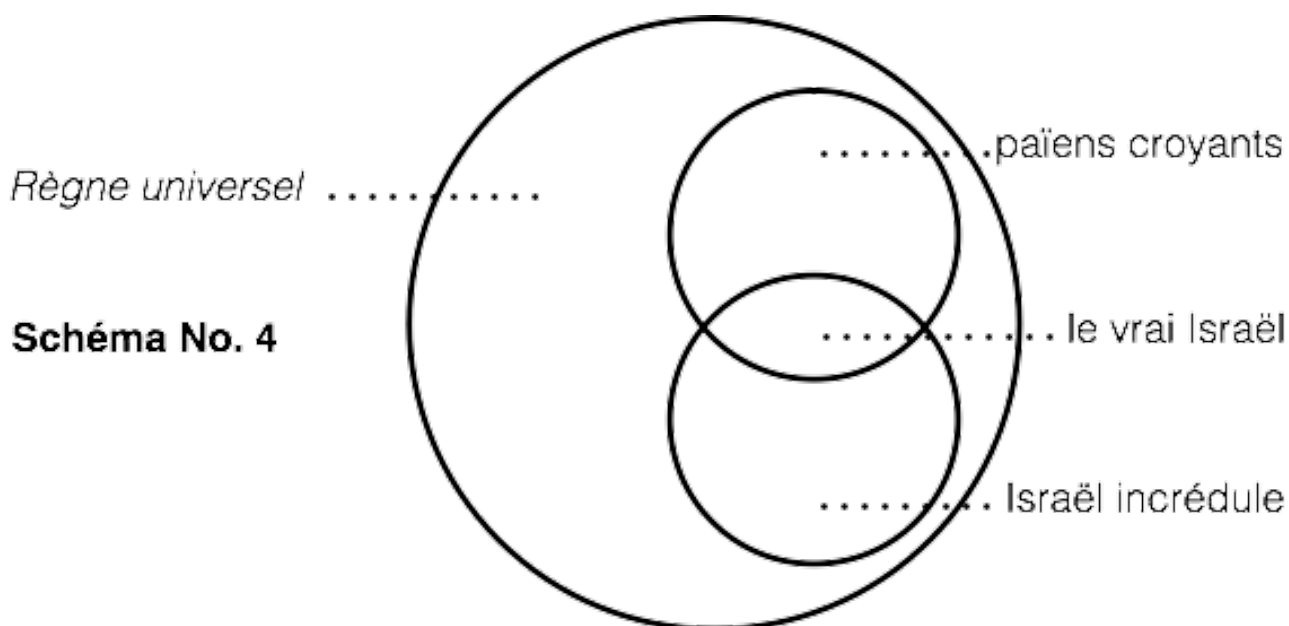
12:32 : « Sois sans crainte, petit troupeau ; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume. » Romains 11:7 : « Ce qu'Israël cherche, il ne l'a pas obtenu, mais les élus l'ont obtenu, les autres ont été endurcis. »

Voici donc, sous forme de schéma, la situation du règne décrit dans les Évangiles



Le problème de la grande majorité des Juifs, c'est qu'ils tiraient tant d'orgueil d'être les gardiens de la Loi, qu'ils ne voulaient pas la lâcher. Ils cherchaient le règne non par la foi, mais par l'alliance mosaïque, la Loi. Ainsi ils ont manqué les bienfaits messianiques qui leur avaient été promis, et ils ont montré par leur incrédulité qu'ils n'étaient pas de vrais Juifs, ni de vrais enfants d'Abraham (Romains 9:6-7).

Quant au vrai peuple d'Israël, les païens seraient invités à s'y associer et deviendraient avec lui cohéritiers de ses avantages spirituels (Romains 11:16-25 ; 15:27 ; Ephésiens 2:19-22). Voilà donc, en quelque sorte, les schémas No. 1 et No. 3 superposés.



8. Le règne dont parlent les Évangiles appartient au Christ ET à Dieu. Jésus l'appelle

indifféremment « *le règne de Dieu* » et « *mon règne* » (Matthieu 13:41 ; 16:28 ; Luc 22:30 ; etc.). Ce règne est donc universel et englobe toute chose et toute personne. Matthieu 28:18 : « *TOUT pouvoir ma été donné dans le ciel et sur la terre.* »

9. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles comporte certaines conditions qu'une personne doit remplir pour y être admise. De nombreux passages nous viennent à l'esprit, mais nous n'en citerons que quelques-uns. Jean 3:5 : « *En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.* » Jésus pose ici deux conditions pour être admis dans le règne de Dieu : être instruit et engendré par l'Esprit ; et être immergé dans l'eau. Matthieu 5:20 : « *Car je vous le dis, si votre justice n'est pas supérieure à celle des scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* » Matthieu 18:3 : « *En vérité, je vous le dis, si vous ne vous convertissez et si vous ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* » Selon Jésus, le royaume est réservé aux « *pauvres en esprit* » (Matthieu 5:3) ; beaucoup chercheront à y entrer mais n'en seront pas capables (Luc 13:24).

Posez-vous maintenant la question : si le règne de Dieu est universel et englobe les méchants aussi bien que les justes, comment se fait-il qu'il faille remplir certaines conditions pour y entrer ? La solution n'est pas très difficile. Les passages que nous venons de citer n'ont trait au règne que sous son aspect particulier. Ils parlent de la position de faveur dans le règne, du règne particulier" à l'intérieur du règne universel.

Dieu remet à Jésus son pouvoir universel dans le ciel et sur la terre (Matthieu 28:18), si bien que tous les hommes deviennent sujets du Christ. Et pourtant, certains de ses sujets ont dit : « *Nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.* » (Luc 19:14). D'autres sujets, par contre, l'ont reçu comme « *roi d'Israël* » (Jean 1:49). En le recevant comme Seigneur, ceux-ci changent d'état : au lieu d'être simplement des sujets, ils deviennent des sujets volontaires. Ils constituent un royaume à l'intérieur d'un royaume. Il ne suffit donc pas d'avoir le Christ pour roi, car son règne (au sens le plus large du terme) englobe déjà toute chose et toute personne. Il faut se soumettre volontairement à lui pour lui obéir. Le règne de Dieu, sous sa forme la plus élevée et la plus pure, s'exerce dans le cœur de ses sujets obéissants.

10. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles est spirituel. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela ne peut signifier que le Christ ne règne pas sur les choses matérielles : les étoiles, les continents, etc. ; car il règne sur tout l'univers physique. Cela ne peut signifier non plus qu'il règne seulement dans le cœur des justes, ceux qui obéissent à ses commandements ; car Dieu lui a donné pouvoir sur TOUTE chair (Jean 17:2). Cela ne peut signifier que Jésus ne règne pas sur les nations ; car Dieu lui a donné toute autorité sur elles (Apocalypse 3:24-25). Jésus est « *le souverain des rois de la terre* », et « *le roi des rois* ».

Qu'entendons-nous donc par l'affirmation : le règne de Dieu est "spirituel" ? Relevons-en quelques données dans l'enseignement de Jésus lui-même.

a) Le règne de Dieu concerne principalement (mais pas exclusivement) les choses intérieures de l'homme et non pas les choses extérieures. Luc 17:20-21 : « *Interrogé par les Pharisiens pour savoir quand viendrait le royaume de Dieu, il leur répondit : Le royaume de Dieu ne vient pas de telle sorte qu'on puisse l'observer. On ne dira pas: Voyez, il est ici, ou : Il est là. Car, voyez, le royaume de Dieu est au-dedans de vous.* » Jésus ne nie pas le caractère extérieur du règne, il souligne simplement son aspect intérieur. Car les Pharisiens ne concevaient le royaume qu'en fonction d'une victoire militaire sur leurs ennemis, refusant d'admettre que le but principal du règne était une victoire remportée au-dedans de l'homme. Romains 14:17 : « *Car le royaume de Dieu, c'est non pas le manger ni le*

boire, mais la justice, la paix et la joie, parle Saint-Esprit. » Dieu règne déjà extérieurement sur l'homme, mais il veut régner sur lui de l'intérieur.

b) Le règne de Dieu ne s'exerce pas selon les principes charnels du monde. C'est ce que Jésus voulait dire dans Jean 18:36: « *Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi, afin que je ne sois pas livré aux Juifs.* » Jésus n'est pas parvenu au trône comme ceux qui cherchent le pouvoir dans le monde, par la violence, la trahison, le sang et le feu. Lui, il est devenu roi par le sacrifice de lui-même pour les autres.

c) Le règne de Dieu a pour but une « *nouvelle création* » formée de personnes qui se sacrifient au service des autres. Jésus met ces deux notions — celle du règne et celle du service — en rapport dans Jean 13:3, 5: « *Jésus, qui savait que le Père avait tout remis entre ses mains, [...] se mit à laver les pieds des disciples.* » (Voir Jean 13:12-16 ; Luc 22:24-27).

11. Le règne de Dieu dont parlent les Évangiles devait inclure les apôtres assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël. Luc 22:28-30 : « *Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves, c'est pourquoi je dispose du royaume pour vous, comme mon Père en a disposé pour moi, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël.* » Les apôtres partageraient l'autorité royale du Christ, ils auraient une part de son pouvoir SUR ISRAEL.

Les apôtres ont-ils jugé Israël ? Bien sûr, et ils le jugent toujours. C'étaient les apôtres qui avaient le pouvoir de lier et de délier sur la terre parce que Jésus leur avait donné les clés du royaume (Matthieu 16:19 ; 18:18). C'étaient eux qui avaient le droit de pardonner ou de retenir les péchés (Jean 20:23). C'étaient les apôtres qui déclaraient aux Juifs, Actes 3:23 : « *Quiconque n'écouterà pas ce prophète sera exterminé du milieu du peuple.* » Les apôtres déclaraient exclus du peuple tous les Juifs qui rejetaient Jésus-Christ ; ils les déclaraient « *jetés hors du royaume.* »

Mais de quel "peuple" ces Juifs incrédules étaient-ils coupés ? Il ne peut s'agir d'Israël selon la chair, car les Juifs étaient toujours descendants de Jacob, qu'ils acceptent Jésus ou non. Il s'agit plutôt du nouvel Israël créé en Christ et composé de Juifs croyants. Ils n'étaient pas païens ; Jérémie 31:31ss. n'a pas les non-Juifs en vue. Jérémie 31:31 : « *Voici que les jours viennent — Oracle de l'Éternel — où je conclurai avec LA MAISON D'ISRAEL et LA MAISON DE JUDA une alliance nouvelle.* » Une nouvelle alliance devait entrer en vigueur, avec un nouveau sacerdoce, un nouveau système de sacrifices, un nouveau médiateur, un nouveau peuple. Les douze apôtres étaient le fondement de ce nouvel Israël, de cette nouvelle nation à laquelle le royaume serait donné. Cette nouvelle communauté serait juive et accomplirait les promesses faites dans l'Ancien Testament aux Juifs. Le mot "Israël" a donc deux sens dans le Nouveau Testament : 1) la nation d'Israël selon la chair, et 2) le reste fidèle à l'intérieur de la nation, les Juifs fidèles qui ont accepté le Messie et sont devenus le nouvel Israël. Romains 9:6 : « *Car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas d'Israël.* »

Les païens seraient invités à se joindre à ce nouvel Israël fondé sur la nouvelle alliance. Éphésiens 2:19: « *Vous n'êtes plus des étrangers ni des gens de passage ; mais vous êtes concitoyens des saints.* » Les saints ici sont le reste fidèle d'Israël. Dieu avait toujours voulu offrir aux païens le bonheur du royaume, mais souvenons-nous de l'ordre : au Juif premièrement, puis au Grec (Romains 1:16 ; Actes 1:8 ; 3:26 ; 13:46). Nous, les païens croyants, branches sauvages, avons été greffés sur « *l'olivier franc* » pour participer aux avantages spirituels des Juifs (Romains 11:16-24 ; Éphésiens 2:12ss.).

III. Le semeur

L'histoire

Lire Matthieu 13:4-9 (Marc 4:3-9 ; Luc 8:5-8). Dans cette première parabole, Jésus évoque à l'esprit de ses auditeurs une scène dont ils avaient dû être souvent témoins : celle des semailles. Et pourtant, il y ajoute au moins deux données qui ne concordent pas exactement avec la réalité de tous les jours :

1. Dans la réalité, un semeur ne gaspille pas sa semence en la jetant sur des bandes de sol où elle ne pousserait pas.
2. Dans la réalité, les champs palestiniens du temps de Jésus ne donnaient pas plus de 20 pour 1. Un rapport de 30, 60 ou 100 pour 1 serait donc considéré comme un signe de fécondité prodigieuse.

Jésus aurait donc modifié un peu les données de la nature dans l'intérêt de son dessein pédagogique. En soulignant l'absence de moisson dans trois des quatre genres de terrain, et le rendement prodigieux du quatrième, Jésus indique le jugement que nous devons porter sur son récit : seule la semence tombée en bonne terre produit du fruit et donne même des résultats extraordinaires.

Le contexte

Matthieu a groupé, au chapitre 13 de son Évangile, sept paraboles qui, toutes, se rapportent au règne de Dieu et qui se situent toutes dans le même cadre textuel et historique. Nous allons donc considérer en détail ce contexte et en relever des éléments qui nous aideront à interpréter ces sept paraboles.

1. Les préjugés des Juifs au sujet du règne messianique. Les générations précédentes avaient légué aux contemporains de Jésus une conception faussée du règne messianique, et certains aspects de cette déformation tenaient tant aux cœurs Israélites que leur faculté de comprendre le message de Jésus était affaiblie. Quelles étaient quelques-unes des erreurs fondamentales répandues dans le peuple juif à ce sujet ?

a) Les contemporains de Jésus considéraient Dieu comme le débiteur de tous les membres de la nation élue. En choisissant Israël, le Seigneur se serait engagé irrévocablement à faire participer tous les Juifs au règne messianique. L'essentiel était donc l'appartenance au peuple de l'alliance (Matthieu 3:9 ; Jean 8:33, 37, 39 ; etc.). On ne comprenait pas comment Dieu pourrait rester fidèle à son alliance si tous les fils d'Abraham selon la chair n'étaient pas agréés au jour de l'accomplissement des promesses faites à leurs ancêtres (Romains 9-11).

b) Les Juifs attendaient un grand roi politique qui, par la guerre, vaincrait les ennemis d'Israël, reconquerrait son indépendance et étendrait sa domination sur toutes les nations. Leurs aspirations allaient surtout à la gloire, à la prospérité, aux richesses matérielles que vaudrait le règne au peuple élu.

c) Les Juifs vénéraient tellement la Loi qu'ils n'arrivaient pas à imaginer un règne messianique indépendant du régime mosaïque. L'observation de la Loi était pour eux la condition de l'entrée dans le règne.

2. **La réserve adoptée par Jésus dans son ministère.** Quand Jésus apparut dans la société juive du premier siècle, il trouva un terrain mal préparé aux semailles à cause des préjugés régnant parmi le peuple. Il fut obligé de tenir compte de cette circonstance et d'organiser en conséquence sa présentation du règne. Il devait atteindre deux buts et éviter deux dangers. D'abord, il devait se déclarer clairement le Messie et exposer la vraie nature de son règne. D'autre part, il fallait éviter de donner lieu à des mouvements révolutionnaires et de provoquer, avant le moment fixé, une intervention officielle contre lui.

Pour ces raisons, Jésus a usé de réserve pendant longtemps dans son ministère. Il ne s'est pas déclaré formellement le Messie et n'a pas énoncé d'une manière complète et précise le programme de son règne. Et pourtant, il se manifestait clairement comme le Messie et annonçait le royaume par des procédés **indirects**. Il préparait les cœurs et laissait parler les faits.

a) Sans aller jusqu'aux déclarations formelles et ouvertes de sa messianité, Jésus la manifestait quand même : par ses miracles, l'autorité de son enseignement, sa revendication de pouvoirs divins (Matthieu 9:1-8), et son usage en public de titres messianiques (surtout « *le fils de l'homme* »). Par contre, il recommandait souvent aux personnes guéries de ne pas faire connaître ses miracles (Matthieu 8:4 ; 9:30 ; 12:6 ; etc.) ; aux démons (Marc 1:34 ; 3:11s.) et même aux disciples (Matthieu 16:20) de ne pas publier le fait qu'il était le Christ. Matthieu 12:14-21 : « *Les Pharisiens sortirent et se consultèrent sur les moyens de le faire périr. Mais Jésus l'apprit et se retira de là. Beaucoup le suivirent, il les guérit tous et il leur recommanda de ne pas le faire connaître afin que s'accomplisse la parole du prophète Ésaïe : Voici mon Serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme a pris plaisir. Je mettrai mon Esprit sur lui et il annoncera la justice aux nations, il ne contestera pas, il ne criera pas, et personne n'entendra sa voix dans les rues. Il ne brisera pas le roseau froissé, et il n'éteindra pas le lumignon qui fume jusqu'à ce qu'il ait donné la victoire à la justice. Et les nations espéreront en son nom.* » Selon le prophète, le Messie accomplirait son ministère avec réserve et compassion ; l'heure n'était pas encore venue de provoquer un conflit violent avec les autorités.

b) Il semble que Jésus voulait que son enseignement sur le règne de Dieu soit non pas tant énoncé formellement qu'insinué, proposé par éléments, petit à petit. En effet, à part quelques idées présentées dans le sermon sur la montagne, Jésus se contentait, jusqu'à Matthieu 13, d'annoncer l'imminence du règne et la nécessité de la foi et de la repentance pour s'y préparer. Son message dans ce domaine ne différait pas beaucoup de celui de Jean-Baptiste : « *Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche* » (Matthieu 3:2 ; 4:17, 23 ; 9:35 ; 10:7). Même les paraboles faisaient partie du caractère réservé et indirect de l'enseignement de Jésus concernant le règne.

Jésus laissait donc son identité et la nature de son règne s'imposer progressivement aux Juifs.

3. **La réaction des foules galiléennes.** Le ministère de Jésus s'est écoulé pendant un temps relativement long (au moins un an) en Galilée. De grandes foules suivaient le Maître (Matthieu 4:25), frappées de son enseignement (Matthieu 7:28-29), et saisies de crainte devant ses miracles (Matthieu 9:8). Au début, Jésus aurait pu passer pour un prophète, comme Jean-Baptiste, annonçant l'imminence du règne. Mais avec le temps, les indices se multipliaient et la foule commença à se poser la question de la messianité. Matthieu 12:23 : « *Toute la foule, hors d'elle-même, disait : N'est-ce pas là le Fils de David ?* » L'étonnant n'est pas que la question commençait à se poser ; c'est que les Galiléens ne connaissaient pas encore la réponse. Bien que la manifestation

messianique de Jésus soit surtout indirecte, par le moyen des miracles, ils auraient dû comprendre.

Et pourtant ils n'ont pas compris, Pourquoi pas ? Parce qu'ils avaient l'esprit obsédé par des préjugés nationalistes sur la venue du Messie et son règne. Ils étaient scandalisés par sa façon humble et réservée d'apparaître parmi eux. Les miracles étaient impressionnants mais ne satisfaisaient pas les espoirs grandioses des Juifs. Ils attendaient beaucoup plus de leur roi. Matthieu 11:2-6: « *Or Jean, dans sa prison, avait entendu parler des œuvres du Christ. Et il envoya dire par ses disciples : Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ? Jésus leur répondit : Allez annoncer à Jean ce que vous entendez et voyez : Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent et la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres. Heureux celui pour qui je ne serai pas une occasion de chute !* » Voilà les vrais signes de l'avènement du Christ. Mais pour la plupart, les populations de Galilée ont fermé les yeux et ne se sont pas repenties. Matthieu 11:20 : « *Alors il se mit à faire des reproches sévères aux villes dans lesquelles avaient eu lieu la plupart des miracles, parce quelles ne s'étaient pas repenties.* »

4. L'enseignement en paraboles. Lire Matthieu 13:10-17, 34-35. Voir aussi Marc 4:10-13 ; Luc 8:9-10. Dans sa réponse à la question des disciples, Jésus fait une distinction très nette entre deux catégories d'auditeurs : les disciples ; et la foule de ceux qui sont dehors (Marc 4:11). Aux disciples, Jésus donnera petit à petit l'instruction supplémentaire nécessaire à la compréhension des vérités concernant le règne. A la foule, par contre, il continuera à parler en paraboles et à se manifester indirectement.

Cela ne veut pas dire que les paraboles étaient une méthode d'enseignement délibérément obscure. Au contraire, elles auraient dû être claires ; et Jésus s'étonne du fait que même les disciples, au début, n'en saisissent pas le sens. Marc 4:13 : « *Vous ne comprenez pas cette parabole ; comment donc comprendrez-vous toutes les autres paraboles ?* » (Ils finiront par les comprendre, après que Jésus en aura expliqué deux, Matthieu 13:51.) Si les paraboles restaient incomprises par la foule, c'est parce que l'objet qu'elles devaient mettre en lumière — le règne de Dieu — était déjà déformé par des préjugés tenaces. Les paraboles n'étaient pas cependant inutiles ; car dans la masse, les auditeurs bien disposés pourraient, sinon en saisir directement certaines vérités, au moins comprendre la nécessité de venir demander des explications. Elles donnaient donc, au niveau populaire des auditeurs, un commencement de lumière et invitaient à réfléchir. Ainsi, les paraboles perdaient leur efficacité vis-à-vis de la foule, non pas parce que Jésus le voulait, mais à cause de la mauvaise réceptivité de ses auditeurs. Elles devenaient donc l'occasion d'un aveuglement plus complet. Tel était le cas de la prédication d'Ésaïe (Ésaïe 6:9-10 = Matthieu 13:14s.). Dès le moment de sa vocation, Ésaïe fut prévenu qu'il aurait à se heurter à l'endurcissement le plus systématique et le plus complet. Au lieu de ramener les Juifs à Dieu, sa prédication, vu les mauvaises dispositions de ses auditeurs, serait l'occasion de leur obstination et rendrait leur conversion moins probable. D'ailleurs, ces versets tirés d'Ésaïe sont l'un des textes classiques cités par les écrivains du Nouveau Testament pour expliquer par l'Ancien Testament l'incrédulité avec laquelle la majorité des Juifs a accueilli les miracles de Jésus (Jean 12:37-41) et l'Évangile du royaume (Actes 28:23-28).

5. Les circonstances immédiates. Lire Matthieu 13:1-3. (Voir aussi Marc 4:1-2 ; Luc 8:1, 4.) Jésus se trouve quelque part en Galilée, où il prêche déjà depuis un an. Assis dans une barque, il enseigne à la foule amassée sur le rivage.

L'application originelle

Lire Matthieu 13:18-23. (Voir aussi Marc 4:13-20 ; Luc 8:11-15.) Cette parabole comporte une explication, et il est évident que Jésus lui donne une nuance allégorique. Même les détails de l'histoire, tels que les oiseaux et le soleil, ont une signification symbolique. Mais le but essentiel de la parabole est d'amener les auditeurs à apprécier une situation donnée, à y porter un jugement. Comment donc en dégager la leçon principale ? Il suffit de ramener tout le récit aux deux termes d'une comparaison. Pour y arriver, remarquons les faits suivants.

1. D'après Jésus lui-même, cette parabole concerne le règne de Dieu (Matthieu 13:19 ; Luc 8:10), celui qui avait été promis aux Juifs et qui était proche. La clé de l'interprétation, c'est que la semence représente la parole du royaume (Matthieu 13:19), c'est-à-dire l'annonce de son avènement et l'appel à s'y préparer.

2. La récolte fructueuse signifie que la prédication du règne a eu son effet : l'admission dans le royaume et l'accès à ses bienfaits. En ce qui concerne les rapports de 100, 60 et 30 pour 1 (Luc ne mentionne qu'un rendement de 100 pour 1), Jésus fait peut-être allusion à la fertilité prodigieuse qui devait, selon les croyances juives, être l'un des éléments de la prospérité messianique. Quoi qu'il en soit, il veut certainement souligner l'importance des bénédictions qui appartiennent à celui qui parvient au royaume.

3. L'insuccès de la parole du règne est le résultat de la mauvaise réceptivité des auditeurs : un cœur endurci qui ne comprend pas, un cœur superficiel qui ne persévère pas, et un cœur partagé entre Dieu et le monde.

4. Jésus énonce la condition nécessaire pour que la parole du règne porte du fruit : il faut que les auditeurs la comprennent (Matthieu 13:23), c'est-à-dire qu'ils l'acceptent (Marc 4:20) et la retiennent (Luc 8:15). Il faut la recevoir avec un cœur bon et honnête.

En ce qui concerne le règne de Dieu, voici donc quels sont le sens et la portée originels de la parabole : de même que les résultats des semailles dépendent de la qualité des terrains, de même l'admission au royaume dépend de la bonne disposition des cœurs. Le préjugé juif que Jésus combat ici c'est l'idée qu'il suffit d'être enfant d'Abraham pour hériter du règne. Tous les Juifs sont appelés à entrer dans le royaume ; n'y auront accès cependant que ceux qui auront les dispositions requises : la pauvreté en esprit, la constance dans les épreuves, la pureté de cœur, etc. Les individus juifs qui ne remplissent pas ces conditions n'entreront pas dans le royaume et n'auront pas part à ses fruits. Cette leçon servirait aussi à prévenir le scandale que susciterait chez les disciples l'incrédulité de la plupart des Juifs.

Leçons secondaires

Bien que la parabole du semeur concerne la situation dans laquelle se trouvaient les auditeurs juifs de Jésus au moment où il prêchait, elle illustre des principes valables pour la prédication de la parole en tous temps.

1. Celui qui ferme son esprit à la vérité la perdra. Il s'endurcira et finira par perdre la capacité même de reconnaître le vrai, le bon, le divin.

2. Il faut prendre garde à la manière dont on écoute la parole de Dieu. Quand on a appris quelque chose d'elle, on doit le mettre en pratique sans tarder.

3. Pour prendre place dans le royaume, il faut compter le prix. Un engagement superficiel, pris à la légère, ne suffira pas.

4. Nous sommes avertis des diverses possibilités de manquer les bénédictions du royaume : un esprit fermé à la parole de Dieu ; un manque de persévérance pour supporter les épreuves ; un cœur absorbé par les choses du monde.

IV. L'ivraie

L'histoire

Lire Matthieu 13:24-30. C'est encore à la vie des champs que Jésus emprunte sa comparaison. Deux aspects de l'histoire sont à noter.

1. **L'ivraie.** En grec, la mauvaise semence porte le nom de *zizania*, qui nous a donné en français le mot "zizanie". L'ivraie est une mauvaise herbe dont les fruits sont néfastes pour l'homme et altèrent la farine.

2. **Le centre d'attention de la parabole.** Comme nous le montrera l'explication de Jésus, tout l'intérêt de ce récit est porté sur la moisson. L'acte malveillant de l'ennemi, la découverte de l'ivraie, la proposition des serviteurs font simplement partie de la mise en scène. Il ne nous est même pas indiqué pourquoi le blé risquait d'être déraciné avec l'ivraie : ni que ces deux plantes se ressemblaient dans la première période de leur croissance, ni que leurs racines étaient entrelacées. Dans son interprétation, Jésus laisse de côté tous ces éléments. Notre attention est fixée sur l'action future du maître de maison ; il sait que la moisson lui donnera l'occasion de séparer le grain des mauvaises herbes.

Le contexte

Jésus raconta cette parabole dans les mêmes circonstances que celle du semeur. Si le semeur a montré l'insuccès de la parole du règne parmi beaucoup de Juifs et les raisons de cet insuccès, la parabole de l'ivraie en montre les conséquences.

Rappelons-nous deux des erreurs fondamentales des Juifs au sujet du royaume : 1) tous les Juifs participeraient au règne messianique ; et 2) l'avènement du Messie inaugurerait le triomphe de la théocratie mosaïque sur les autres nations et religions, c'est-à-dire le triomphe de l'organisation politico-religieuse juive constituée selon la Loi de Moïse.

L'application originelle

Jésus nous a donné encore lui-même une explication de cette parabole. Lire Matthieu 13:36-43. Malgré cette interprétation, la parabole de l'ivraie est considérée comme très difficile. Pour la plupart des commentateurs, la leçon principale c'est qu'il existera toujours des bons et des mauvais dans l'Église et que toute tentative de chasser les mauvais avant le jugement dernier risquerait de nuire aux bons. Il s'agirait donc d'un avertissement contre tout effort prématuré de purifier l'Église de faux chrétiens. Or, je ne puis accepter cette interprétation pour les raisons suivantes.

1. Le champ ne représente pas l'Église, mais le monde (Matthieu 13:38).

2. Ce qui est censé être le point central de la parabole, l'attitude que devraient observer les fidèles en face des faux chrétiens dans L'Église, n'est même pas mentionné dans l'explication de Jésus ! Le Seigneur laisse de côté la proposition des serviteurs pour porter toute son attention sur la moisson.

3. Le Nouveau Testament nous enseigne (1 Corinthiens 5, etc.) de ne pas avoir de

relations avec les pécheurs impénitents ou les faux docteurs qui se disent chrétiens. Il faut s'en séparer pour garder la pureté de l'Église. Dans la parabole, l'ivraie ne représente pas des chrétiens qui ont des faiblesses (tous, nous en avons !) ou qui sont tombés dans une faute. Il s'agit de « *filis de Satan* » et de pécheurs qui ne sauraient être tolérés au sein de l'Église.

Pour trouver le vrai sens de cette parabole, il faut déterminer quelle portée elle avait pour ses auditeurs immédiats. Souvenez-vous qu'une parabole a pour but de comparer deux situations analogues : dans le cas présent, la situation du règne au temps de Jésus, et celle du maître de maison lors de la moisson.

Jésus donne son explication en deux parties, et nous suivrons son modèle : 1) les versets 37-39, où il énumère et définit comme dans une liste les éléments importants de l'histoire ; et 2) les versets 40-43, où il précise le point central de son enseignement. Considérons d'abord, l'une après l'autre, chacune des figures interprétées aux versets 37-39.

1. Celui qui sème la bonne semence, c'est le Fils de l'homme. Ce titre désigne Jésus lui-même dans sa fonction de roi messianique et de juge (Daniel 7:13).

2. Le champ, c'est le monde (*cosmos* en grec). Le Fils de l'homme n'a personnellement ensemencé que la Palestine ; son ministère était presque exclusivement consacré aux pays juifs. Matthieu 15:24 : « *Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.* » (Voir aussi Matthieu 10:6 ; Marc 7:24ss. ; etc.) Dans le contexte, l'horizon est donc restreint au monde juif, là où Jésus exerça son ministère public.

3. La bonne semence, ce sont les fils du royaume. Jésus avait dit dans Matthieu 8:11-12 : « *Or, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'Orient et de l'Occident, et se mettront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux. Mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents.* » Ce passage, pris avec Matthieu 13:38, nous apprend qu'il existe deux catégories de « *filis du royaume* » ([voir les remarques sur les "filis du royaume" au ch. II](#)). Les deux sont composées de Juifs selon la chair et donc d'héritiers en puissance du règne qui leur avait été promis. Mais il fallait recevoir cette promesse par la foi. Beaucoup de fils du royaume ne croiraient pas au Messie et seraient « *jetées dehors* » et retranchés du peuple. Les autres, Juifs selon la chair eux aussi, croiraient au Christ et recevraient le royaume. Dans cette parabole, les fils du royaume sont donc les Juifs qui ont cru au Seigneur Jésus et se sont soumis volontairement à son autorité royale.

4. L'ivraie, ce sont les fils du Malin. Ces gens sont des ennemis du Christ et pourtant se trouvent dans son champ (royaume). Nous voyons la même situation dans la prédication de Jean-Baptiste (Matthieu 3:12) et dans la parabole des mines (Luc 19:14, 27). Là, les sujets juifs du roi le haïssent et disent : « *Nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.* » Ici, il s'agit aussi de « *filis du royaume* », des Juifs, mais de ceux qui rejetèrent le Christ et qui perdraient, par leur incrédulité, les promesses faites à leurs pères. Jésus dirait à ces gens, Jean 8:37, 44 : « *Je sais que vous êtes la descendance d'Abraham, mais [...] vous avez pour père le diable.* »

5. L'ennemi qui l'a semée, c'est le diable. C'est Satan, l'adversaire de Dieu et de son règne, qui aveugle les pensées des Juifs (Matthieu 13:19 ; 2 Corinthiens 3:14 avec 4:3-4) et qui inspire leur opposition meurtrière au Messie (Jean 8:43-44).

6. La moisson, c'est la fin du monde. L'expression grecque traduite ici « *la fin du monde* » (*synteleia aiônos*) est propre à l'Évangile de Matthieu (13:39, 40, 49 ; 24:3 ;

28:20). Cette traduction nous induit en erreur dans la mesure où elle évoque à nos esprits le terme final de l'histoire et la disparition du monde spatial (*cosmos*). Car l'expression signifie plutôt «*la consommation ou l'achèvement de l'âge* » (*aiônas*, qui nous a donné en français le mot "éon"). La moisson représente donc la conclusion définitive d'un âge, mais lequel ?

Nous retrouvons cette expression plus loin dans l'Évangile de Matthieu, sur les lèvres des disciples. Matthieu 24:1-3 : « *Comme Jésus s'en allait, au sortir du temple, ses disciples s'approchèrent pour lui en faire remarquer les constructions. Mais il leur répondit : Voyez-vous tout cela ? En vérité je vous le dis, il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée. Il s'assit sur le mont des Oliviers. Et les disciples vinrent en privé lui dire : Dis-nous quand cela arrivera et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde (l'achèvement de l'âge) ?* » Une comparaison entre ce passage et ses parallèles en Marc 13:2-3 et Luc 21:5-7 montrera que la question des disciples ne portait que sur un seul sujet : la destruction du temple, qui est identifié à « *l'achèvement de l'âge* » et à « *l'avènement* » de Jésus. Par la ruine de Jérusalem et du temple en 70, Jésus viendrait mettre fin, de façon radicale et définitive, à l'organisation religieuse et nationale des Juifs. L'ancienne alliance avait déjà pris fin dès le moment où le Messie fut crucifié (Ephésiens 2:15 ; Hébreux 9:16-17). L'édifice de la Loi de Moïse s'écroula en bloc au pied de la croix, lorsque le voile du temple se déchira en deux de haut en bas. Et pourtant, bien que déjà périmées, les institutions du système mosaïque — le temple, le rituel, les sacrifices, la prêtrise, etc. — continuaient à fonctionner. Dieu permettrait cet état de choses jusqu'en 70, lorsqu'il interviendrait, par l'intermédiaire des Romains, pour détruire le temple et la ville sainte. Ainsi, il mettrait fin définitivement à l'ancienne économie juive et à l'âge mosaïque, c'est-à-dire à la période de l'histoire où il entretenait des rapports particuliers avec Israël en tant qu'institution nationale et religieuse fondée sur la Loi mosaïque.

Cette explication concorde avec les prophéties et le vocabulaire de Daniel. Daniel 12:4-7 : « *Toi, Daniel, tiens secrètes ces paroles et scelle le livre jusqu'au temps de la fin. Beaucoup alors le liront, et la connaissance augmentera. Et moi, Daniel, je regardai [...] Quand viendra la fin de ces prodiges ? Et j'entendis l'homme vêtu de lin, qui se tenait au-dessus des eaux du fleuve ; il leva vers les cieux sa main droite et sa main gauche, et il jura par celui qui vit éternellement que ce sera dans un temps, des temps et la moitié d'un temps, et que tous ces événements s'achèveront quand la force du peuple saint sera entièrement épuisée.* » Le terme ou le point terminal des visions de Daniel, c'est l'écrasement du pouvoir juif, littéralement : « *quand sera achevée de manière écrasante la main du peuple saint* ». Les événements englobés dans ses visions s'arrêtent avec la destruction de Jérusalem et du temple, avec la cessation des sacrifices (Daniel 9:26-27). C'est cette époque-là qui est appelée « *le temps de la fin* » (Daniel 12:4, 9). C'est l'époque où Dieu interviendrait pour mettre fin, une fois pour toutes, à ses rapports avec Israël en tant que peuple de Dieu.

La moisson symbolise donc l'achèvement définitif de l'âge où Dieu se servait de l'ancienne organisation théocratique juive.

7. Les moissonneurs, ce sont les anges. Dans deux autres passages de l'Évangile de Matthieu, Jésus mentionne la présence et l'action des anges lors de sa venue pour juger le peuple juif incrédule. Matthieu 16:27-28 : « *Car le Fils de l'homme va venir dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon sa manière d'agir. En vérité je vous le dis, quelques-uns de ceux qui se tiennent ici ne goûteront point la mort, qu'ils n'aient vu le Fils de l'homme venir dans son règne.* » Matthieu 24:30-31, 34 : « *Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, toutes les tribus de la terre se lamenteront, et elles verront le Fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec beaucoup de puissance et de gloire. Il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis une*

extrémité des cieux jusqu'à l'autre [...] En vérité je vous le dis, cette génération ne passera point, que tout cela n'arrive. » Nous ne savons pas de quelle manière, ni par quels moyens les anges ont exécuté l'opération décrite ici. Mais cela ne devrait pas nous étonner. Même aujourd'hui, les anges travaillent à notre bien et agissent dans le monde sans que nous les reconnaissions (Matthieu 18:10 ; Hébreux 1:14 ; 13:2).

Dans la deuxième partie de son explication (les versets 40-43), Jésus dégage la leçon de l'ensemble. La voici, énoncée à la manière d'une comparaison : de même que le maître de maison sépare au moment de la moisson l'ivraie, qui sera jetée au feu, et le blé, qui sera conservé aux greniers ; de même Jésus, lors de la destruction du système juif, répartira les Israélites en deux catégories : les incrédules, qui connaîtront l'angoisse d'être rejetés de Dieu, retranchés du peuple élu et privés des promesses de l'alliance ; et les croyants, qui seront fixés dans le règne messianique. Le point central de la parabole est la séparation du vieil Israël mosaïque incrédule et du nouvel Israël composé de Juifs ayant cru au Messie. La chute de Jérusalem serait la crise qui provoquerait la séparation de l'Église d'origine juive d'avec le judaïsme endurci.

La parabole de l'ivraie est donc à rapprocher à la prédication de Jean-Baptiste dans Matthieu 3:7-13 : « *Comme il voyait venir au baptême beaucoup de Phariséens et de Sadducéens, il leur dit : Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? Produisez donc du fruit digne de la repentance ; et n' imaginez pas pouvoir dire : Nous avons Abraham pour père ! Car je vous déclare que de ces pierres-ci Dieu peut susciter des enfants à Abraham. Déjà la cognée est mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit pas de bons fruits est coupé et jeté au feu. Moi, je vous baptise, en vue de la repentance, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi, et je ne mérite pas de porter ses sandales. Lui vous baptisera d'Esprit Saint et de feu. Il a son van à la main, il nettoiera son aire, il amassera son blé dans le grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteint pas.* » Jean annonce ici une action imminente du Messie qui aura comme résultat de séparer le peuple juif en deux groupes : les justes et les pécheurs. Les justes sont les arbres qui produisent de bons fruits, ceux qui seront baptisés dans l'Esprit Saint (c'est-à-dire le recevront en abondance), et le bon grain amassé dans le grenier. Les pécheurs sont les mauvais arbres coupés et jetés au feu, ceux qui seront baptisés de feu (le feu étant le symbole classique du jugement), et la paille brûlée au feu. (Pour le même vocabulaire de jugement, voir aussi Matthieu 8:12 ; 13:50 ; 22:13 ; 25:30 ; etc.). L'aire du Messie, c'est Israël ; et Jésus y entre, van en main, pour séparer le bon grain de la paille. Jésus et Jean-Baptiste annoncent donc tous les deux un triage exercé par le Messie dans le peuple juif : les mauvais connaîtront l'angoisse d'être rejetés, les autres la joie d'être acceptés dans le royaume. Voir aussi Matthieu 15:12-14.

La description des justes dans Matthieu 13:43 est empruntée à Daniel 12:1-3 : « *En ce temps-là se lèvera Michel, le grand chef, Celui qui tient bon en faveur des fils de ton peuple. Et ce sera un temps d'affliction, tel qu'il n'y en a pas eu depuis que les nations existent jusqu'à ce temps-ci. En ce temps-là, ton peuple échappera, quiconque sera trouvé inscrit dans le livre. Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour la honte, pour l'abjection éternelle. Ceux qui auront été des clairvoyants resplendiront comme la splendeur de l'étendue céleste, et ceux qui auront enseigné la justice à la multitude comme des étoiles, à toujours et à perpétuité.* » Le verset 1 parle d'une grande affliction pour le peuple juif à l'époque où l'empire romain aurait établi son autorité en Palestine (Daniel 11:45a). Cette tribulation correspond à celle de Matthieu 24:21 et de Luc 21:24, c'est-à-dire le conflit terrible entre Rome et les Juifs au premier siècle de notre ère. Les Juifs croyants, ceux dont les noms seraient inscrits dans le livre, échapperaient. En effet, les chrétiens hébreux, suivant les instructions prophétiques de Jésus (Matthieu 24:15-18), se réfugièrent à Pella et échappèrent au désastre de 70.

La résurrection du verset 2 est figurative et désigne la restauration du règne à un descendant de David et la renaissance du royaume d'Israël sous le Messie. Avec la chute de Jérusalem en 586 av. J.-C., Dieu avait commencé à régner sur Israël par l'intermédiaire d'étrangers : les Babyloniens, les Perses, les Grecs et les Romains. Cette domination étrangère continuerait jusqu'à la venue du Messie. En lui, la souveraineté reviendrait à la maison de David et donc à Israël. Le Juif serait alors délivré des nations ; l'un des siens exercerait la souveraineté. Quand le Messie recevrait son autorité royale, la nation juive se réveillerait. Pour certains, cette "résurrection" signifierait la vie éternelle et la splendeur puisqu'ils auraient accepté le Messie promis. Pour d'autres, cela signifierait la honte et l'abjection éternelle puisqu'ils auraient dit : Nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous (Luc 19:14). Ils seraient retranchés du peuple et attireraient sur eux-mêmes la colère de Dieu.

L'enseignement de tous ces passages que nous avons lus est bien résumé par la déclaration de Siméon, Luc 2:34 : « *Voici, cet enfant est là pour la chute et le relèvement de beaucoup en Israël, et comme un signe qui provoquera la contradiction.* »

Leçons secondaires

1. L'avènement du Christ pour juger l'Israël incrédule nous rappelle que Dieu a fixé un jour où son Fils viendra juger tous les hommes. Là aussi s'exercera une grande séparation : Jésus viendra chercher les justes pour demeurer avec lui tandis que les injustes seront éloignés de sa présence.

2. Derrière le rideau agit Satan, le grand adversaire du règne de Dieu. En dépit du fait que la plupart des hommes se laissent aveugler par lui, les desseins de Dieu ne seront pas frustrés.

V. Le grain de moutarde

L'histoire

Lire Matthieu 13:31-32 (Marc 4:30-32 ; Luc 13:18-19). L'histoire racontée ici semble des plus simples ; il sera nécessaire, néanmoins, pour bien la comprendre, de faire la part de l'hyperbole. Comme souvent, Jésus exagérera ou changera certaines données de la réalité pour faire ressortir le caractère inattendu ou paradoxal du règne. En effet, la description que Jésus fait ici correspond si mal au simple moutardier que certains croient qu'il fait allusion à une autre plante. Mais il s'agit bien du sénevé (gr. *sinapi*). Notons donc ces anomalies et d'autres éléments du récit.

1. **Semé dans son champ.** La plante de moutarde était très commune en Palestine et poussait à l'état sauvage. Mais on ne la cultivait guère, car ses graines ne servaient qu'à nourrir les oiseaux ou, éventuellement, à faire un cataplasme.

2. **La plus petite de toutes les semences.** Le grain de moutarde n'était pas absolument et littéralement la plus petite des semences, mais sa petitesse était proverbiale chez les Juifs. Les rabbins disaient couramment : « *petit comme un grain de moutarde* » ; et Jésus lui-même dit dans Matthieu 17:20 : « *Si vous avez de la foi comme un grain de moutarde...* » Il était classique de comparer les choses petites ou insignifiantes au grain de moutarde. Jésus choisit donc la moutarde, plante qu'on ne cultivait pas normalement, à cause de la petitesse proverbiale de son grain.

3. **Quand elle a poussé.** Ce verbe ne décrit pas un long processus de croissance. En effet, la graine de sénevé produit très rapidement un buisson vivace qui est si fertile qu'une seule plante aurait tôt fait d'envahir tout un jardin. La parabole n'attire pas notre attention sur la période qui sépare les semailles de la pleine maturité de la plante ; elle passe rapidement du grain à la plante adulte.

4. **Plus grande que les plantes potagères.** Le buisson de moutarde pouvait atteindre 2 ou 3 mètres de haut dans les régions fertiles de Palestine.

5. **Un arbre.** Le moutardier que donne un grain de sénevé n'est pas un arbre (gr. *déndron*). Marc dit seulement qu'il pousse de grandes branches.

6. **Les oiseaux viennent habiter dans ses branches.** D'après tous les commentateurs, les oiseaux se perchaient sur les branches du moutardier et mangeaient ses grains, mais jamais ils n'y faisaient leur nid. En parlant d'arbre et d'habitation d'oiseaux, Jésus aurait donc changé un peu les données de la nature. Nous en verrons plus loin la raison : il faisait allusion à une image classique de l'Ancien Testament et à une prophétie messianique précise.

Jésus arrange les détails de son histoire pour faire ressortir un contraste : à la plus petite des graines est opposée la plus grande des plantes du jardin.

Le contexte

On peut noter en passant que Luc situe cette parabole dans un contexte différent de celui de Matthieu et Marc. Ceux-ci la rapportent au discours du lac, tandis que Luc la place dans une synagogue de Galilée, un jour de sabbat. Cette comparaison faisait sans doute partie des enseignements que Jésus donnait souvent dans sa prédication.

L'application originelle

Cette parabole est souvent appliquée à l'expansion de l'Église après le jour de la Pentecôte : partie d'un très petit groupe de disciples, sa croissance sera considérable, grâce à la diffusion de l'Évangile. Selon cette interprétation, le royaume serait considéré, non pas sous son aspect "abstrait" de règne ou d'autorité royale, mais sous son aspect "concret" : la société visible des sujets, c'est-à-dire des fidèles incorporés dans l'Église. Celle-ci se développera jusqu'à devenir assez grande et puissante pour abriter les païens qui, nombreux, y entreront.

Or, on pourrait se demander comment cet enseignement aurait concerné les foules de la Galilée et ce qu'il leur aurait apporté. Je crois qu'il est beaucoup plus naturel d'interpréter cette parabole-ci de la même manière que les autres, c'est-à-dire comme un commentaire de la situation contemporaine de Jésus, caractérisée par la venue imminente du règne messianique en Israël. Les observations suivantes justifieront (je l'espère) d'une manière satisfaisante ce point de vue.

1. La comparaison principale. La phrase « *le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde* » signifie : il en va du royaume comme d'un grain de moutarde. En d'autres termes, ce n'est pas le grain lui-même, mais ce qui arrive au grain, qui est important. Le royaume messianique devait arriver bientôt ; quand il viendrait, il serait semblable à l'arbre qui jaillit du grain semé.

2. La grandeur de l'arbre. Les trois évangélistes précisent que le moutardier devient un arbre aux puissantes branches, abritant les oiseaux. Cette image vient des prophètes de l'Ancien Testament, où un arbre abritant oiseaux et bêtes est le symbole d'un grand empire embrassant tous les peuples. En Ézéchiel 31:3-9, elle est appliquée à l'empire assyrien ; et dans Daniel 4:7-9, 17-19, au règne de Neboukadnetsar, chef de l'empire babylonien. Cette image serait donc familière aux auditeurs de Jésus et désignait un royaume puissant.

Mais, encore plus précisément, Jésus fait référence ici à Ézéchiel 17:22-24, une parabole prophétique relative au règne du Messie. On peut trouver dans ce passage une clé pour découvrir l'application originelle de la parabole du grain de moutarde. Ézéchiel 17:22-24 : « *Ainsi parle le Seigneur, l'Éternel. Je prendrai, moi, une branche de la cime d'un cèdre élevé et je la mettrai en place ; j'arracherai du sommet de ses branches un tendre rameau et je le planterai moi-même sur une montagne haute et sublime. Je le planterai sur la montagne qui domine Israël ; il dressera sa ramure et portera du fruit, il deviendra un cèdre magnifique. Tous les oiseaux de toute espèce reposeront sous lui ; à l'ombre de ses branches, Ils reposeront. Et tous les arbres des champs reconnaîtront que moi, l'Éternel, j'ai abaissé l'arbre qui s'élevait et élevé l'arbre qui était abaissé, que j'ai desséché l'arbre vert et fait fleurir l'arbre sec. Moi, l'Éternel j'ai parlé et j'agirai.* »

Cette parabole est messianique. D'après le contexte (Ézéchiel 17:1-21), le cèdre représente la maison royale de David. Dieu dit qu'il en prendra une branche, un tendre rameau ; ces deux termes, avec le mot "germe", sont des titres attribués par plusieurs prophètes au Messie qui devait descendre de David (Ésaïe 11:1 ; 53:2 ; Jérémie 23:5-6 ; 33:14-17 ; Zacharie 3:8 ; 6:12). Le fait que ce rameau est « *tendre* » indique la vulnérabilité et la "faiblesse" du prince messianique. Ésaïe 53:2 parle d'une « *racine qui sort d'une terre assoiffée* », et qui serait elle aussi une plante fragile dont la survie semblerait précaire. Dieu dit ensuite qu'il plantera ce tendre rameau, non pas dans une pépinière et près d'une eau abondante (Ézéchiel 17:5), ce qui favoriserait sa croissance ; mais sur une haute montagne en Israël, à l'endroit qui, aux yeux des hommes, semble être le moins favorable et le moins raisonnable. Mais c'est comme ça que Dieu agit : de sa folie apparente sort sa sagesse, de sa faiblesse apparente

sort sa force (1 Corinthiens 1:25).

Le verset 23 décrit le succès du prince davidique sous la direction de Dieu (Ésaïe 9:6-7). La maison royale de David, alors brisée, serait relevée dans la personne du Messie (Amos 9:11-12), qui régnerait sur le monde entier. Le petit rameau fragile (le Messie) deviendrait un arbre grand et fort (aurait un royaume puissant).

Le règne de Dieu est donc comparé dans la parabole du grain de moutarde à l'arbre arrivé à sa pleine croissance : il domine toutes les autres plantes du jardin. De même, le règne, quand il apparaîtrait, dépasserait en gloire et en puissance tous les royaumes de la terre. Le Fils de David recevrait, en effet, *toute autorité* sur la terre et dans le ciel.

3. Le contraste. L'essentiel de cette parabole tient dans le contraste entre les deux points extrêmes du moutardier : au point de départ, la plus petite des semences ; au point d'arrivée, la plus grande de toutes les plantes du jardin. Je ne pense pas que l'étape intermédiaire de la croissance soit importante. Elle n'est mentionnée qu'en passant et fait partie simplement de la mise en scène. Ici, comme dans les autres paraboles, il n'y a pas de perspective historique à long terme. Jésus ne prêchait pas que le règne croîtrait petit à petit comme une plante, mais qu'il VIENDRAIT et qu'il était SUR LE POINT D'ARRIVER ! Il surviendrait comme un grand arbre déjà dans sa pleine vigueur. On n'aurait pas besoin d'attendre la marche du temps pour que le règne du Christ devienne grand ; il serait puissant, universel même, dès son établissement

Combien de temps fallut-il à Jésus pour obtenir la souveraineté royale lorsque Dieu le fit s'asseoir à sa droite, élevé bien au-dessus de toute principauté, tout pouvoir, toute puissance, tout nom qui constitue l'autorité (Éphésiens 1:20-22) ? Dès le moment même où le Père ressuscita son Fils et le plaça à sa droite, Jésus devint le souverain du monde entier. Dieu mit toutes choses sous ses pieds.

4. La petitesse du grain de moutarde. Si l'arbre illustre la puissance du règne messianique dès son établissement, que signifie le petit grain de moutarde ? C'est la semence à apparence modeste et insignifiante dont naîtra bientôt le règne puissant du Messie. C'est la personne et l'activité de Jésus lui-même, en qui la promesse du règne avait commencé à se réaliser. Luc 16:16a : « *Jusqu'à Jean, c'était la loi et les prophètes ; depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé comme une bonne nouvelle* » L'avènement du règne était annoncé comme imminent (Marc 1:15 ; Luc 10:9, 11), et sa force se reconnaissait déjà dans les miracles de Jésus. Matthieu 12:28 : « *Mais, si c'est par l'Esprit de Dieu, que moi, je chasse les démons, le royaume de Dieu est donc parvenu jusqu'à vous.* » Bien que le règne ne fût pas encore établi, sa réalité et sa puissance s'entrevoyaient déjà en Jésus et son ministère.

Mais c'était trop peu de chose aux yeux de la plupart des Juifs. Ils ne voyaient rien en Jésus qui réponde à l'immense et grandiose espérance qui animait leurs esprits quand ils pensaient au royaume. Jésus lui-même venait sans beauté, ni éclat, comme l'homme de douleur. Il habitait une ville méprisée, Nazareth (Jean 1:46), dans un pays méprisé, la Galilée (Jean 7:52). Il venait d'une famille ordinaire : « *N'est-ce pas le fils de Joseph ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie ?* » (Luc 4:22 ; Matthieu 13:55-56) ; et il exerçait une profession ordinaire : « *N'est-ce pas le charpentier ?* » (Marc 6:3). Il n'avait même pas un lieu où reposer sa tête. Il ne correspondait pas du tout à l'image du roi glorieux et du héros conquérant auquel tenaient les Juifs, et il était pour eux une occasion de chute. Même ses miracles ne convainquaient pas, et ils demandaient sans cesse quelque chose de plus spectaculaire, « *un signe venant du ciel* » (Matthieu 16:1 ; 12:38 ; Marc 8:11 ; Jean 6:30 ; etc.).

Le règne messianique était ainsi semé par Jésus dans la faiblesse. Les Juifs ne pouvaient pas croire que ce règne puissant pourrait naître de quelque chose d'aussi modeste et obscur. Mais, répond Jésus, regardez cette plante de moutarde : elle est beaucoup plus grande que toutes les autres plantes potagères. Et pourtant, elle sort de la plus petite des semences. Rapprochez cette petitesse de cette grandeur, et vous comprendrez qu'en dépit de l'apparence insignifiante du Fils de l'homme, le règne de Dieu vient, et il apparaîtra en gloire. Dieu, dans sa puissance, peut prendre ce qui est peu de chose aux yeux des hommes et en faire un règne puissant qui embrassera tout l'univers et tous les peuples de la terre.

Nous pouvons maintenant ramener la parabole aux deux termes d'une comparaison. De même que la plus grande des plantes du jardin naît de la plus petite des semences, de même le règne glorieux du Messie jaillira de l'apparence insignifiante de Jésus et de son ministère. Jésus donnait ainsi l'assurance que son règne viendrait et qu'il serait puissant.

Leçons secondaires

1. Dieu ne réalise pas ses desseins selon la sagesse des hommes.
2. Les paroles prophétiques du Seigneur sont certaines. Son œuvre parviendra toujours à son accomplissement.
3. La puissance de Dieu se manifeste par ce qui est faible aux yeux des hommes. Ce que personne ne croit pouvoir réussir, réussit — parce que Dieu le veut. Ce que tout le monde croit pouvoir marcher, ne marche pas — parce que Dieu s'y oppose. Nous, qui sommes faibles, pouvons avoir confiance dans un tel Dieu.
4. On ne doit pas mépriser le jour des petits commencements (Zacharie 4:10), ni juger les choses selon les apparences.

VI. Le levain

L'histoire

Lire Matthieu 13:33 (Luc 13:20-21). À l'époque de Jésus, chaque mère de famille juive faisait elle-même son pain, et le faisait chaque jour. En guise de levain, elle se servait d'un peu de pâte qu'elle avait déjà laissé fermenter. Elle l'enfouissait dans la pâte fraîche, recouvrait le tout d'un linge et laissait le mélange reposer toute la nuit ; au matin, toute la pâte avait fermenté.

Ceci dit, on se demande quel est exactement le centre d'intérêt de cette petite histoire. S'agit-il de l'influence transformante du levain ? Ou de sa puissance irrésistible ? Ou de son développement caché, se déroulant à l'intérieur ? Ou du contraste entre le peu de levain et la quantité de pâte ? Avant d'en décider, faisons les observations suivantes :

1. **Introduit.** Le verbe grec utilisé ici (*en-cryptô*) signifie littéralement "*cacher dans*" ; la TOB traduit "*enfouit*". Pour certains, ce verbe attire l'attention sur le caractère secret de l'action du levain. Une femme a caché le levain dans la pâte ; on ne le voit pas, mais il est là et il agit en dedans. Observons, par contre, que l'action du levain n'est pas un processus lent et imperceptible. Au début, il est vrai, le levain est "caché" et rien ne semble se passer, mais très vite toute la masse se met à gonfler et la fermentation progresse rapidement.

2. **Trois mesures de farine.** On ne connaît pas la valeur exacte des différentes unités de mesures israélites, mais le *séa* palestinien égale environ 12 ou 13 litres. Trois mesures (*séas*) représentent donc une quantité énorme de farine : entre 36 et 40 litres. La Bonne Nouvelle traduit : 25 kg. C'est beaucoup trop pour les besoins de la famille, même pendant plusieurs jours. Ce détail dépasse donc le cadre de la réalité quotidienne et semble important pour saisir la leçon de la parabole.

3. **Jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.** L'action du levain n'est pas considérée ici dans son processus, mais dans son résultat final : la fermentation de toute la pâte. L'Occidental moderne regarde cette scène et voit un développement biologique : la multiplication des micro-organismes du levain. L'Oriental, par contre, y voyait la succession, presque prodigieuse, de deux réalités différentes : ici le levain, là la pâte levée. En tout cas, l'intérêt n'est pas fixé sur le temps intermédiaire.

Le trait essentiel de la parabole paraît être un contraste : la petite masse du levain ne l'empêche pas de faire lever toute la pâte. Il est vrai que Jésus ne mentionne pas explicitement la petitesse du levain, mais il l'implique en prenant une quantité énorme de farine : plus de 39 litres ! Cette masse extraordinaire doit faire penser que le levain que la femme y a caché allait s'y perdre ; et pourtant !

D'ailleurs, tout comme la petitesse du grain de moutarde était proverbiale, ainsi la puissance du levain, malgré sa petitesse par rapport à la quantité de pâte à lever, semble avoir été proverbiale. Pour montrer, par exemple, qu'un péché qui semble de peu de conséquence peut compromettre la vie de toute une assemblée, Paul dit, 1 Corinthiens 5:6 : « *Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte ?* » Là, Paul fait appel, non pas à une instruction antérieure, mais à un proverbe, qu'il cite aussi dans un autre contexte, Galates 5:9 : « *Un peu de levain fait lever toute la pâte* ». Jésus n'aurait donc pas eu besoin d'insister sur la petitesse de la masse de levain, car ses auditeurs auraient tous su comment on fabriquait le pain et auraient tous connu ce proverbe.

Le contexte

Comme la parabole du grain de moutarde, celle du levain est placée, en Luc, à un autre moment du ministère de Jésus qu'en Matthieu. Toutes les deux se suivent, cependant, dans l'un et l'autre contexte ; et elles ont toutes deux la même structure. Les perspectives déjà établies pour la première devraient donc servir pour rechercher l'interprétation de la deuxième.

L'application originelle

On a donné à la parabole du levain une grande variété d'interprétations. On y a vu : la puissance de l'Évangile pour transformer toutes les âmes qu'il réussit à atteindre ; ou bien, la croissance certaine de l'Église depuis son petit commencement ; ou bien, la puissance intérieure du royaume, qui agit non pas par la coercition extérieure, mais en dedans ; ou encore, la lente mais régulière pénétration de la société humaine par l'influence du christianisme. Je crois qu'il s'agit plutôt d'une "parabole-sœur" de celle du grain de moutarde, et qu'elles entendent, sous deux images différentes, illustrer la même idée générale.

1. La comparaison principale. Ici de nouveau, le règne n'est pas comparé au levain, mais à ce qui arrive quand le levain est mis dans la farine. Finalement, le règne de Dieu est semblable à la pâte complètement levée.

2. La totalité de la pâte levée. Contrairement à l'image du grand arbre ([voir les remarques au ch. V](#)), celle d'une masse de pâte n'a pas, dans les prophètes, une signification symbolique ni une portée messianique. Mais dans la comparaison de Jésus, l'accent est mis non sur la pâte elle-même, mais sur l'idée de totalité. Le texte dit littéralement : jusqu'à ce que le tout soit levé. La masse extraordinaire de la pâte (presque 40 litres) entend signifier la pleine réalisation du règne messianique.

Sans doute y a-t-il également ici l'annonce de l'universalité de ce règne. Ce même caractère est présenté en Daniel sous une autre image : celle d'une pierre qui devient une grande montagne et remplit toute la terre. Daniel 2:31-35, 44 : *« O roi, tu as eu une vision, celle d'une grande statue. Cette statue était immense et d'une splendeur extraordinaire. Elle était debout devant toi, et son aspect était terrible. La tête de cette statue était d'or pur ; sa poitrine et ses bras étaient d'argent ; son ventre et ses cuisses étaient de bronze ; ses jambes, de fer ; ses pieds, en partie de fer et en partie d'argile. Tu regardais, lorsqu'une pierre se détacha sans le secours d'aucune main, frappa les pieds de fer et d'argile de la statue et les réduisit en poussière. Alors le fer, l'argile, le bronze, l'argent et l'or furent pulvérisés ensemble et devinrent comme la balle qui s'échappe d'une aire en été ; le vent les emporta, et nulle trace n'en fut retrouvée. Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne et remplit toute la terre. [...] Dans le temps de ces rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, et ce royaume ne passera pas sous la domination d'un autre peuple ; Il pulvérisera et anéantira tous ces royaumes-là, et lui-même subsistera éternellement. »*

L'Église n'a jamais rempli toute la terre ni fait "lever" toute la pâte de l'humanité. Au contraire, l'Évangile a toujours été rejeté par la grande majorité des hommes ; l'Église a toujours été une *petite* lumière dans le monde. Et pourtant, une chose est certaine : la souveraineté, l'autorité royale, le RÈGNE du Messie est universel. Il s'étend sur toutes les nations (Psaumes 2:6-12) et remplit toute la terre (Zacharie 9:10). Voilà ce que les prophètes avaient annoncé, et la fermentation complète de la pâte illustre le plein accomplissement de ces prophéties. Jésus recevrait, en effet, tout pouvoir sur la terre et dans les cieux.

3. **Le contraste.** La leçon principale de la parabole tient dans le contraste entre les deux points extrêmes de la transformation de la pâte : au point de départ, une poignée de levain cachée dans une masse immense de pâte ; au point d'arrivée, toute la pâte levée. Dans cette image, comme dans celle du grain de moutarde, il ne s'agit pas d'un processus de développement ou de croissance ; il ne s'agit pas de la pénétration progressive du levain dans la pâte. Quand le règne viendrait, il ferait irruption d'une manière qu'aucune évolution n'aurait pu expliquer ni faire prévoir. Comme le grand arbre après le petit grain de moutarde, comme la masse levée en vertu de si peu de levain, le règne apparaîtrait plutôt comme un miracle. Il ne connaîtrait et n'aurait besoin de connaître ni accroissement, ni multiplication. Il serait universel dès son établissement.

4. **La petitesse du levain.** Comme la parabole du grain de moutarde, celle-ci répond au préjugé des Juifs qui ne pouvaient pas croire que le règne messianique pourrait être instauré dans des circonstances aussi modestes et insignifiantes que celles du ministère de Jésus. À leurs yeux, cet humble charpentier galiléen sans richesses, sans armées, sans pouvoir politique, ne faisait pas un bien grand roi. Même ses miracles n'arrivaient pas à les convaincre qu'il était le Messie ; ils demandaient des manifestations encore plus spectaculaires de sa puissance. Mais en dépit de l'apparence faible et insignifiante de la personne et de l'activité de Jésus, le résultat serait là ; il serait visible lorsque le règne, alors "caché", serait établi.

Cette parabole a donc la même visée que celle de la précédente : de même que la petite masse du levain ne l'empêche pas de faire lever toute la pâte, de même l'apparence insignifiante du ministère de Jésus ne l'empêchera pas de réaliser pleinement le règne universel du Messie. En dépit de la faiblesse apparente de Jésus, la fin glorieuse, visée dès le début, s'accomplirait pleinement : l'arrivée du règne universel promis aux Juifs et fondé par le Christ.

Leçons secondaires

1. La puissance de l'Église ne dépend pas du grand nombre de chrétiens dans le monde. Car tous les chrétiens participent au règne universel de leur roi.
2. La puissance de Dieu est irrésistible, bien que les moyens dont il se sert pour l'exercer semblent insuffisants aux yeux des hommes.

VII. Le trésor caché et la perle de grand prix

L'histoire

Lire Matthieu 13:44-46. La parabole du trésor caché forme, avec celle de la perle de grand prix, une autre “parabole double”, donnant le même enseignement sous deux images différentes. Jésus se servait souvent de ce procédé littéraire (Matthieu 13:31-33 ; 5:13-16 ; 6:26-30 ; 7:6 ; 9:16-17 ; 10:24-25 ; 12:25 ; 24:43-51 ; etc.). L'un des avantages de ces paires d'images, c'est qu'elles nous aident à identifier le point central de chaque parabole ; on n'a qu'à relever des deux récits les traits communs essentiels. Ici, les deux histoires se rejoignent dans le fait qu'un homme vend tout ce qu'il possède pour acheter un bien précieux qu'il a trouvé.

Tous les autres détails font simplement partie de la mise en scène et importent peu pour l'interprétation de la parabole. Il pourrait cependant être utile de nous arrêter sur certains de ces éléments accessoires.

1. L'intégrité de l'acquéreur du champ. Certains lecteurs de ces paraboles s'étonnent de ce que Jésus citerait l'exemple d'un homme qui est moins que parfaitement intègre, qui pourrait être critiqué pour ne pas avoir signalé sa découverte au propriétaire du champ. Mais il faut nous souvenir qu'il s'agit d'un personnage de parabole, créé en vue d'un enseignement particulier. Jésus n'examine pas l'action de l'homme du point de vue moral ou juridique ; il cherche simplement à le mettre dans une situation où il doit tout vendre pour acquérir le trésor. D'ailleurs, l'acheteur du champ agit de façon tout à fait légale ; car il aurait pu emporter le trésor sans se donner la peine de réunir la somme nécessaire à l'achat du terrain.

2. Les conditions différentes de la découverte. La seule différence entre l'acheteur du champ et le marchand est que celui-ci cherchait ce qu'il a trouvé, tandis que le premier semble avoir découvert le trésor complètement par hasard. Mais il ne faut pas donner à ce détail trop d'importance. L'essentiel, ce n'est pas les circonstances de leur découverte ; c'est qu'ils se trouvent, l'un et l'autre, placés soudain devant un trésor d'une valeur inestimable.

Quel est donc le jugement que Jésus nous invite à porter sur les actions de ces deux hommes ? Était-il insensé, cet homme qui a vendu tout ce qu'il avait pour acheter le champ ? Ou ce marchand qui a troqué tous ses biens pour acheter une seule perle ? Non. Ce qui aurait pu apparaître comme une folie ou une précipitation imprudente était en réalité la plus grande sagesse.

Le contexte

Nous avons vu que jusqu'ici dans son discours parabolique, Jésus a développé trois thèmes complémentaires au sujet du règne messianique à venir : l'admission au royaume dépend de la bonne disposition des cœurs (le semeur) ; le rejet en dehors du règne des Juifs incrédules (l'ivraie) ; la réalisation du règne universel par le moyen apparemment insignifiant du ministère de Jésus (le grain de moutarde et le levain). Ces trois thèmes ont tous un but commun : faire comprendre aux Juifs que s'ils veulent entrer dans le règne qui vient bientôt, ils doivent s'attacher à Jésus et à sa prédication ; sinon, ils seront exclus du règne et subiront le jugement de Dieu. Dans ces deux paraboles-ci, Jésus poursuit le même but (qui, d'ailleurs, anime tout son

enseignement relatif au règne) : il cherche à amplifier son appel adressé aux Juifs.

L'application originelle

Parmi les paraboles ayant trait explicitement au règne de Dieu, ces deux-ci sont peut-être les plus faciles à interpréter. Mais avant d'en formuler la leçon principale, nous devrions tenir compte des considérations suivantes.

1. La comparaison principale. On ne peut le répéter trop souvent : la formule d'introduction « *le royaume des cieux est semblable à* » signifie : « *il en va du règne des cieux comme de* ». Le règne messianique n'est pas lui-même comparé à un trésor caché, non plus qu'à un marchand qui cherche de belles perles. C'est plutôt que les deux événements racontés ici nous apprennent quelque chose du règne. Ce qui se passe quand un homme trouve un trésor est comparé à ce qui se passe, ou doit se passer, quand un homme découvre le règne. Ce qui compte dans ces récits c'est leur signification d'ensemble.

2. Le prix payé pour le trésor et la perle. Dans l'un et l'autre récit, l'objet précieux n'est acquis qu'au prix de tout ce que possède celui qui l'a découvert. Cette parabole peut donc être ajoutée à la longue liste de déclarations où Jésus rappelle en termes sévères le prix qu'il faut se préparer à payer pour entrer dans le royaume. Par exemple, Marc 9:47 : « *Et si ton œil est pour toi une occasion de chute, arrache-le ; mieux vaut pour toi entrer borgne dans le royaume de Dieu, que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne.* »

Les termes utilisés dans les deux paraboles font penser particulièrement à l'histoire du jeune homme riche. Luc 18:18-25 : « *Un chef interrogea Jésus et dit : Bon maître, que dois-je faire pour hériter la vie éternelle ? Jésus lui dit : [...] Tu connais les commandements : Ne commets pas d'adultère ; ne commets pas de meurtre ; ne commets pas de vol ; ne dis pas de faux témoignage ; honore ton père et ta mère. J'ai, dit-il, gardé tout cela dès ma jeunesse. Jésus, après l'avoir entendu, lui dit : Il te manque encore une chose : VÉNDIS TOUT CE QUE TU AS, distribue-le aux pauvres, et tu auras un TRÉSOR dans les cieux. Puis viens et suis-moi. Lorsqu'il entendit cela, il devint très triste, car il était fort riche. En le voyant, Jésus dit : Qu'il est difficile à ceux qui ont des biens, d'entrer dans le royaume de Dieu ! Car il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.* » Cet homme n'était pas prêt à renoncer à ses biens pour avoir accès au règne de Dieu, pour recevoir un trésor céleste.

Il ne s'agit pas, bien entendu, simplement de vendre ses richesses, mais de renoncer à soi-même, d'abandonner tout ce qui empêcherait d'entrer dans le royaume : famille, amis, patrie, argent, maison, même sa propre vie (Matthieu 16:24-28 ; Luc 14:25-27 ; etc.). Jésus invite ses auditeurs juifs à se procurer le trésor, quel que soit le prix qu'il faut payer. Mais pourquoi consentir à de si grands sacrifices ? Cette question nous amène à la troisième considération.

3. La valeur du trésor et de la perle. Ce qui justifie ce renoncement total, c'est la valeur incomparable du règne. Juste après le départ du jeune homme riche, Pierre demande à Jésus quelle sera la récompense de ceux qui auront tout quitté pour lui. Luc 18:28-30 : « *Pierre dit : Voici nous avons quitté ce qui nous appartenait, et nous t'avons suivi. Et Jésus lui répondit : En vérité, je vous le dis, il n'est personne qui ayant quitté, à cause du royaume de Dieu, maison, femme, frères, parents ou enfants, ne reçoive beaucoup plus dans ce temps-ci et, dans le siècle à venir, la vie éternelle.* » Le passage parallèle en Marc 10:30 dit que cette personne recevrait : « ... au centuple, présentement dans ce temps-ci, des maisons, des frères, des sœurs, des mères, des

enfants et des terres. » Ceux qui entrent dans le règne du Messie hériteraient toutes les anciennes promesses faites à Israël. Ils recevraient non seulement la vie éternelle et toutes sortes de bénédictions spirituelles, mais ils participeraient au règne du Christ sur l'univers entier. Ils seraient en quelque sorte copropriétaires avec lui de la terre (Matthieu 5:5) et de toutes choses (1 Corinthiens 3:21-23). Il va donc sans dire qu'il vaut la peine de tout sacrifier pour ce règne-là ! Aucun prix n'est trop élevé.

L'argumentation de ces paraboles suppose, bien sûr, qu'on sait discerner l'arrivée du règne dans la personne et le ministère de Jésus. C'est là, justement, le "hic" en ce qui concernait la plupart des Juifs. Jésus a déjà répondu à cette difficulté dans les paraboles du grain de moutarde et du levain. (Voir aussi Marc 8:38 — 9:1, où Jésus annonce le jugement des Juifs de sa génération qui auraient eu honte de lui et de sa prédication.)

4. L'empressement du marchand et de l'acheteur du champ. Ces deux paraboles attirent l'attention non seulement sur le sacrifice que les deux hommes font de tout ce qu'ils possèdent, mais aussi la raison pour laquelle ils font ce sacrifice avec tant d'allégresse : ils ont été saisis, subjugués par l'importance de leur découverte. Ils VONT tout de suite, avec joie, spontanément, sans hésitation ni regret, vendre tout ce qu'ils ont. C'est ce zèle, cet abandon passionné de soi que Jésus invite ses auditeurs à imiter. Il leur dit en quelque sorte : dans certaines circonstances, il faut savoir faire fi de toute prudence ou hésitation et saisir sur-le-champ un trésor qui se présente.

La découverte du règne de Dieu doit provoquer cet élan de cœur qui pousse l'auditeur à s'attacher spontanément et totalement à Jésus. C'est la leçon de Luc 9:61-62 : « *Un autre dit : Je te suivrai Seigneur, mais permets-moi d'aller d'abord prendre congé de ceux de ma maison. Jésus lui répondit : Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas bon pour le royaume de Dieu.* » Celui qui hésite, qui regarde en arrière, n'est pas fait pour le royaume de Dieu ; il n'a pas les dispositions voulues. La volonté du vrai disciple doit être tellement subjuguée par l'importance de posséder le règne qu'il ne peut avoir aucun regard pour ce qu'il doit quitter.

Un dernier passage nous aidera à préciser le contexte dans lequel Jésus fait cet appel. Luc 16:16 : « *Jusqu'à Jean, c'étaient la loi et les prophètes ; depuis lors, le royaume de Dieu est annoncé comme une bonne nouvelle, et chacun use de violence pour y entrer.* » Il s'agit ici de violence dans un bon sens, d'un empressement ardent à entrer dans le règne. Depuis la prédication de Jean-Baptiste et de Jésus, qui annonçaient tous les deux la proximité du règne, un certain nombre de personnes croyaient au message et se pressaient avec force et ardeur d'entrer dans ce règne (Marc 10:28-30 ; Luc 13:24). L'annonce que le règne était proche avait déclenché une sorte de ruée de ceux qui « *cherchaient premièrement le royaume de Dieu* » et qui « *avaient faim et soif de la justice* ». Le règne était en train d'arriver et Jésus appelait les Juifs à se presser de le saisir, quel qu'en soit le prix.

On peut donc exprimer ainsi la leçon des deux paraboles : de même que les deux hommes n'ont pas hésité à vendre toutes leurs possessions pour acheter un trésor précieux, de même les auditeurs de Jésus ne devraient pas hésiter à tout sacrifier pour saisir ce que Dieu leur préparait dans le règne messianique. Le règne n'avait pas encore été établi, mais exigeait déjà une décision urgente et totale ; car il arrivait déjà dans la personne de Jésus.

Leçons secondaires

1. Ce que nous apporte le règne de Dieu vaut beaucoup mieux que tout ce que nous pourrions investir pour y entrer.

2. Il faut tout vendre, c'est-à-dire renoncer entièrement à tout ce qui nous empêcherait de posséder le règne. Il ne sert à rien de vendre une partie seulement, serait-ce même la plus grande. Le sacrifice qui nous est demandé réside souvent dans cette dernière fraction que nous voudrions garder pour nous-mêmes.

3. « *Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs* » (Hébreux 4:7).

VIII. Le filet

L'histoire

Lire Matthieu 13:47-48. Jésus évoque ici une scène très familière pour ses auditeurs, qui se tenaient justement sur les bords de la mer de Galilée, et qui voyaient peut-être des pêcheurs occupés à prendre et à trier des poissons. Pour mieux nous imaginer ce que Jésus décrit dans cette parabole, arrêtons-nous brièvement sur les détails suivants.

1. **Le filet.** Le filet dont il s'agit ici n'est pas celui qu'on lançait depuis une barque de pêche, mais ce qu'on appelle en français la seine ou la traîne. Ce filet, long de 4 à 500 mètres, était déployé verticalement du rivage à un bateau, et puis ramené sur lui-même, soit en cercle fermé, soit à la plage. Le bord supérieur était soutenu par des flotteurs de bois léger tandis que le bord inférieur portait des poids de plomb et raclait le fond, si bien que le filet revenait à la surface plein de poissons ainsi que d'animaux aquatiques et d'objets de toute espèce. Les Grecs appelaient ce filet le "filet ramasse-tout" ; les Romains l'appelaient le "balai". En effet, le mot "poissons" ne se trouve pas dans le texte grec du verset 47 ; on y lit simplement : "toutes sortes de choses".

2. **La mer.** Il n'est pas spécifié de quelle mer il s'agit, mais la description fait penser aux pêcheurs de Galilée. Dans le Nouveau Testament, ce lac est désigné par trois expressions : la mer de Galilée, la mer de Tibériade, la mer.

3. **Le triage.** Une fois le filet halé sur le rivage, les pêcheurs s'occupent de leur prise. Ils séparent les poissons dont ils pensent pouvoir tirer un profit et en remplissent des vases en poterie pour les conserver vivants dans l'eau. Les poissons mauvais sont littéralement "ce qui ne vaut rien", inutilisables. On rangerait dans cette catégorie les animaux aquatiques qu'on tenait pour immangeables, les poissons considérés comme impurs par la Loi de Moïse (Lévitique 11:10-11 : tout ce qui vit dans l'eau et qui n'a pas de nageoires ni d'écailles ; comme, par exemple, l'anguille, ou tout simplement les poissons trop petits. Tout ce qui est bon à rien est, littéralement, « jeté dehors » (Matthieu 8:12 ; 22:13 ; 25:30 ; Luc 13:28).

Comme nous le montrera l'explication de Jésus, cette parabole est centrée sur l'acte de triage et surtout sur le rejet des poissons inutilisables. Il n'y a pas ici de place pour l'idée d'un développement long et progressif ; ceci confirme notre réserve à l'égard d'une croissance biologique envisagée dans les paraboles précédentes.

Le contexte

Nous ferions bien de nous rappeler ici le cadre général dans lequel Jésus prononça cette parabole. Le contenu essentiel de sa prédication en Galilée est résumé par Matthieu 4:17: « *Repentez-vous car le royaume des cieux est proche.* » Jésus proclamait le règne messianique comme proche et appelait les Juifs à se repentir et croire en lui pour y avoir accès. La foi et la disposition d'accomplir la volonté de Dieu étaient donc les conditions indispensables pour avoir part au règne qui arrivait. L'appartenance au peuple d'Israël ne suffisait pas ; en effet, Jésus enseignait clairement que les « *filis du royaume* » incrédules seraient « *jetés dehors* » du règne qui avait été promis à leur peuple.

L'application originelle

Jésus lui-même donne une brève explication de cette parabole : Matthieu 13:49-50. Il suffit de lire cette interprétation pour être frappé de sa ressemblance avec celle que Jésus a donnée de la parabole de l'ivraie (Matthieu 13:40-41). En effet, ces deux récits renferment le même enseignement sous deux images différentes. Quel est donc cet enseignement ? Voici la leçon généralement proposée : les bons et les mauvais poissons représentent les justes et les méchants, les vrais et les faux chrétiens qui resteront mélangés dans l'Eglise jusqu'à ce qu'ils soient séparés au dernier jour.

Or, il faut écarter cette interprétation pour à peu près les mêmes raisons pour lesquelles on a rejeté celle qu'on admet généralement pour la parabole de l'ivraie ([voir les remarques au ch. IV](#)). Ce n'est pas l'Eglise qui constitue l'objet du message particulier des paraboles, mais le règne de Dieu, la royauté parfaitement réalisée du Messie. C'est le règne promis à la maison de David, prédit par les prophètes, attendu par Israël et annoncé par Jésus comme étant proche. La portée et la terminologie de la prédication même du Christ ne favorisent donc pas une explication qui appliquerait cette parabole à l'Eglise et à la fin du monde.

Le message de cette petite histoire avait une application beaucoup plus directe et urgente pour les auditeurs juifs de Jésus. Pour la trouver, il faut déterminer comment la situation du règne messianique au premier siècle était semblable au triage des poissons ramassés dans un filet. Notons les traits suivants de l'explication de Jésus.

1. **La comparaison principale.** Dans l'explication de Jésus, il ne s'agit que de la séparation des bons et des mauvais poissons, et c'est sur ce triage que porte la comparaison. Le royaume de Dieu n'est donc pas nécessairement comparé à un filet ; mais on doit comprendre ainsi la formule d'introduction : il en va du règne comme du tri des poissons contenus dans un filet. L'idée du champ dans la parabole de l'ivraie fait place ici à celle du filet : ils contiennent tous deux des bons et des mauvais sujets. Si le filet correspond exactement au champ, il représente le monde et, en particulier, le monde juif.

2. **La fin du monde.** Ce qui se passe lors du triage des poissons est comparé à ce qui se passerait « *à la fin du monde* ». Comme nous l'avons vu ([voir les remarques au ch. IV](#)), cette expression signifie « *l'achèvement de l'âge* » et désigne la conclusion définitive de la période de l'histoire où Dieu avait des rapports particuliers avec Israël en tant que nation. Ce triage aurait donc lieu, non pas au terme final de l'histoire, mais en 66-70 après J.-C., lorsque Dieu jugerait le judaïsme incrédule et mettrait fin, par l'intermédiaire des Romains, à la nation juive.

3. **Les anges.** Nous avons déjà vu les anges associés au Christ lors de sa venue pour juger le peuple juif ([voir les remarques au ch. IV](#) ; Matthieu 13:30, 41 ; 16:27-28 ; 24:30-31, 34 ; 25:31). Ces anges « *s'en iront séparer les méchants du milieu des justes* », ils seront envoyés pour cela par le Fils de l'homme glorifié. Leur rôle consisterait à arracher les méchants et à amasser les justes (Matthieu 13:41). Matthieu 24:31 souligne l'aspect protecteur de leur mission : « *ils rassembleront les élus des quatre vents* ». Par contre, c'est l'aspect punitif de leur mission qui semble ressortir dans la parabole du filet, ainsi que dans Marc 8:38 — 9:1 : « *En effet quiconque aura honte de moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aussi aura honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père avec les Saints anges. Il leur dit encore : En vérité, je vous le dis, quelques-uns de ceux qui se tiennent ici ne goûteront point la mort avant d'avoir vu le royaume de Dieu venir avec puissance.* » Notre ignorance quant à la manière dont les anges effectuèrent cette séparation ne change en rien la réalité de leur intervention !

4. **La séparation des méchants du milieu des justes.** Les paraboles de l'ivraie et du filet ont pour objet le jugement que le Christ exercerait, avant la fin de sa génération,

sur la nation juive. L'une et l'autre nous apprennent ce qui arriverait alors aux « *filis du royaume* », c'est-à-dire aux Juifs, héritiers en puissance du règne qui leur avait été promis dans l'Ancien Testament. Eux, ils croyaient qu'il suffisait d'être enfant d'Abraham pour recevoir le royaume ; mais Jésus voulait qu'ils sachent qu'il y aurait parmi eux un triage. Il leur dit : vous aussi vous serez triés, les uns pour être placés dans le règne. les autres pour être jetés dehors.

Le jugement opérerait ainsi une séparation entre les Juifs ayant cru au Messie (les bons poissons recueillis dans des vases, le blé amassé dans le grenier) et les Juifs l'ayant rejeté (les mauvais poissons jetés dehors et l'ivraie brûlée dans le feu). À ce moment-là apparaîtrait le nouvel Israël, composé de Juifs croyants et débarrassé de la foule de Juifs incroyants du vieil Israël. La crise qui manifesterait cette séparation d'une manière définitive, c'est la destruction du temple et de la ville sainte, qui marqua, en 70, la fin de l'institution nationale juive fondée sur la Loi.

Le fait que ce jugement devait opérer une séparation dans le peuple juif est attesté par plusieurs passages. Citons, par exemple, Matthieu 24:40-41: « *Alors, de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé, de deux femmes qui moudront à la meule, l'une sera prise et l'autre laissée.* » Ce jugement historique du peuple juif devait laisser un « *reste* ». De deux personnes, l'une serait « *prise* » par le fléau destructeur, tandis que l'autre ferait partie du reste. On pourrait songer à une opération de triage où une personne est prise et jetée au loin, tandis que l'autre est recueillie pour être gardée. (Voir aussi Matthieu 3:7-13 ; 25:31-46 ; Luc 19:11-27.)

5. Le rejet des méchants. Ils seront jetés dans la fournaise de feu, où y aura des pleurs et des grincements de dents. Ces images très frappantes ne symbolisent pas ici les peines de l'enfer, mais le jugement historique que subiraient les Juifs qui avaient refusé le Christ. Elles expriment surtout l'angoisse d'être exclus des bienfaits messianiques et rejetés par Dieu. On les retrouve avec le même sens dans Matthieu 3:10-12 ; 7:19 ; 8:12 ; 13:42 ; 22:13 ; 25:30 ; etc. Le rejet des mauvais poissons évoque donc le châtement des Juifs incroyants.

Avec son insistance sur le sort des méchants, cette parabole servait surtout à avertir les Juifs de la menace qui pesait sur ceux d'entre eux qui ne s'attacheraient pas au Christ. En évoquant cette séparation, Jésus détruit la confiance que ses auditeurs mettaient dans leur appartenance au peuple d'Israël et amplifie son appel à la repentance : « *Si vous ne vous repentez pas, vous périrez tous pareillement* » (Luc 13:5). Le dernier délai accordé pour se repentir n'était pas encore écoulé (Luc 13:6-9), mais déjà la cognée était mise à la racine et il fallait agir en conséquence.

Nous trouvons donc à la base de cette parabole la comparaison suivante : de même qu'on fait le triage d'une prise de poissons pour en éliminer les mauvais et conserver les bons, de même les Juifs seraient triés et séparés en deux catégories lors du jugement de leur nation : les croyants, qui seraient placés dans le royaume ; et les incroyants, qui seraient jetés dehors et punis.

Leçons secondaires

1. Le triage que le Christ devait effectuer parmi le peuple juif nous rappelle que Dieu a fixé un jour où son Fils viendra trier tous les hommes. Il faut donc se tourner vers lui pour ne pas être rejeté avec les méchants.

2. Cette parabole nous apprend à ne pas mettre notre confiance dans la "chair" pour hériter les bénédictions de Dieu : ni dans la race, ni dans notre propre justice légale (Philippiens 3:2-9).

IX. La semence

L'histoire

Lire Marc 4:26-29. En général, le fermier palestinien, une fois les semailles faites, ne revenait travailler dans son champ que pour la moisson. Jésus évoque ce fait pour souligner que la croissance est un processus mystérieux qui se déroule indépendamment des actes des hommes ; c'est le grain qui lève tout seul. D'ailleurs, l'intérêt du fermier se porte plutôt sur le but pour lequel il a semé le grain : la moisson. Dès que le fruit est mûr, il se met aussitôt à le recueillir, sans se préoccuper tellement de savoir comment le blé est parvenu à la maturité.

Le contexte

Cette parabole fut prononcée par Jésus sur les bords du lac et dans les mêmes circonstances que celles que nous avons déjà étudiées. Elle n'est cependant pas rapportée dans Matthieu 13 ; l'Évangile de Marc seul nous l'a conservée. En substance, cette petite histoire concorde étroitement, non pas tellement avec celle du semeur, comme on le prétend souvent, mais plutôt avec la parabole du grain de moutarde. C'est, du moins, ce qu'insinue la place qu'elle occupe dans le texte du second Évangile.

L'application originelle

Comme c'est le cas des autres paraboles ayant explicitement trait au règne de Dieu, celle-ci est souvent appliquée à l'Église ou à son œuvre de prédication. Voici les deux interprétations généralement proposées dans cette ligne de pensée : 1) le royaume de Dieu, c'est-à-dire l'Église, se développera progressivement à travers les siècles jusqu'à ce qu'il parvienne, en vertu du pouvoir de croissance qu'il possède, à la consommation finale ; 2) la semence représente la prédication de l'Évangile ; la terre, le cœur fertile des auditeurs "bons et honnêtes" ; la croissance du blé, l'œuvre progressive de la parole dans le cœur ; la moisson, la conversion ou bien la transformation de la personnalité. La leçon principale serait donc soit l'expansion progressive de l'Église, soit l'efficacité de l'Évangile dans les âmes.

Il faut, cependant, reconnaître à nouveau que l'objet de cette parabole (et de toute la série des paraboles dont elle fait partie) n'est pas l'Église, c'est-à-dire la petite communauté des sauvés. En effet, il n'y a pas à chercher longtemps le premier terme de comparaison ; c'est le règne de Dieu, le règne messianique qui n'était pas encore là mais qui était en cours de réalisation pendant et à travers le ministère de Jésus. Il est donc plus vraisemblable et naturel que cette parabole s'applique à la situation inaugurée par la venue du Christ, la situation dans laquelle vivaient Jésus et ses auditeurs immédiats.

Ceci dit, examinons les différents éléments de ce petit tableau pour déterminer l'enseignement principal qu'il nous lègue sur le règne.

1. La comparaison principale. La formule d'introduction, « *Il en est du royaume de Dieu comme d'un homme qui jette la semence en terre* », ne signifie pas que le règne ressemble à un homme ou à une semence. Ce qu'il faut comparer, c'est les deux situations dans leur ensemble : la destinée du règne au temps de Jésus et celle du

grain dans la terre.

2. La moisson. Le mouvement de cette parabole oriente notre attention sur la moisson, qui en constitue le point culminant. Après le “suspense” du développement du grain, soudain arrive le jour où le blé est mûr et le fruit est immédiatement récolté. Car c’est là, en effet, le but et la destinée de la semence jetée en terre : on ne sème que pour moissonner.

La destinée du règne messianique était, à l’époque de Jésus, de venir et de se manifester pleinement. Son irruption dans le monde ne devait se passer que lorsque Jésus serait glorifié et intronisé à la droite de Dieu. Mais ce moment viendrait bientôt. C’est là justement le cœur de la prédication de Jésus, Marc 1:15 : « *Le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche.* » La moisson représente donc l’établissement définitif, l’avènement complet et glorieux du règne messianique. Cette moisson n’était pas encore là, mais s’approchait de manière irrésistible.

3. Les semilles. Si la moisson, qui renvoie à la pleine réalisation du règne, est présentée comme étant future mais proche, les semilles, elles, sont signalées au passé. Suivant fidèlement les temps des verbes grecs, la Bible de Jérusalem traduit ainsi Marc 4:26 : « *Il en est du Royaume de Dieu comme d’un homme qui AURAIT jeté du grain en terre.* » La graine n’est pas plantée sous nos yeux ; elle a déjà été semée. De même, au moment où cette parabole fut prononcée, le règne messianique était déjà semé, sans doute par la venue du Messie et par l’inauguration de son ministère public. C’est alors que Jésus avait commencé à prêcher : “Le temps est accompli et le royaume de Dieu est proche”. Les actes et les paroles de Jésus étaient le début des événements qui aboutiraient à la réalisation parfaite du règne.

Il y a donc ici, comme dans la parabole du grain de moutarde, une continuité et un contraste entre le règne annoncé et le règne établi, le premier répondant aux semilles, et le second à la moisson. Comme le fruit complètement mûri sort du grain jeté en terre, ainsi le règne complètement réalisé sortirait du ministère, déjà inauguré, de Jésus. Le grain était semé et, lorsque le moment serait venu, la moisson arriverait. Après avoir été annoncé, le règne atteindrait le point voulu par Dieu.

4. La croissance. Entre les semilles et la moisson, entre le règne annoncé et le règne établi, la semence mûrit de façon “mystérieuse” (sans que le paysan sache comment) et “spontanée” (la terre produit d’elle-même). Le règne messianique s’avançait irrésistiblement vers sa réalisation, mais d’une manière qui échappait à la compréhension des juifs, qui en étaient témoins.

Cette parabole est donc tout d’abord porteuse du “mystère” du règne de Dieu et du “secret” messianique. Elle répond aux idées préconçues des Juifs, qui s’attendaient à voir le règne messianique s’établir dans l’éclat de grands exploits politiques et militaires et qui ne pouvaient pas croire que ce règne puisse arriver par un moyen aussi “caché” et peu évident que le ministère de Jésus. Pourquoi Jésus n’agissait-il pas pour rassembler le peuple et libérer Israël du joug des Romains ? Le refus de Jésus ne contredisait-il pas ses prétentions ? Même ses frères lui en faisaient le reproche, Jean 7:4 : « *Personne n’agit en secret, s’il cherche à se mettre en évidence ; si tu fais ces choses, manifeste-toi au monde.* » Par là Jésus a déçu son peuple (voir Jean 6:14-15 ; 18:36). À tout cela répond cette parabole.

La maturation du blé non seulement échappe à la compréhension des hommes, mais se fait indépendamment de leur volonté et sans leur intervention. C’est sur cela que Jésus insiste en disant que la semence croît d’elle-même, que le semeur dorme ou reste debout. L’énumération des différentes étapes de la croissance exprime cette même idée selon laquelle le grain lève tout seul sans intervention supplémentaire du

paysan : sans même que celui-ci sache comment, la graine germe, la plante pousse, se prépare. (L'absence d'une indication de durée milite contre une interprétation qui voudrait assimiler la venue du règne à un long développement terrestre tel que l'expansion de l'Église à travers les siècles.)

De même, l'avènement du règne était lui aussi indépendant de la volonté de l'homme. C'était un événement qui arrivait aux Juifs, un fait accompli qui leur était présenté. On pouvait chercher le royaume (Matthieu 6:33), s'efforcer et lutter pour y entrer (Luc 13:24 ; 16:16 ; Matthieu 7:13), s'y préparer par la foi et la repentance (Marc 1:15) et se tenir prêt à l'accueillir. Mais on ne pouvait rien faire de ses propres forces pour amener sa manifestation, ni pour l'empêcher. Daniel décrit ainsi l'apparition du règne messianique, Daniel 2:34-35: « ... une pierre se détacha SANS LE SECOURS D'AUCUNE MAIN [...] et [...] devint une grande montagne et remplit toute la terre. » L'avènement de ce règne se réaliserait par les moyens, non pas humains, mais surnaturels et invisibles.

Les Juifs, par contre, étaient toujours prêts à intervenir par la force pour amener le règne. Mais toute leur agitation humaine était inutile. En dépit de l'apparence cachée et ambiguë qui caractérisait alors le règne, il s'approchait de son accomplissement irrésistiblement et sans le secours d'aucun homme.

Pourquoi l'homme ne serait-il pas capable de contribuer à la venue du règne ? Parce que c'était le règne de DIEU ! C'était SON affaire. C'est LUI qui était à l'œuvre pour le faire advenir par sa propre force et selon son propre dessein. C'est LUI qui en disposait et qui le donnait aux hommes (Luc 12:32 ; 22:29-30). Ce caractère gratuit et surnaturel du règne annoncé apparaît dans l'explication donnée par Daniel de la pierre détachée « sans le secours d'aucune main », Daniel 2:44 : « Dans le temps de ces rois, le Dieu des cieux suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit. » L'arrivée mystérieuse du règne pendant et à travers le ministère de Jésus était donc l'œuvre et le secret de Dieu. C'est pourquoi il fallait croire à cet avènement mystérieux et imminent, la "bonne nouvelle du règne" et se préparer par la repentance à l'accueillir (Marc 1:15).

On pourrait donc exprimer ainsi la comparaison principale de cette parabole : de même qu'une semence jetée en terre croît mystérieusement et produit la moisson, de même Dieu était à l'œuvre dans le ministère de Jésus pour faire advenir, d'une manière mystérieuse mais irrésistible, le règne achevé du Messie. C'est la situation inaugurée par la venue de Jésus que veut mettre en évidence la parabole : le règne s'avancait, grâce à l'action "cachée" mais puissante de Dieu, vers son établissement définitif. Le manque de compréhension chez les Juifs ne diminuait pas cette certitude, car c'était Dieu qui agissait. La seule chose qu'ils pouvaient faire, c'était accueillir ou rejeter l'événement divin qui leur arrivait.

Leçons secondaires

1. Nous ne sommes pas les seuls responsables de l'œuvre divine à laquelle nous participons. C'est peut-être nous qui plantons ou arrosons, mais c'est Dieu qui fait croître (1 Corinthiens 3:6-7).

2. Cette parabole nous appelle à faire davantage confiance à la puissance agissante mais invisible de Dieu. Nos soucis, notre impatience, notre ignorance, et nos doutes ne peuvent en rien diminuer l'efficacité de son action : partant de ce qui n'est rien aux yeux des hommes, Dieu mènera à achèvement ses desseins.

3. L'œuvre du règne est surnaturelle et ne se fait donc pas d'après une recette, ni non

plus par une fausse activité humaine, dans l'agitation et le tumulte. Nos efforts doivent se modeler sur l'action divine et non pas sur les méthodes et la sagesse des hommes.

X. Le serviteur impitoyable

L'histoire

Lire Matthieu 18:23-34. Cette histoire est très facile à comprendre et tient presque du mélodrame. Tout y est poussé jusqu'aux limites du vraisemblable afin qu'il soit impossible aux auditeurs d'échapper à la conclusion qui s'impose. Arrêtons-nous sur certains des éléments étonnants du récit qui indiquent le jugement que nous devons porter sur la situation décrite.

1. **Le décor.** L'histoire semble se dérouler dans un royaume païen plutôt qu'en Palestine, où la procédure pénale dont il est question n'était pas courante : vente de la famille d'un débiteur, prison pour dettes, tortures pénales. Il est possible que les serviteurs du roi soient de hauts fonctionnaires de la cour et non pas des esclaves ordinaires. Quoi qu'il en soit, le roi, monarque absolu, possède sur eux les droits d'un maître.

2. **La dette du premier serviteur.** Le serviteur devait une somme énorme. Selon les estimations des commentateurs, la dette s'élevait à quelque 60 millions de francs or et représentait environ 3 millions de journées de travail d'un bon ouvrier. Cette somme était presque inimaginable pour les auditeurs de Jésus.

3. **La remise de la dette.** La miséricorde du roi est aussi inattendue que grande. Dans la réalité quotidienne, les choses ne se passent pas ainsi ; on ne remet pas tous les jours une dette de 60 millions de francs or !

4. **La dureté de l'homme pardonné.** Sa brutalité est presque incroyable, on dirait qu'il a instantanément oublié ce qui venait de lui arriver. Car c'est en sortant d'auprès du roi qu'il jette en prison un collègue incapable de lui rendre 100 deniers, une somme 600 000 fois plus petite que celle qu'il devait lui-même, environ 1000 francs or. Sa dureté de cœur est soulignée par le fait que son collègue prononce exactement (sauf pour le mot "tout") la même supplication qu'il avait lui-même adressée au roi.

5. **La sévérité du roi.** Cette fois le roi ne se contente pas de vendre le serviteur coupable, mais il le livre à la torture et exige le paiement de l'ancienne dette. Jésus montre ainsi la colère terrifiante du roi et la sévérité de la punition qu'il fait subir au serviteur sans pitié.

Comme nous le montrera le verset 35, c'est sur la réaction finale du roi que se porte l'intérêt de cette histoire. Les auditeurs sont appelés à mettre en parallèle les deux premières scènes (les versets 23-27 et les versets 28-30) pour reconnaître la justice de la sentence prononcée par le roi dans la troisième scène (les versets 31-34). N'est-il pas juste que le roi retire sa pitié à celui qui s'est montré impitoyable ?

Le contexte

Cette parabole sert de conclusion aux instructions données par Jésus au groupe étroit des apôtres (Marc 9:35) et destinées à orienter la vie de la communauté messianique. En effet, le mot "Église", prononcé deux fois au verset 17, est la clef qui nous ouvre les enseignements de ce chapitre. Voici un bref résumé des vingt premiers versets :

1. **Versets 1-4.** Aux apôtres, qui discutaient pour savoir qui parmi eux était le plus grand, Jésus rappelle que l'humilité est non seulement une condition indispensable

pour entrer dans le royaume mais aussi pour y atteindre la grandeur. Cette humilité consiste à regarder les autres membres du royaume comme au-dessus de soi-même et à être leur serviteur.

2. **Versets 5-14.** La dignité de chaque croyant est telle qu'on doit éviter à tout prix de le mépriser ou de provoquer sa chute. Car Dieu ne veut pas qu'un seul se perde.

3. **Versets 15-18.** Jésus énonce ensuite la procédure de correction fraternelle qui doit s'exercer dans l'Église afin de ramener à Dieu un frère égaré.

4. **Versets 19-20.** Ces deux versets ont trait au rassemblement de la communauté messianique, réduite à sa plus simple expression, à deux ou trois personnes.

C'est donc dans le cadre des instructions concernant la vie de l'Église que se situe d'abord cette parabole.

Son contexte immédiat apparaît dans Matthieu 18:21-22. Le chiffre 70 x 7 est évidemment symbolique et signifie que le pardon accordé à un frère pénitent (Luc 17:3-4) ne doit pas avoir de limites. Jésus propose la parabole du serviteur impitoyable, non pas tellement pour illustrer la fréquence du pardon, mais pour justifier l'exigence d'une telle générosité.

L'application originelle

Le plus grand problème posé par l'interprétation de cette parabole est celui de déterminer jusqu'à quel point on doit allégoriser les différents éléments du récit. Nous avons tout de suite tendance à voir dans le roi, Dieu lui-même ; dans le premier serviteur, le disciple ; dans ses énormes dettes contractées envers le roi, les fautes du disciple ; dans la remise de dette, le pardon de Dieu ; dans le compagnon de service, un frère ; dans sa petite dette envers le premier serviteur, les manquements entre frères ; dans la punition du serviteur impitoyable, les, les peines de l'enfer. Ces applications allégoriques semblent naturelles et sont peut-être justifiées. Même si elles ne le sont pas, cela ne change pas grand-chose à la leçon principale dégagée par Jésus dans Matthieu 18:35.

Insérons maintenant dans la parabole cette explication.

1. **La comparaison principale.** La formule d'introduction « *le royaume des cieux est semblable à un roi* » ne compare pas le règne à une personne ; mais elle signifie que dans le royaume messianique à venir, Dieu agirait comme agit le roi décrit dans la parabole.

2. **Le pardon de Dieu.** Dans la première scène, Jésus rappelle aux disciples la place du pardon et de la miséricorde dans le règne qui vient, un pardon et une miséricorde dont tous les membres du royaume bénéficieraient. Ce serait la caractéristique des rapports entre Dieu et ses sujets. Le geste du roi n'est pas le fait central du récit, mais constitue le critère à partir duquel on doit juger la dureté du serviteur envers son compagnon.

3. **La nécessité du pardon fraternel.** La pointe polémique de la parabole en ce qui concerne les disciples se trouve sans doute au verset 33 : « *ne devais-tu pas avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi ?* » Puisque le règne messianique à venir serait un régime de pardon, nos rapports avec les autres membres de ce royaume doivent être déterminés par l'esprit de pardon. Le ciment indispensable de l'Église, c'est le pardon fraternel. Éphésiens 4:32 : « *Faites-vous grâce*

réciiproquement, comme Dieu vous a fait grâce en Christ. » Colossiens 3:13 : « Faites-vous grâce réciiproquement ; si quelqu'un a à se plaindre d'un autre, comme le Christ vous a fait grâce, vous aussi, faites de même. »

4. Le jugement du disciple impitoyable. Dans la parabole, le roi s'indigne contre la cruauté du premier serviteur et revient sur son acte de miséricorde : il exige le paiement intégral de l'ancienne dette et livre le coupable aux bourreaux. Voilà la comparaison principale de la parabole : c'est ainsi que mon Père céleste vous traitera... Jacques énonce la même leçon dans Jacques 2:13a : *« Car le jugement est sans miséricorde pour qui n'a pas fait miséricorde. »* Celui qui refuse de pratiquer la miséricorde méprise ce qui assure son propre salut et ne doit pas s'attendre à recevoir de la pitié de Dieu. Au contraire, le Seigneur traitera le disciple impitoyable selon la mesure dont celui-ci se sera lui-même servi. Que ce traitement comporte la "ré-imputation" des anciens péchés ou simplement le refus de nouveaux actes de pardon (1 Jn 1.7-9), le résultat est le même : on s'exclut de la grâce et on tombe sous la condamnation divine dans toute sa sévérité.

Ainsi, cette parabole est avant tout un avertissement qui procède du principe suivant : le pardon que Dieu accorde au disciple est conditionné par celui que le disciple accorde à ses frères. Cette réciprocité est souvent énoncée dans les Évangiles. Marc 11:25 : *« Et lorsque vous êtes debout en prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos fautes. »* Matthieu 6:14-15 : *« Si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi, mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos fautes. »* (Voir aussi Matthieu 5:7, 23-24 ; 6:12 ; Luc 6:38.) Le pardon de Dieu, gratuit et immérité, est néanmoins conditionnel et dépend (parmi d'autres choses) de la disponibilité du disciple à pardonner.

Au chapitre 2 de son épître, Jacques combat des préjugés sociaux et un manque de miséricorde au sein de l'Église. Pour conclure son argumentation, il formule d'une manière positive la même idée exprimée négativement dans cette parabole. Jacques 2:13b : *« La miséricorde triomphe du jugement. »* Le disciple qui fait miséricorde n'a pas à craindre le jugement de Dieu, car il connaît sa récompense. Matthieu 5:7 : *« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. »*

Voici donc la leçon de la parabole exprimée sous forme d'une comparaison : de même que le roi a traité sans pitié le serviteur impitoyable qui avait refusé de remettre la dette à son compagnon, de même Dieu jugera sévèrement et refusera le pardon au membre du royaume messianique qui ne pardonne pas à son frère. Le pardon fraternel est l'une des exigences que le règne miséricordieux de Dieu pose devant les membres de son royaume.

Leçons secondaires

La parabole, orientée vers la leçon principale que nous venons de voir, est riche de plusieurs autres enseignements.

1. Elle nous rappelle quelle est la situation de tous les hommes devant Dieu : celle de débiteurs insolvable en raison de leurs péchés.
2. Elle nous montre la compassion de Dieu qui, ayant pour lui le droit, consent à ne pas en user envers l'homme et à supporter lui-même les frais et le dommage.
3. Le disciple ne doit son pardon qu'à un décret de pure grâce, mais cette grâce est

néanmoins conditionnelle. Il peut la perdre.

4. Dieu a infiniment plus à nous remettre, que nous n'avons à remettre à nos frères.

XI. Les ouvriers embauchés à différentes heures

L'histoire

Lire Matthieu 20:1-15. Dans la Palestine du temps de Jésus, l'embauche d'ouvriers journaliers par un propriétaire de vignes faisait partie de la vie de tous les jours. Et pourtant, certains détails de cette histoire sont si inhabituels qu'ils ont dû étonner beaucoup les auditeurs. Considérons certains de ces détails dans chacun des quatre épisodes du récit.

1. **L'embauche des ouvriers** (versets 1-7). Le jour chez les Juifs commençait au lever du soleil et il était divisé en douze heures. Ainsi, le maître de maison se rend cinq fois sur la place pour chercher des ouvriers : à 6 h., à 9 h., à 12 h., à 15 h. et à 17 h. Or, la journée de travail finissait à 18 h. Si l'embauche de journaliers à 6 h. du matin concorde avec la réalité quotidienne, les embauchages suivants deviennent, au fur et à mesure qu'avance le jour, de plus en plus étonnants. Il n'était pas conforme aux pratiques courantes de chercher encore d'autres travailleurs une heure seulement avant la fin de la journée ! C'est que Jésus avait besoin, pour son enseignement, d'équipes fournissant un travail inégal.

2. **La paie** (versets 8-10). Il est remarquable que le maître prescrit de commencer la paie par les derniers ouvriers engagés. Cet ordre est nécessaire pour préparer la déception des premiers ouvriers. Ce n'est qu'en voyant les derniers ouvriers recevoir un denier que les premiers s'attendent à toucher plus.

3. **Le murmure des premiers ouvriers** (versets 11-12). On ne peut guère s'empêcher de partager l'indignation des ouvriers qui se sentent lésés. La plus grande durée et la plus grande difficulté de leur travail ne leur donnent-elles pas droit à un salaire plus élevé ? Est-ce juste de donner un même salaire pour des quantités de travail différentes ? C'est la conduite apparemment injuste du maître qui a dû surprendre le plus les auditeurs. En s'associant au point de vue des premiers ouvriers, on tombe dans le piège. Jésus prépare ainsi les auditeurs pour la réponse du maître qui leur fera comprendre en quoi ce point de vue est erroné.

4. **La réponse du maître** (versets 13-15). Le maître défend la parfaite justice de sa conduite. Étant donné qu'il a respecté son contrat avec les premiers ouvriers, de quoi peut-on l'accuser ? De disposer comme il veut de ce qui lui appartient de droit ? D'exercer la bonté envers ceux qui n'avaient pas de travail ? Ce qui, à première vue, a paru injuste était en réalité parfaitement justifié, non seulement parce que conforme aux droits légitimes du maître mais aussi comme acte de compassion.

C'est justement sur la réponse du maître que porte l'accent du récit. Toute la mise en scène est construite de manière à démontrer la justice de son comportement qui pourtant avait, à première vue, paru injuste. La parabole veut donc amener les auditeurs à juger la situation décrite non pas du point de vue erroné des premiers ouvriers mais du point de vue juste du maître de maison.

Le contexte

Plus peut-être que toute autre, cette parabole a besoin d'être examinée dans le cadre des circonstances qui l'ont vu naître. Ayant quitté définitivement la Galilée, Jésus se

rend à Jérusalem pour être livré et crucifié. Il rencontre alors un certain chef du peuple (Luc 18:18) qui, bien que cherchant la vie éternelle, est trop attaché à ses richesses pour y renoncer afin de suivre Jésus. L'attitude du jeune chef riche est pour le Christ l'occasion d'un nouvel enseignement sur l'obstacle que constituent les richesses pour entrer dans le royaume (voir aussi Matthieu 6:24 ; Luc 6:20-26 ; 12:13-34 ; etc.). Lire Matthieu 19:23-30. Relevons de ce passage les éléments susceptibles d'orienter notre interprétation du récit.

1. La difficulté pour les riches d'entrer dans le royaume messianique. Cette déclaration de Jésus doit être rapprochée des nombreux passages indiquant que les bienfaits du règne à venir seraient refusés aux Juifs qu'on estimerait au premier abord les plus dignes de les recevoir : aux riches, aux grands, aux "justes", aux sages, aux chefs, aux bien vus. Le règne serait donné plutôt aux humbles, aux petits, aux pécheurs, aux pauvres, aux méprisés.

2. L'étonnement des disciples. On pensait généralement dans le judaïsme que les richesses matérielles étaient la récompense des justes. Les disciples semblent en tout cas avoir estimé les membres de la classe dirigeante et riche comme étant des candidats de choix pour le règne. Marc 10:24, 26 : « *Les disciples étaient stupéfaits par ses paroles [...] et se disaient les uns aux autres : Alors qui peut être sauvé ?* » Leur stupéfaction est d'autant plus grande que les membres de cette classe étaient (ou au moins donnaient l'impression d'être) scrupuleusement fidèles à la Loi et aux règles de la pureté légale. C'est comme si l'on disait aujourd'hui à un catholique que le pape, les évêques et tous les curés seraient exclus du ciel !

3. La question de Pierre. Les paroles dures de Jésus provoquent la question suivante : Voici que nous avons tout quitté et que nous t'avons suivi, qu'en sera-t-il pour nous ? D'après la réponse de Jésus, cette question semblerait inspirée non pas par une certaine suffisance ou un esprit de marchandage de la part de Pierre, mais par une véritable inquiétude.

4. La réponse rassurante de Jésus. Contrairement aux riches et aux notables juifs, les apôtres connaîtraient bientôt la joie non seulement d'être admis dans le royaume mais aussi d'y partager l'autorité du Christ. (Le mot "renouvellement" désigne ici les temps messianiques, l'époque où le Christ serait assis sur le trône restauré de David pour régner sur les douze tribus d'Israël. Ce temps était alors proche.) Jésus certifie aussi la récompense de TOUS ceux qui l'auront suivi : ils jouiront pleinement des bienfaits du royaume de Dieu. Luc 12:32 : « *Sois sans crainte, petit troupeau ; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume.* »

5. La sentence qui termine la réponse de Jésus. Matthieu 19:30 (Bible de Jérusalem) : « *Beaucoup de premiers seront derniers, et de derniers premiers.* » L'accent porte sur le mot "beaucoup" : nombreux seront ceux qui, privilégiés et considérés aujourd'hui, seront, lors de l'avènement du règne, jugés différemment ; nombreux seront ceux qui, pauvres et méprisés aujourd'hui, seront alors jugés différemment.

C'est pour expliquer et justifier ce renversement de jugements humains que Jésus propose cette parabole. En effet, celle-ci est encadrée par la sentence de Matthieu 19:30 qui lui sert et d'introduction et de conclusion.

L'application originelle

On peut aborder de deux manières cette parabole difficile : soit comme une allégorie où il faudrait donner à chaque détail une signification symbolique ; soit comme une

comparaison où on ne relèverait que la leçon principale. Selon l'interprétation courante aujourd'hui, il s'agirait d'un enseignement allégorique sur l'égalité des récompenses au ciel. Le maître de maison, c'est Dieu ; la vigne, son royaume ; les ouvriers, ce sont les hommes convertis à des âges différents de la vie, fournissant ainsi des sommes différentes de service ; la paie, c'est le jugement dernier ; l'intendant, le Christ ; le denier, la vie éternelle. Ainsi tous les élus recevraient la même rétribution céleste ; il n'y aurait pas lieu de se plaindre.

Que cette doctrine soit vraie ou non, ce n'est pas la leçon de la parabole. Car selon cette interprétation, les premiers ne deviennent pas les derniers ; tous reçoivent la même récompense. Cette allégorisation a aussi l'inconvénient de faire complètement abstraction du contexte dans lequel Jésus a prononcé la parabole.

Au lieu de chercher des applications allégoriques, il vaut mieux essayer simplement de dégager la vérité centrale et l'appliquer à la situation de Jésus et de ses auditeurs immédiats. Jésus lui-même énonce la leçon dans Matthieu 20:16. La difficulté consiste à accorder cette sentence avec la parabole, alors qu'elles ne semblent pas correspondre l'une à l'autre. Les observations suivantes, je l'espère, nous aideront.

1. Le sens de "premiers" et "derniers". Dans la sentence de 19:30 et 20:16, ces termes ne désignent pas un ordre d'entrée ni un rang occupé dans le règne ; il s'agit plutôt de l'admission même dans le règne. Autrement dit, les derniers devenus "premiers" sont ceux qui entreront dans le royaume ; les premiers devenus "derniers" sont ceux qui en seront exclus. Voilà justement le sujet traité dans le contexte de Matthieu 19:16-30 : l'exclusion des riches et l'admission des disciples.

Cette sentence se trouve dans un autre contexte, où elle a exactement le même sens. Luc 13:23-30 : « *Quelqu'un lui dit : Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ? Il leur répondit : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite. Car je vous le dis, beaucoup chercheront à entrer et n'en seront pas capables. Quand le maître de maison se sera levé et aura fermé la porte, et que, restés dehors, vous commencerez à frapper à la porte et à dire : Seigneur ! ouvre-nous ! il vous répondra : Je ne sais pas d'où vous êtes. Alors vous commencerez à dire : Nous avons mangé et bu devant toi, et tu as enseigné dans nos rues. Et il vous répondra en disant : Je ne sais pas d'où vous êtes ; éloignez-vous de moi, vous tous, qui commettez l'injustice. Il y aura là des pleurs et des grincements de dents, quand vous verrez Abraham, Isaac, Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu, et que vous serez jetés dehors. Il en viendra de l'orient et de l'occident, du nord et du midi ; et ils se mettront à table dans le royaume de Dieu. Et voici : il y a des derniers qui seront premiers et des premiers qui seront derniers.* » Israël avait été l'objet des promesses messianiques, mais tout Israël n'entrerait pas dans le royaume. Car la porte était étroite et peu de Juifs répondaient à l'appel de Jésus. Les autres, les incroyants, les premiers devenus "derniers" seraient exclus du festin messianique ; ils seraient laissés dehors et repoussés par le maître de maison. À leur place le petit troupeau de Juifs croyants et les païens participeraient avec les patriarches et les prophètes au royaume de Dieu. La sentence ne comporte donc aucune notion de temps ou de rang ; elle oppose seulement ceux qui seront admis et ceux qui seront exclus.

Il en est de même dans Matthieu 21:31b-32 : « *En vérité je vous le dis, les péagers et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice, et vous n'avez pas cru en lui. Mais les péagers et les prostituées ont cru en lui, et vous, qui avez vu cela, vous ne vous êtes pas ensuite repentis pour croire en lui.* » Parmi les Juifs, les docteurs, les scribes, les Pharisiens, les grands prêtres, les anciens, croyaient bien qu'ils seraient du nombre des élus. Leur connaissance de la Loi, leur position dans la société semblaient devoir leur garantir une place dans le royaume. Mais Jésus leur dit que les péagers et les prostituées les y

« *devanceraient* ». Ce verbe n'exprime pas ici une priorité chronologique. Les pécheurs n'auraient pas une certaine avance sur les chefs du peuple ; ils prendraient leur place ! Les chefs incrédules et endurcis seraient exclus, les pécheurs repentis seraient admis dans le règne.

2. **La perception du denier.** Étant donné que les derniers sont ceux qui ne reçoivent pas le royaume, on ne peut guère identifier allégoriquement la perception du denier avec l'entrée dans la vie éternelle ; car tous les ouvriers, les derniers aussi bien que les premiers, y seraient admis. Ainsi ce n'est pas le fait lui-même d'être admis ou exclu qui est illustré par la parabole ; celle-ci SUPPOSE mais ne décrit pas l'exclusion des derniers et l'admission des premiers. Jésus a déjà indiqué qui serait exclu et qui serait admis. C'est pour répondre à la stupéfaction des disciples que Jésus raconte la parabole, c'est pour leur montrer la justice de Dieu dans l'exercice souverain de sa bonté.

3. **Les ouvriers.** Beaucoup d'auteurs ont vu dans cette parabole une condamnation des Pharisiens (représentés par les premiers ouvriers) qui se scandalisaient de l'amitié que témoignait Jésus pour les pécheurs (représentés par les derniers ouvriers). Jésus aurait bien pu penser à ces deux groupes en construisant son récit. Mais il ne faut pas oublier que la parabole est adressée aux disciples et non pas aux Pharisiens. Tous ces éléments — les ouvriers, les murmures — font simplement partie de la mise en scène. Ils ne servent qu'à créer une certaine correspondance entre les idées erronées qui ont provoqué la stupéfaction des disciples et les idées erronées qui provoquent l'indignation des premiers ouvriers.

C'est que les disciples, comme les premiers ouvriers, ont jugé l'action de leur maître du point de vue humain et non pas du point de vue divin. Si Dieu exclut du royaume les Juifs qui, selon l'opinion générale, y avaient le plus droit ; et s'il admet au royaume les Juifs qui, selon l'opinion générale, ne méritaient que le mépris ; c'est que Dieu a raison et l'opinion générale a tort.

En somme, cette parabole est la justification de la liberté divine de distribuer ses bénédictions, non pas selon les mérites ou les droits supposés des hommes, mais selon sa bonté souveraine. Paul exprime la même idée dans un autre contexte : Romains 9:14-16, 18 : « *Y a-t-il en Dieu de l'injustice ? Certes non ! Car il dit à Moïse. Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde, et j'aurai compassion de qui j'aurai compassion. Ainsi cela ne dépend pas de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. [...] Ainsi il fait miséricorde à qui il veut.* » Si Dieu, en accordant ou en refusant l'accès à son règne, renverse souvent le jugement des hommes, nul ne saurait y trouver à redire. Car Dieu ne doit rien à personne. Tout dépend de sa bonté et de son droit légitime de faire ce qu'il veut avec ce qui est à lui.

La leçon de la parabole pourrait donc être ainsi formulée : de même que le maître de maison agit en toute justice lorsqu'il accorde, par bonté, un salaire aussi élevé à ceux qui ont travaillé une heure qu'à ceux qui ont travaillé toute la journée, de même Dieu, sans jamais manquer à la justice, a le droit de donner le royaume à qui lui plaît.

Leçons secondaires

1. La souveraineté de Dieu est absolue ; personne n'a le droit de juger ou de mettre en question ce que fait le Tout-Puissant.
2. Dieu nous bénit non pas à cause de nos mérites mais selon sa bonté.
3. Cette parabole nous invite à ne pas nous scandaliser de la grâce de Dieu envers

ceux que nous jugeons indignes de la recevoir.

XII. Les deux fils

L'histoire

Lire Matthieu 21:28-31a. Il n'est pas difficile de déterminer le point central de ce petit récit ; car Jésus précise lui-même le jugement que les auditeurs doivent porter sur la situation décrite : Qu'en pensez-vous ? Lequel des deux a fait la volonté du père ? Impossible de répondre autre chose que : le premier.

Le contexte

Pour découvrir son sens originel, il faut situer cette parabole dans le cadre des circonstances historiques qui ont amené Jésus à la prononcer. En Matthieu 21, l'heure de Jésus est arrivée, et il vient de faire son entrée triomphale à Jérusalem. On est au début de la semaine même de la crucifixion, une semaine marquée par des conflits toujours plus graves entre le Christ et les chefs du peuple. Ceux-ci, indignés par les acclamations messianiques que lui adressaient les foules (Matthieu 21:15 ; Luc 19:39-40), par les miracles qu'il accomplissait (Matthieu 21:14-15), par son expulsion des vendeurs (Marc 11:18) et par son enseignement dans le temple, sont décidés à supprimer Jésus. Luc 19:47b-48 : « *Et les principaux sacrificateurs, les scribes et les chefs du peuple cherchaient à le faire périr ; mais ils ne savaient comment faire car tout le peuple était suspendu à ses lèvres.* »

Ainsi, c'est dans le but de trouver un motif d'accusation contre Jésus que les autorités religieuses et politiques du peuple viennent l'interroger sur l'origine de sa mission. Lire Matthieu 21:23. La question est posée par les principaux sacrificateurs, les anciens du peuple et les scribes (Luc 20:1), c'est-à-dire par les représentants des trois groupes qui constituaient le sanhédrin (Luc 22:66). Leur question vise non seulement la prédication de Jésus dans le temple mais aussi tous les actes d'allure messianique qu'il avait accomplis depuis son arrivée à Jérusalem. Elle revient à lui demander de déclarer formellement s'il est le Messie, s'il tient son autorité de Dieu ou non. Or, ce n'est que quelques jours après, lors de son apparition devant le souverain sacrificateur et le sanhédrin, que Jésus fera cette confession capitale (Marc 14:61-62).

Pour le moment, il refuse de répondre si ses interrogateurs ne répondent pas d'abord eux-mêmes à sa question. Lire Matthieu 21:24-27. Jésus amène les chefs religieux du peuple à avouer publiquement leur incompetence pour juger si son ministère vient de Dieu ou des hommes. Car les voici, eux dont la fonction était de contrôler tout enseignement religieux, incapables de se prononcer sur un personnage aussi important que Jean. Jésus n'a aucun compte à rendre à des juges tellement ignorants. D'ailleurs, étant donné le dilemme devant lequel la question de Jésus met ses inquisiteurs, ceux-ci n'insistent pas !

Après avoir ainsi retourné la situation, Jésus passe à l'offensive pour démasquer l'opposition des chefs d'Israël et les menacer du jugement divin. Cette contre-attaque consiste à raconter trois paraboles qui gravitent autour du rejet du Christ par ceux-là mêmes qui auraient dû le recevoir : les membres de la classe dirigeante. Ceux-ci sont visés en effet par les paraboles des deux fils, des vigneronniers homicides et des noces. Lire Matthieu 21:45-46. Dans la suite de l'Évangile, toutes les autorités politiques et religieuses juives se liguèrent de plus en plus contre Jésus (Matthieu 22:15-46) ; et la série de controverses inaugurée par la démarche des sanhédrinites aboutira aux terribles malédictions contre les Pharisiens et les scribes (Matthieu 23:1-36) et au discours prophétique annonçant le jugement divin qui les frappera, eux et tous les

Juifs incroyants (Matthieu 24–25).

L'application originelle

Une fois que ses auditeurs ont porté leur jugement sur la situation décrite dans le récit, Jésus applique ce jugement à leur propre situation. Lire Matthieu 21:31-32. Cette parabole est évidemment une accusation portée contre les chefs du peuple rassemblés autour de Jésus dans le temple. Relevons de l'application faite par Jésus les différents éléments de cette mise en accusation.

1. **Le piège.** Dans la discussion qui a provoqué cette parabole, Jésus avait posé aux chefs du peuple la question suivante, Matthieu 21:25 : « *Le baptême de Jean, d'où venait-il ? Du ciel, ou des hommes ?* » Flairant le piège, ils ont raisonné entre eux : « *Si nous répondons : Du ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru en lui ?* » Ils ont donc refusé de répondre. Par contre, ils répondent à la question du verset 31 : « *Lequel des deux a fait la volonté du père ?* », sans soupçonner qu'en réalité les deux questions visaient la même chose, leur propre rébellion contre Dieu. Par leur réponse, ils se jugent donc eux-mêmes.

2. **Le sujet d'accusation.** Jésus reproche à ses adversaires d'être comme le fils qui finit par désobéir à la volonté de son père. Car en rejetant le ministère de Jean-Baptiste, les chefs du peuple avaient en réalité refusé de reconnaître l'autorité de Dieu et de s'y soumettre. C'est justement l'accusation qu'ils cherchaient à éviter (Matthieu 21:25-26). Et pourtant, la conclusion de Jésus est inéluctable.

a) Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice. L'expression "la voie de la justice" ne désigne pas seulement la conduite morale de Jean-Baptiste, qui était un modèle de sainteté, mais plutôt l'origine divine de tout son ministère. Jean 1:6 : « *Il y eut un homme envoyé par DIEU, du nom de Jean.* » Parlant du Père, Jean-Baptiste dit dans Jean 1:33 : « *Celui qui m'a ENVOYÉ baptiser.* » Jean vint dans la voie de la justice parce que sa mission et son message tenaient leur autorité de Dieu lui-même.

b) Et vous n'avez pas cru en lui. Leur attitude vis-à-vis de Jean-Baptiste avait été systématiquement négative ; ils avaient rejeté sa personne, sa prédication et son baptême. Aux Pharisiens qui lui avaient demandé qui il était, Jean répondit, Jean 1:23 : « *Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Rendez droit le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Ésaïe.* » Mais au lieu d'admettre qu'il était l'Élie qui devait venir (Matthieu 11:14 ; Luc 1:17), ils répandirent sur lui une critique haineuse, Matthieu 11:18 : « *Il a un démon!* » Jean proclamait, Matthieu 3:2 : « *Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche.* » Mais, dans leur cœur orgueilleux et endurci, les dirigeants juifs se fermèrent à cette prédication ; ils refusèrent de reconnaître leur culpabilité devant Dieu et leur besoin de se repentir ; ils refusèrent de croire à la bonne nouvelle de l'avènement imminent du règne messianique et du salut. Finalement, ils refusèrent le baptême de Jean, Luc 7:30 : « *Mais les Pharisiens et les docteurs de la loi, en ne se faisant pas baptiser par lui, ont rejeté le dessein de Dieu à leur égard.* » Cela nous amène implacablement à la conclusion qui s'impose.

c) En rejetant le ministère de Jean, les chefs du peuple et leurs semblables se sont soustraits à la volonté du Père. En tant qu'envoyé de Dieu, Jean avait pour mission de préparer le peuple, par un appel à la repentance, à entrer dans le règne messianique. Les chefs ont entendu cet appel divin, mais l'ont refusé. Ils ont adopté l'attitude du second fils : ils n'ont pas accompli la volonté de leur

Père.

3. L'aggravation de la culpabilité. L'incrédulité des chefs religieux était d'autant plus grave qu'ils s'étaient engagés au service de Dieu et se vantaient de connaître et de faire sa volonté. Par leurs fonctions, leur zèle pour la loi et leurs prétentions d'être justes, ils étaient ceux qui se déclaraient prêts à faire la volonté divine. Par conséquent, ils auraient dû être les premiers à reconnaître l'autorité de Dieu qui se manifestait dans la mission de Jean et les premiers à s'y soumettre. Ils étaient comme le fils qui dit oui à son père mais qui refuse ensuite de lui obéir.

Mais ce qui aggrave vraiment le cas des Pharisiens et des scribes, c'est leur endurcissement devant l'exemple des péagers et des prostituées. Ceux-ci étaient les types mêmes des pécheurs publics, méprisés par tout Juif observateur de la loi. Et pourtant, ces pécheurs notoires, qui avaient d'abord refusé la volonté de Dieu, ont cru à la prédication de Jean, se sont repentis, ont accepté son baptême et ainsi se sont mis en marche pour le royaume messianique. Luc 7:29 : « *Tout le peuple l'a entendu et les péagers ont justifié Dieu, en se faisant baptiser du baptême de Jean.* » Les pécheurs ont donné raison à Dieu et ont reconnu son autorité en se faisant baptiser par Jean, ils sont devenus des fils obéissants de Dieu. Matthieu 21:32 : « *Et vous, qui avez vu cela, vous ne vous êtes pas ensuite repentis pour croire en lui.* » Ce que les Pharisiens ont vu, ce n'est pas seulement Jean, mais la repentance des pécheurs. Cela, au moins, aurait dû les provoquer à imiter leur exemple ; et pourtant, ils ont persévéré dans leur incrédulité.

4. La sentence. La foi, la repentance et l'obéissance sont des conditions indispensables pour avoir accès au royaume messianique. En rejetant Jean, les Pharisiens s'en sont exclus eux-mêmes. Matthieu 21:31b : « *En vérité je vous le dis, les péagers et les prostituées vous devanceront dans le royaume de Dieu.* » Voici justement la pointe de la parabole : les pécheurs repentis "devanceraient" dans le règne imminent les chefs incrédules. Le verbe "devancer" n'a pas ici une signification d'ordre ou de temps, mais d'exclusion. Les pécheurs convertis n'auraient pas une certaine avance sur les Pharisiens endurcis ; ils prendraient carrément leur place dans le royaume. La sentence que Jésus prononce contre ses interlocuteurs est celle-ci : Les pécheurs repentis parviendront au royaume messianique, mais pas vous !

A l'hostilité meurtrière des chefs du peuple, Jésus répond par une parabole de condamnation, dont la leçon peut être formulée ainsi : de même que c'est le fils d'abord rebelle mais ensuite repentant qui fait la volonté de son père, et non pas le fils qui dit oui mais n'obéit pas, de même ce sont les pécheurs ayant cru en Jean-Baptiste qui entreraient dans le royaume messianique et non pas les chefs du peuple qui ont rejeté Jean et refusé de se repentir.

Leçons secondaires

1. Un "oui" qui n'est suivi par des actes n'exprime pas une véritable obéissance. Luc 6:46 : « *Pourquoi m'appelez-vous : Seigneur, Seigneur ! et ne faites-vous pas ce que je dis ?* »

2. Pour Dieu, l'important ce n'est pas ce que nous étions, mais ce que nous devenons.

3. Cette parabole illustre la nature de la vraie repentance : revenir complètement sur sa rébellion contre Dieu pour accomplir ce qu'il demande dans une situation donnée.

XIII. Les vigneron

L'histoire

Lire Matthieu 21:33-41 (Marc 12:1-9 ; Luc 20:9-16a). Comme les autres paraboles, celle-ci invite les auditeurs à émettre un jugement sur l'histoire racontée. Avant de préciser quel est ce jugement, considérons certains éléments intéressants de ce récit, qu'on peut diviser en cinq épisodes.

1. **La plantation de la vigne** (verset 33). Les dispositions prises par le maître de maison pour aménager la vigne soulignent son droit absolu sur sa propriété. Elle lui appartient parce qu'il l'a lui-même montée et installée.

2. **L'envoi successif des serviteurs** (versets 34-36). Deux faits doivent nous frapper dans cet épisode. D'abord, le propriétaire fait preuve d'une patience incroyable, une patience qu'on ne trouverait pas dans la vie ordinaire. Quel maître laisserait, sans réagir, tous ses serviteurs être ainsi massacrés les uns après les autres ? Le deuxième fait frappant, c'est la culpabilité accumulée des vigneron, qui commettent crime sur crime pour frustrer le maître de ce qui lui revient de droit. Ce sont des criminels endurcis qui agissent en toute conscience de leur rébellion.

3. **L'envoi du fils** (verset 37). Voici le trait le plus étrange du récit. Quel père, en effet, ayant vu tous ses serviteurs tués enverrait vers les meurtriers son fils unique (Marc 12:6) et bien-aimé (Luc 20:13) dans le vague espoir que peut-être ils le respecteraient (Luc 20:13).

4. **Le meurtre du fils** (versets 38-39). Comme le maître n'a plus de serviteurs et que son fils est unique, les vigneron supposent, semble-t-il, qu'il ne reste plus personne pour venir réclamer les revenus et que la vigne, une fois l'héritier disparu, restera en leur possession.

5. **Le châtime** (versets 40-41). La parabole se termine par une question, Matthieu 21:40 : « *Maintenant, lorsque le maître de la vigne, viendra, que fera-t-il à ces vigneron ?* » En réalité, Jésus demande à ses auditeurs de porter un jugement, d'indiquer ce que méritent les vigneron. Il n'y a qu'une réponse possible : l'extermination des coupables et la transmission de la vigne à d'autres. Chez Marc et Luc, Jésus reprend et confirme cette sentence. Luc 20:16 : « *Il viendra, fera périr ces vigneron et donnera la vigne à d'autres.* » Tout le monde est obligé de convenir de la justice d'un tel châtime.

Comme nous le verrons dans l'application que fait Jésus, c'est vers le châtime des vigneron que converge tout le mouvement de ce récit. Cela transforme les autres détails en préliminaires, quel que soit le sens symbolique qu'ils puissent revêtir.

Le contexte

Cette parabole suit immédiatement celle des deux fils, qui a illustré l'incrédulité des chefs du peuple vis-à-vis de Jean-Baptiste et leur exclusion du royaume messianique. Jésus va maintenant poursuivre son offensive contre ces mêmes autorités juives venues lui « *chercher noise* ». Il les interpelle directement, Matthieu 21:33 : « *Écoutez une autre parabole.* » Luc, par contre, indique que la parabole est adressée au peuple (Luc 20:9). C'est donc publiquement, devant la foule, que Jésus accuse la délégation sanhédrine dans un récit dont le sens se laisse facilement comprendre. Il ne restera

aux adversaires du Christ, malgré leur désir intense de le supprimer sur le champ, plus d'autre échappatoire que celle de se retirer au plus vite. Marc 12:12 : « *Ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils craignaient la foule.* » Ils avaient compris que c'était pour eux que Jésus avait dit cette parabole. Ils le quittèrent et s'en allèrent.

L'application originelle

Lire Matthieu 21:42-44 (Marc 12:10-11 ; Luc 20:16b-18). Tout comme la parabole des deux fils, celle des vigneron prononce la condamnation des dirigeants juifs incrédules qui complotent la mort de Jésus. L'application du jugement émis au verset 41 est donc assez claire, au moins dans les grandes lignes ; elle vise avant tout le châtement divin qui fondrait sur les meurtriers du Fils de Dieu. La parabole contient évidemment des éléments allégoriques qui, bien que secondaires, servent à mettre en lumière la pleine signification de la situation illustrée. Relevons ces traits et cherchons le sens que Jésus leur donnait et que ses auditeurs y auraient trouvé.

1. **La vigne.** Dans sa description de la plantation de la vigne, Jésus fait peut-être allusion à la parabole prophétique d'Ésaïe 5:1-7 : « ... *Mon ami avait une vigne sur un coteau fertile. Il la défonça, ôta les pierres et y planta un cépage délicieux, il bâtit une tour au milieu d'elle, il y creusa aussi une cuve. Puis il espéra quelle produirait des raisins, mais elle a produit des fruits infects ! Or donc, maintenant habitant de Jérusalem et homme de Juda, soyez juges entre moi et ma vigne ! [...] Or donc, je vous ferai maintenant connaître ce que je vais faire à ma vigne. [...] Je la réduirai en ruine. [...] Or, la vigne de l'Éternel des armées, c'est la maison d'Israël, et les hommes de Juda, c'est le plant qu'il chérissait. Il avait espéré la droiture, et voici la forfaiture ! La justice, et voici le cri du vice ! »* Ésaïe demande ici aux Israélites de porter un jugement : supporteraient-ils une vigne sur laquelle on avait prodigué tous les soins possibles mais qui ne produisait que des fruits infects ? La réponse, bien sûr, est : non ! Le prophète fait alors l'application : Dieu, qui avait tant fait pour Israël, ne supporte plus la rébellion de son peuple et le livrerait aux nations (voir 5:24-30). Que Jésus évoque ce texte particulier ou non, l'image de la vigne était familière aux Juifs et désignait souvent le peuple élu (Osée 10:1 ; Psaume 80:9ss ; Jérémie 2:21 ; etc.). Elle indique ici qu'il s'agit dans cette parabole des rapports entre Dieu et Israël.

Ceci ne signifie pas pourtant que dans l'application, la vigne symbolise Israël d'une manière précise ; car Jésus la met en parallèle plutôt avec le royaume (Matthieu 21:43). La suite du récit nous montre, en effet, que c'est avec les vigneron qu'il faut identifier non seulement les chefs d'Israël, mais aussi l'ensemble des Juifs incrédules. Car ce sont tous les membres rebelles de la nation qui sont coupables d'avoir rejeté les envoyés divins.

2. **Les serviteurs.** Les missions successives des serviteurs suggèrent la longue série de prophètes que Dieu avait envoyés à Israël et que celui-ci avait rejetés ou tués. Dieu emploie justement cette même image dans Jérémie 7:25-26 : « *Depuis le jour où vos pères sont sortis du pays d'Égypte, jusqu'à ce jour, je vous ai envoyés tous mes serviteurs, les prophètes, je les ai envoyés chaque jour, dès le matin. Mais ils ne m'ont pas écouté, ils n'ont pas prêté l'oreille ; ils ont raidi leur nuque, ils ont fait le mal plus que leurs pères.* »

Mais puisque cette parabole vise explicitement des Juifs contemporains de Jésus, dans quel sens peut-il les accuser d'avoir massacré les prophètes des siècles passés ? La réponse se trouve dans Matthieu 23:29-37 : « *Malheur à vous, scribes et Pharisiens hypocrites ! Parce que vous bâtissez les sépulcres des prophètes et ornez les tombeaux des justes, et que vous dites : Si nous avons vécu au temps de nos pères, nous ne nous serions pas associés à eux pour répandre le sang des prophètes.*

Vous témoignez ainsi contre vous-mêmes que vous êtes les fils de ceux qui ont tué les prophètes. Mettez donc le comble à la mesure de vos pères ! Serpents, race de vipères ! Comment fuirez-vous la condamnation de la géhenne ? C'est pourquoi, je vous envoie des prophètes, des sages et des scribes. Vous tuerez et crucifierez les uns, vous flagellerez les autres dans vos synagogues et vous les persécuterez de ville en ville, afin que retombe sur vous tout le sang innocent répandu sur la terre depuis le sang d'Abel le juste jusqu'au sang de Zacharie, fils de Bérékia, que vous avez tué entre le temple et l'autel. En vérité je vous le dis, tout cela viendra sur cette génération. Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu. » (Voir aussi Luc 6:22-23).

Jésus parle ici à des gens méchants et meurtriers qui étaient exactement comme leurs pères. Ils commettraient les mêmes crimes et recevraient les mêmes châtiments. Jésus ne les tenait pas littéralement responsables du meurtre de tous les justes depuis Abel jusqu'à Zacharie. Il voulait tout simplement dire que les Juifs incrédules de sa génération étaient en quelque sorte la réincarnation de leurs pères assassins, qu'ils faisaient cause commune avec eux dans le mal. Matthieu 23:32 : « *Mettez donc le comble à la mesure de vos pères !* » Qui fait déborder la mesure se solidarise avec ceux qui l'ont précédemment remplie.

3. Le fils. Il n'y a aucun doute que Jésus se met lui-même en scène dans le personnage du fils. Marc et Luc précisent que le dernier envoyé du propriétaire est son « *fils bien-aimé* », une expression qui évoque la façon dont la voix céleste présente Jésus lors de son baptême et de sa transfiguration. Même si ses auditeurs ne voyaient pas dans ce titre de fils une désignation du Messie, ils savaient très bien que Jésus avait revendiqué une filiation unique avec Dieu. C'est là, en effet, l'un des sujets d'accusation qu'on portait contre lui. Jean 5:18 : « *À cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu'il violait le sabbat, mais parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant ainsi lui-même égal à Dieu.* »

4. Le crime. Les versets 38-39 contiennent une allusion claire au meurtre qu'allaient commettre les adversaires de Jésus, meurtre qui était déjà arrêté dans l'esprit des chefs religieux. Ce rejet de Dieu dans la personne de son Fils unique constituerait le point culminant de la rébellion d'Israël incrédule ; c'est le crime qui ferait déborder la mesure et qui rendrait inévitable le jugement divin contre cette génération (Matthieu 23:36). Matthieu 27:25 : « *Et tout le peuple répondit : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !* »

5. Le châtiment. Ayant accusé les dirigeants juifs de compléter sa mort, Jésus annonce la punition qui s'abattra terrible sur les coupables. Ce châtiment est déjà contenu dans la conclusion du récit, et puis expliqué dans l'application. Le voici comme il est formulé par Jésus, Luc 20:15-16 : « *Maintenant, que leur fera le maître de la vigne ? Il viendra, fera périr ces vigneron et donnera la vigne à d'autres.* » Divisons ce jugement en ses trois parties constituantes et considérons comment Jésus les applique à ses auditeurs.

a) *Il viendra.* Jésus laisse entendre que Dieu lui-même viendrait rendre aux vigneron homicides ce qu'ils méritaient. En effet, les Écritures emploient souvent le terme "venir" pour désigner l'intervention de Dieu dans l'histoire pour juger les méchants. Le jugement dont il est question ici est appelé ailleurs un avènement de Jésus (Matthieu 24:3) ou du royaume de Dieu (Marc 9:1).

b) *fera périr ces vigneron.* La colère de Dieu fondrait impitoyablement sur les assassins de son Fils ; elle atteindrait non seulement les chefs du peuple mais

l'ensemble des Juifs qui avaient rejeté le Christ. Cette prophétie recevrait son terrible accomplissement en 70, lorsque Dieu, agissant par l'intermédiaire des Romains, détruirait Jérusalem et le temple. Luc 21:22-24 : « *Ce seront des jours de vengeance, [...] Car il y aura une grande détresse dans le pays, et de la colère contre ce peuple. Ils tomberont sous le tranchant de l'épée, ils seront emmenés captifs parmi toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations, ...* » Des centaines de milliers de Juifs non-chrétiens seraient tués ou dispersés sur les marchés d'esclaves à travers le monde. Pourquoi ? Parce qu'ils avaient refusé de connaître le temps où ils avaient été visités (Luc 19:44).

Avant même que Jésus explique cette parabole, ses auditeurs ont compris la menace qu'elle contient et qui pèse non seulement sur les chefs du peuple mais sur toute la nation. Luc 20:16b : « *Lorsqu'ils eurent entendu cela, ils dirent : Qu'il n'en soit pas ainsi !* » C'est un cri de protestation et de crainte : *À Dieu ne plaise !* (Bible de Jérusalem) ; *Non, jamais !* (TOB).

Alors, pour justifier la sentence qu'il vient de prononcer, Jésus l'appuie d'un texte de l'Écriture. Luc 20:17-18 : « *Mais, jetant les regards sur eux, Jésus dit : Que signifie donc ce qui est écrit : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue la principale, celle de l'angle ? Quiconque tombera sur cette pierre s'y brisera, et celui sur qui elle tombera, elle l'écrasera.* » La situation décrite par la parabole avait été prédite par le Psaume 118. De même que la pierre rejetée devient la pierre de l'angle, ainsi Jésus, rejeté par une grande partie de son peuple, devait devenir le fondateur du royaume messianique et écraser les Juifs qui s'étaient heurtés à lui.

c) et donnera la vigne à d'autres. Maintenant la question se pose : Que représentent cette vigne, les vigneron punis et les autres vigneron qui leur succèdent ? Écoutons l'interprétation de Jésus, Matthieu 21:43 : « *C'est pourquoi, je vous le dis, le royaume de Dieu vous sera enlevé et sera donné à une nation qui en produira les fruits.* » Ici, le Christ fait correspondre la vigne au royaume messianique que Dieu avait promis et, en quelque sorte, confié à Israël. Mais la majorité des Juifs, entraînés par leurs dirigeants religieux, rejetteraient le Messie et se verraient par conséquent exclus du règne. Ce sont des "fils du royaume jetés dehors" ([voir les remarques au ch. II](#)). Le royaume leur serait enlevé dans le sens qu'ils n'hériteraient pas les promesses dont ils avaient été les destinataires. Les vigneron ne sont donc pas l'image du peuple juif tout entier, car Dieu n'a JAMAIS rejeté le Juif croyant (Romains 11). Romains 11:7 : « *Ce qu'Israël cherche, il ne l'a pas obtenu, mais les élus l'ont obtenu, les autres ont été endurcis.* » Ainsi, c'est aux Juifs incroyants, représentés dans la personne de leurs chefs, que le royaume serait enlevé.

La perte du règne serait historiquement manifestée par la destruction de Jérusalem en 70 et par la fin de l'ancienne organisation politico-religieuse du judaïsme. C'est là que Dieu montra d'une façon éclatante et définitive qu'il avait dissocié la communauté messianique et l'ancienne nation juive.

Quelle est donc l'autre nation à laquelle passerait le royaume ? Rien n'indique dans ce contexte que les nouveaux vigneron soient des païens. En effet, le Christ était venu traiter une nouvelle alliance avec ISRAËL (Jérémie 31:31ss ; Hébreux 8:6ss), et les Juifs qui y adhéreraient formeraient une nouvelle nation. Ils auraient un nouveau sacerdoce, de nouveaux sacrifices, de nouveaux patriarches (Luc 22:28-30), un nouveau régime. C'est l'idée de l'Israël spirituel, le petit reste fidèle à l'intérieur du peuple juif, qui recevrait le règne et constituerait la nouvelle nation. Luc 12:32 : « *Sois sans crainte, petit troupeau ; car votre Père a trouvé bon de vous donner le*

royaume. » Bien sûr, à ce nouveau peuple viendrait s'associer, comme l'avaient prédit les prophètes, les païens ayant eux aussi reçu le Christ (Romains 11:16-25 ; 15:27, Éphésiens 2:19-22 ; [voir aussi les remarques au ch. II](#)). Mais Jésus semble avoir en vue ici non pas l'Église en tant qu'institution composée de croyants juifs et païens, mais plutôt le nouvel Israël créé par l'adhésion de Juifs croyants à la nouvelle alliance (Éphésiens 2:12 , 1 Pierre 2:9).

Ainsi, nous avons dans cette parabole une autre formulation du principe énoncé par Siméon dans Luc 2:34 : « *Cet enfant est là pour la chute et le relèvement de beaucoup en Israël.* » Car Jésus y souligne que sa présence au milieu de son peuple amènera la perte de ceux qui le rejettent et la réception du royaume pour ceux qui croient en lui.

Voici donc l'application originelle de la parabole : de même que le maître de la vigne fit périr les vignerons révoltés qui avaient tué son fils et loua sa vigne à d'autres, de même Dieu ferait périr les meurtriers de son Fils, enlèverait le royaume messianique aux dirigeants juifs incrédules et leurs semblables, et le donnerait au reste fidèle, le nouvel Israël.

Leçons secondaires

1. Cette parabole montre la prééminence du Christ sur tous les prophètes de l'Ancien Testament : ils ne sont que des serviteurs, lui est le fils unique.
2. L'histoire fait ressortir l'amour extraordinaire de Dieu, qui livre son Fils à la mort pour sauver les hommes.
3. Dieu est d'une patience inconcevable avec les pécheurs, mais sa patience a des limites. Quand les hommes comblent la mesure de leur culpabilité, le jugement divin s'abat impitoyablement sur eux.
4. Si on ne veut pas être écrasé par la pierre angulaire, il faut prendre parti pour le Christ.

XIV. Les noces et l'habît nuptial

L'histoire

Lire Matthieu 22:2-13 (Comparer Luc 14:16-24, où Jésus prononce, à un moment antérieur de son ministère, une parabole semblable à celle des noces.) Relevons de cette histoire trois éléments qui demandent une explication ou bien qui ne s'accordent pas vraiment avec les réalités quotidiennes.

1. **Le refus unanime des premiers invités.** Malgré l'honneur que le roi leur fait de les inviter aux noces royales, aucun des convives ne veut venir, préférant s'occuper de leurs affaires habituelles. Ce refus général est d'autant plus étrange qu'il constitue envers le roi un affront inqualifiable.

2. **La violence des premiers invités.** Normalement, les personnes invitées à un mariage ne répondent pas à l'invitation en tuant les messagers envoyés pour les convier !

3. **Le remplacement des premiers invités.** Si les premiers invités ont été conviés individuellement, ceux du deuxième groupe sont appelés au hasard. Le roi offensé envoie ses serviteurs « *aux carrefours* » et « *sur les chemins* », là où ils sont certains de trouver du monde ; une fois arrivés, ils doivent rassembler les premiers venus sans égard à leur condition : « *mauvais et bons* ». Aux invités "officiels" s'opposent donc des gens qui n'ont aucun titre à être conviés au festin royal. Voici l'idée qu'il faut retenir.

Ainsi, ce récit est centré sur le double sort des premiers invités : pour avoir offensé le roi et tué ses serviteurs, ils subiront un châtement violent et leurs places dans le banquet seront données à d'autres.

L'épisode de l'homme sans tenue de noces est considéré généralement comme la fin d'une parabole indépendante ayant les mêmes données préliminaires que celle des noces : un roi, des noces, une salle de festin remplie d'invités. En effet, le roi ne pourrait guère s'attendre à ce que les passants qu'il avait fait chercher dans la rue soient en costume de fête. Quoi qu'il en soit, les versets 11-13 développent une nouvelle scène comportant un enseignement apparenté mais distinct de celui des versets 2-10.

Le contexte

Cette parabole fait suite aux deux précédentes, où Jésus a révélé à ses adversaires parmi les chefs d'Israël les conséquences de leur incrédulité vis-à-vis des envoyés de Dieu venus annoncer l'avènement du royaume. Matthieu 22:1 : « *Jésus LEUR parla DE NOUVEAU en paraboles et il dit.* » Le schéma suivant nous aidera peut-être à mieux voir le lien qui rattache ces trois paraboles les unes aux autres :

Parabole	Envoyé	Conséquences pour les coupables
les deux fils	Jean-Baptiste rejeté	— ils seront exclus du royaume et remplacés par ceux-là mêmes qu'ils

		méprisaient
les vigneron	le Fils assassiné	— le royaume leur sera enlevé et donné à d'autres — ils seront écrasés et mis à mort
les noces	les serviteurs tués	— ils seront remplacés au festin — ils seront mis à mort et leur ville incendiée

La troisième parabole de la série continue dans la même ligne que les deux premières et y ajoute des éléments nouveaux. Elle précise la nature du châtement qui atteindra les coupables et les accuse d'un troisième crime : ils n'auront pas seulement rejeté Jean et assassiné Jésus, mais ils outrageront et tueront d'autres envoyés de Dieu. On peut donc discerner une certaine progression — chronologique, comme nous le verrons — dans les accusations que Jésus porte contre ses ennemis.

L'application originelle

Il est évident que cette parabole sert à renforcer la menace de jugement qui pesait sur les chefs incrédules d'Israël et à illustrer son accomplissement historique. Nous analyserons d'abord les différents éléments significatifs, voire allégoriques, de l'histoire des noces ; ensuite, nous essayerons de dégager l'enseignement de l'épisode de la robe nuptiale.

1. **Les noces.** L'image d'un festin ou d'un repas joyeux représentait traditionnellement la participation aux bienfaits messianiques lorsque le règne du Christ serait inauguré. Luc 14:15 : « *Un de ceux qui était à table [...] dit à Jésus : Heureux celui qui prendra son repas dans le royaume de Dieu.* » C'est-à-dire qui y entrera et jouira de ses bénédictions. Jésus lui-même a souvent employé ce même symbolisme (Matthieu 8:11 ; Marc 14:25 ; Luc 13:28 ; 22:30).

2. **La première invitation.** Le premier appel adressé aux Juifs pour qu'ils viennent au royaume est celui qui a été lancé par les envoyés de Dieu dans les Évangiles : Jean-Baptiste, les douze apôtres et les 70 disciples. Tous ceux-ci, en effet, avaient été chargés d'aller vers les brebis perdues de la maison d'Israël pour leur annoncer : « *Repentez-vous, car le royaume de Dieu est proche* » (Matthieu 3:1-2 ; 4:17 ; 10:6-7 ; Marc 6:12 ; Luc 9:2 ; 10:9). Prévenus à l'avance de l'avènement imminent du règne, les Juifs ont été invités à prendre leurs dispositions pour s'y préparer. En ne répondant pas à ce premier appel (Matthieu 21:32 ; Luc 7:29-35), les chefs d'Israël, qui se considéraient pourtant comme des candidats de choix pour le royaume, ont montré qu'ils méprisaient Dieu et les joies messianiques qu'il leur proposait.

3. **La deuxième invitation.** Le second groupe de serviteurs semble correspondre aux apôtres et aux prédicateurs chrétiens envoyés à Israël après l'inauguration du royaume messianique. Ces messagers devaient se heurter non seulement à une indifférence méprisante mais aussi à une violence meurtrière. Jésus reproche ainsi aux chefs religieux d'avoir fait périr les envoyés de Dieu, quoiqu'ils ne l'aient pas encore fait. Mais savait bien qu'ils en viendraient là et le prédisait souvent. Quelques jours plus tard, il dira aux Pharisiens et aux scribes, Matthieu 23:34-35 : « *C'est pourquoi, je vous envoie des prophètes, des sages et des scribes. Vous tuerez et crucifierez les uns, vous flagellerez les autres dans vos synagogues et vous les*

persécuterez de ville en ville afin que retombe sur vous tout le sang innocent répandu sur terre... » (Voir aussi Matthieu 10:17, 21 ; 24:9 ; Luc 21:12, 16-17.) L'accomplissement de cette prophétie est bien attestée dans le livre des Actes, qui rapporte les nombreuses persécutions perpétrées à l'instigation des chefs du peuple ainsi que le martyre d'Étienne, de Jacques et d'autres encore.

4. L'expédition punitive contre les premiers invités. Dans sa colère, le roi envoie une armée — SON armée ! — contre les meurtriers. Sans aucun doute, Jésus fait allusion ici à la destruction de Jérusalem, brûlée par les armées de Titus en 70, et au massacre des Juifs pendant la guerre de 66-70 (Luc 13:1-5 ; 19:27, 41-44 ; 21:24 ; etc.). Si la colère de Dieu a atteint tout d'abord les chefs d'Israël (Matthieu 15:1-14 ; Matthieu 23), elle s'est étendue également sur tout le peuple incrédule, entraîné à la ruine par ceux qui les dirigeaient. Matthieu 15:14 : *« Ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans une fosse. »*

5. Le remplacement des premiers invités. La colère de Dieu entraîne un deuxième châtement. Puisque les dirigeants juifs et leurs partisans méprisent l'appel de Dieu, ils seront exclus du royaume et on leur substituera des invités pris au hasard ; à leur place entrera n'importe quel passant, mauvais ou bon, qui accepte de venir. Il ne me semble pas que, dans ce contexte, Jésus ait en vue l'entrée des païens dans l'Église. Il établit plutôt un contraste entre deux groupes à l'intérieur d'Israël : ceux qui, en raison de leur position privilégiée, auraient dû répondre les premiers au message du royaume mais qui l'ont dédaigné ; et ceux qui paraissaient loin de Dieu et sans titre à être appelés, mais qui accepteraient l'invitation (comparer Luc 14:21 et Matthieu 21:31-32).

Ainsi Jésus règle leurs comptes à ses ennemis endurcis. Il leur dit qu'aucun d'eux ne participera au repas messianique (Luc 14:24). Au contraire, la porte de la salle de festin leur sera définitivement fermée, et alors ils ne pourront que s'entendre répondre, Luc 13:27 : *« Je ne sais pas d'où vous êtes ; éloignezvous de moi, vous tous, qui commettez l'injustice. »*

Voici donc la leçon de la parabole des noces : de même que les invités aux noces furent punis de leur refus outrageant et de leur meurtre des serviteurs du roi par la perte de leur vie et par la destruction de leur ville, de même les chefs d'Israël seraient sévèrement punis par la ruine de Jérusalem et remplacés dans le royaume par d'autres.

Passons maintenant à l'épisode du vêtement de noces, qui porte sur les conditions d'accès au royaume. Arrêtons-nous d'abord sur les deux traits principaux de cette scène :

1. L'habit nuptial. On trouve dans la Bible plusieurs expressions métaphoriques où le vêtement signifie l'état intérieur d'un homme ou des qualités à acquérir (Éphésiens 4:24 ; Colossiens 3:10, 12 ; Apocalypse 3:18). Ici, la tenue de noces représente les dispositions spirituelles exigées de ceux qui veulent participer au règne messianique. Le royaume fut annoncé à tous les Juifs, mais il y avait des conditions à remplir pour y être admis : la foi et la repentance (Matthieu 21:32 ; Marc 1:15) ; la pauvreté d'esprit (Matthieu 5:3) ; une justice supérieure à celle des Pharisiens (Matthieu 5:20) ; l'obéissance à la volonté de Dieu (Matthieu 7:21-23) ; la simplicité d'âme qui reçoit le royaume comme un petit enfant (Marc 10:15) ; la nouvelle naissance (Jean 3:3-5) ; etc. Une grande partie de la prédication de Jésus était destinée à amener ses auditeurs à revêtir ces dispositions afin d'être prêts lorsque le royaume viendrait.

2. Le châtement du convive sans habit nuptial. Il est lié et jeté dans les ténèbres du

dehors, où y aura des pleurs et des grincements de dents. Jésus avait déjà dit plusieurs fois (Matthieu 8:12 ; 13:41-42, 49-50 ; Luc 13:25-28 ; 14:24 ; etc.) que tel serait le sort des Juifs qui rejetteraient le Messie. Ces images ne décrivent pas tellement les peines de l'enfer, mais traduisent plutôt l'angoisse d'être exclu du royaume messianique et rejeté par Dieu, bien qu'enfant d'Abraham selon la chair.

L'enseignement de la parabole de l'habit nuptial pourrait donc être formulé ainsi : de même que le convive qui s'était présenté au festin de noces sans porter un vêtement nuptial fut jeté dehors de la salle, de même chaque Juif qui ne remplit pas les conditions d'accès au royaume messianique en sera impitoyablement exclu. Le fait qu'un semi-invité est expulsé n'indique rien sur le nombre de Juifs exclus du royaume par rapport au nombre de ceux qui y seront admis. La parabole enseigne seulement qu'aucune personne appartenant à la catégorie de gens représentée par le convive dépourvu de tenue nuptiale ne prendra place au festin messianique.

C'est cette nécessité de remplir les conditions d'admission qui explique et amène la conclusion que Jésus donne à cette parabole, Matthieu 22:14 : « *Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* » L'appel à entrer dans le royaume avait été adressé à "beaucoup", à la totalité du peuple juif. Et pourtant, ce n'est qu'une petite minorité, comparable au reste fidèle, qui réaliserait les conditions nécessaires pour y être admis. Par leur mauvaise volonté et leur incrédulité, la grande majorité des Juifs se rendraient indignes du royaume. Ainsi, il y avait en Israël, à cette heure critique, beaucoup d'appelés mais peu d'élus.

Leçons secondaires

1. Il est vrai pour tous les hommes, comme il l'a été pour les Juifs, que beaucoup sont appelés, mais que peu sont élus.
2. Rejeter l'invitation de l'Évangile est une insulte à l'adresse de Dieu.
3. Les nations de la terre sont sous l'autorité de Dieu, et il s'en sert pour accomplir ses desseins dans le monde.
4. La ruine de Jérusalem nous apprend quelles sont les conséquences du rejet du Christ et de ses envoyés.
5. Même si beaucoup rejettent l'appel de Dieu, son dessein ne sera pas frustré pour autant.
6. Les affaires et les soucis du monde peuvent nous détourner du royaume de Dieu.

XV. Les dix vierges

L'histoire

Lire Matthieu 25:1-12. Jésus évoque ici les coutumes matrimoniales de son temps, ne décrivant pas le mariage lui-même mais seulement un fait secondaire. Avant de déterminer la pointe de l'histoire, il sera utile d'expliquer brièvement les usages auxquels allusion est faite et de relever traits du récit qui ne paraissent pas concorder avec la vie quotidienne.

1. **Les usages nuptiaux chez les Juifs.** La cérémonie de mariage ne consistait essentiellement qu'à emmener, publiquement et au milieu de réjouissances, la future épouse dans la demeure de l'époux. Accompagné de ses amis, le fiancé venait à la nuit tombante et à la lumière des torches chercher chez elle sa fiancée, entourée de ses amies, des jeunes filles non-mariées. Ces "demoiselles d'honneur", les vierges de la parabole, avaient pour fonction d'aller à la rencontre du marié et de ses compagnons afin de leur faire escorte jusqu'à la maison de la mariée. Alors un cortège de fête se formait pour conduire le couple dans la maison de l'époux, où se donnait le festin de noces.

2. **La sévérité de l'époux à l'égard des vierges folles.** Les retardataires ne manquent pas seulement l'arrivée de l'époux, mais elles sont impitoyablement exclues du festin. On est bien loin ici d'une joyeuse fête de noces. Car dans la vie ordinaire, quel époux, au jour de son mariage, se montrerait si difficile envers les amies de son épouse, membres de son propre cortège nuptial.

3. **La folie et la sagesse des vierges.** En quoi consistent ce défaut et cette qualité ? C'est que cinq vierges n'ont pas pensé à prendre une provision d'huile suffisante, les autres oui. Les vierges folles sont blâmées, non pas pour s'être endormies (car toutes les vierges s'étaient assoupies), mais parce qu'avant le début du mariage elles n'avaient pas fait ce qu'il y avait à faire. Par conséquent, quand le grand moment commence à arriver, c'est déjà trop tard pour qu'elles fassent les préparatifs nécessaires.

Ce récit est donc construit de manière à souligner la nécessité de se préparer pendant qu'il est encore temps d'agir. Pour pouvoir participer à la fête, il faut avoir déjà pris ses dispositions afin d'être prêt avant l'arrivée de l'époux.

Le contexte

La leçon de ce récit ne peut être correctement comprise qu'en fonction du grand discours prophétique (Matthieu 24–25) dont il fait partie intégrante. En effet, replacée dans son cadre historique et considérée en relation avec le contenu du chapitre 24, la parabole s'interprète presque d'elle-même. Retraçons donc, au moins dans ses grandes lignes, ce qui la précède dans le texte de Matthieu.

1. **Le ministère de Jésus à Jérusalem.** Dans Matthieu 21–23, Jésus vit à Jérusalem la dernière semaine de son ministère terrestre. Face à l'opposition grandissante des chefs d'Israël, le Seigneur les avertit, par le moyen de paraboles, des conséquences graves de leur incrédulité : ils seront exclus du royaume, mis à mort et leur ville incendiée. Cette série de controverses culmine dans les grandes malédictions que le Christ lance, en présence des foules, contre les Pharisiens et les scribes.

2. Le discours prophétique. Tout l'enseignement des chapitres 24 et 25 est donné directement et en privé (Matthieu 24:3) aux disciples. Il a trait à l'avènement du Christ glorifié pour exécuter contre Jérusalem et le peuple juif incrédule le jugement déjà annoncé d'une manière voilée. Le discours peut être divisé en deux grandes parties.

La première section (Matthieu 24:4-41) répond, en substance, à deux questions posées par les disciples au sujet de cet avènement du Christ contre Jérusalem : quand cela arrivera-t-il et quel en sera le signe annonciateur ? Le signe, répond Jésus, sera l'investissement de Jérusalem par des armées païennes (Matthieu 24:15 ; Luc 21:20). Quant à l'époque de l'avènement, Jésus la place dans un avenir relativement éloigné : avant la disparition de sa propre génération (Matthieu 24:33). Cette indication approximative n'annule pas pour autant le caractère soudain et imprévu de cette venue, car aucun des disciples n'en connaît la date précise, "ni le jour, ni l'heure".

Le deuxième groupe de textes (Matthieu 24:42–25:46) est constitué par des exhortations à la vigilance, une vigilance d'autant plus nécessaire que le moment exact de l'avènement reste inconnu. Matthieu 24:42 : « *Veillez donc, puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra.* » Pour illustrer la nature de la vigilance qui leur est demandée en prévision de ces événements, Jésus propose ensuite à ses disciples un cycle de paraboles et de tableaux : le maître de maison cambriolé (Matthieu 24:43-44), l'intendant (Matthieu 24:45-51), les dix vierges (Matthieu 25:1-13), les talents (Matthieu 25:14-30), et la grande scène du jugement (Matthieu 25:31-46). De tous ces textes, il ressort que la vigilance recommandée n'est pas seulement spirituelle ou intérieure, mais surtout active dans l'accomplissement fidèle d'une charge reçue et dans une vie dévouée au service des "plus petits" des frères en Christ.

3. La parabole de l'intendant. Lire Matthieu 24:45-51 (Luc 12:41-48). Cette petite illustration met en scène, non pas deux serviteurs différents, l'un bon et l'autre mauvais, mais un seul intendant auquel est confiée la responsabilité de surveiller et nourrir les autres domestiques. Cet intendant peut se comporter, jusqu'à l'arrivée de son maître, de deux façons différentes : soit remplir fidèlement sa fonction, auquel cas il sera fixé dans sa position d'autorité ; soit profiter du retard de son maître pour maltraiter ses compagnons et se livrer à la débauche, auquel cas il sera durement châtié.

Le Christ adresse cette parabole aux apôtres, qui devaient jouer dans l'Église le rôle d'intendants (1 Corinthiens 4:1 ; 2 Corinthiens 6:4 ; 1 Timothée 1:12) ainsi que prendre soin de ses agneaux et les paître spirituellement (Jean 21:15-17 ; Actes 6:2, 4 ; etc.). À son avènement pour juger les Juifs incrédules, Jésus demandera compte aux apôtres de l'accomplissement de leur mission dans l'intervalle de temps entre son ascension et son "retour". La punition du serviteur, s'il se montre négligent, sera terrible : il partagera le sort des hypocrites et des infidèles. Il sera exclu du royaume et jeté là où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car, ajoute Jésus à la fin de cette parabole dans Luc 12:48b : « *On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié.* »

La parabole des dix vierges est donc inséparablement rattachée au discours prophétique adressé par Jésus à ses apôtres dans Matthieu 24–25. Elle se place dans la même perspective de l'avènement du Christ pour juger le peuple juif incrédule et non, comme beaucoup le pensent, dans la perspective du retour final du Christ au dernier jour.

L'application originelle

Le Christ lui-même résume le sens de cette parabole dans le verset qui la termine. Lire Matthieu 25:13. Il est clair qu'il s'agit ici d'un avertissement solennel à se préparer pour l'avènement futur du Fils de l'homme, c'est-à-dire pour son intervention justicière contre Jérusalem. L'exhortation s'applique originellement aux apôtres, dont certains ne mourraient pas avant d'avoir vu venir le Fils de l'homme contre cette génération adultère et pécheresse de Juifs (Matt 8:38–9:1 et parallèles).

Cela dit, quelle est exactement la pointe de la parabole ? Quel élément nouveau ajoute-t-elle aux nombreuses exhortations à la vigilance qui l'entourent dans ce contexte ? Pour répondre à ces questions, il faut tout d'abord résister à la tentation de trop allégoriser les données scéniques de l'histoire, de chercher par exemple une signification symbolique dans la virginité des jeunes filles, dans le chiffre 10, dans les lampes et l'huile, dans le sommeil des vierges, etc. Ces détails font partie seulement de la mise en scène. Il existe pourtant des traits qui se détachent en relief et qui nous indiquent la leçon principale que la parabole doit mettre en valeur. Considérons-les.

1. La formule d'introduction. La parabole commence ainsi : « *Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges...* » Notons d'abord que le mot "alors" se réfère à l'époque de la destruction de Jérusalem prédite au chapitre 24, au moment où Jésus viendra dans son règne avec gloire et puissance contre la ville rebelle. Cette intervention du Christ dans l'histoire est appelée ailleurs dans les Évangiles une "venue" avec puissance du royaume (Marc 9:1 ; Luc 21:31). Ainsi la formule d'introduction ne signifie pas que le règne du Christ ressemblera à des vierges. Le sens est plutôt que ce qui aura lieu lors de cette manifestation éclatante du règne est figuré par ce qui a lieu pour ces dix vierges à la venue de l'époux. Il est moins question du règne lui-même que de la crise par laquelle ce règne sera manifestée aux yeux de tous.

2. L'arrivée soudaine de l'époux. Le retard de l'époux et le sommeil des vierges n'ont d'autre but que d'évoquer l'ignorance des disciples quant au jour et à l'heure où le Fils de l'homme viendra. Il se peut que le cri poussé dans la nuit : « *Voici l'époux !* » soit à rapprocher du signe annonçant l'imminence de l'avènement du Fils, de l'investissement de Jérusalem par les Romains. Quoi qu'il en soit, une fois ce signal donné, il sera **déjà** trop tard pour se préparer.

3. La vigilance des vierges. Au niveau du récit, veiller signifie prendre une provision suffisante d'huile. Mais le texte ne précise pas comment cela doit se traduire dans la vie des disciples ; seul le contexte montre qu'il s'agit de remplir convenablement la mission d'apôtre et de prendre soin même des plus humbles des frères de Jésus.

Quel aspect de la vigilance est donc illustré par la parabole ? Ce qui fait que les vierges folles sont perdues, c'est qu'elles n'ont pas pris les dispositions nécessaires quand elles en avaient le temps. De même, si les disciples ne veulent pas "se réveiller" dépourvus à l'heure décisive de ce jugement, il faudra qu'ils s'y préparent dès maintenant, avant que ce ne soit trop tard et que le temps de l'activité ne soit passé pour eux. Car l'occasion perdue ne se représentera pas ; la porte, une fois fermée, ne se rouvrira plus. Jésus avait dit dans Matthieu 24:43 (Bible de Jérusalem) « *Si le maître de maison avait su à quelle heure de la nuit le voleur devait venir, il aurait veillé et n'aurait pas permis qu'on perçât le mur de sa demeure.* » Étant donné l'ignorance du maître de maison, il aurait dû prendre des mesures de sécurité **avant** la venue du cambrioleur.

4. La punition de l'impréparation. L'époux répond aux vierges folles : « *En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas.* » Ce sont là les paroles mêmes du Messie-Juge qui sont mises sur les lèvres de l'époux. Elles se retrouvent en Matthieu 7:23 et Luc 13:25 pour indiquer l'exclusion du royaume messianique et le rejet du coupable par

Dieu (comparer Matthieu 24:51 ; 25:30). Les disciples qui se laissent aller à la négligence et ne font pas ce qu'ils ont été chargés de faire risquent de tout perdre et de partager le sort des incrédules.

Cette parabole reprend donc le thème d'un retard pour exhorter encore une fois les disciples à la vigilance. Résumons maintenant sa leçon fondamentale : de même que les vierges folles, en ne prenant pas avant l'arrivée de l'époux une provision suffisante d'huile, se trouvaient repoussées du festin des noces, de même les disciples qui n'auront pas fait ce qu'il y aura à faire pendant le temps qui précède l'avènement du Christ pour juger le peuple juif incrédule seront châtiés et exclus des joies du règne messianique.

Leçons secondaires

1. Les occasions d'obéir qui sont perdues ne se représentent pas facilement.
2. La vraie préparation spirituelle est celle qui est toujours actuelle. Puisqu'on ne sait pas à quel moment le Christ reviendra, il faut être toujours prêt.
3. Le caractère individuel et personnel du jugement ressort clairement de cette histoire : Chacun répondra pour soi-même. De même que les vierges sages n'ont rien pu faire pour remédier à l'impréparation de leurs compagnes, ainsi il ne saurait être question de donner à d'autres ce qui assure notre propre salut.

XVI. Les talents

L'histoire

Lire Matthieu 25:14-30. Dans ce récit, le centre d'intérêt se situe dans la scène des comptes et plus particulièrement dans la condamnation du troisième serviteur. C'est sur le comportement de celui-ci que les auditeurs de la parabole doivent prononcer un jugement. Arrêtons-nous donc sur les détails de l'histoire qui nous aideront à mieux juger de sa culpabilité, qui ne paraît pas d'abord très grave.

1. **La remise des talents.** La première chose qui nous frappe ici, c'est l'importance des sommes confiées aux serviteurs. Le talent valait 6000 deniers, c'est-à-dire le salaire qu'on payait à un bon ouvrier pour 6000 journées (environ 20 ans) de travail. Même un seul talent constituait donc déjà une assez grosse somme. Mais ce qui est surtout à remarquer dans la distribution de l'argent du maître, c'est que chaque serviteur reçoit la somme qui correspond exactement à sa capacité de la bien gérer. Aucun des serviteurs ne se voit chargé d'une responsabilité supérieure ou inférieure à ses aptitudes.

2. **L'activité des deux bons serviteurs.** Leur diligence est indiquée par trois mots : « *aussitôt* », « *faire valoir* » (littéralement les serviteurs fidèles "ont travaillé avec" les talents reçus), et « *gagner* ».

3. **L'enfouissement du talent.** Selon la loi rabbinique, celui qui enterrait un dépôt immédiatement après l'avoir reçu était dégagé de toute responsabilité en cas de perte. Il semble que le troisième serviteur, en cachant le talent, cherche moins à protéger les biens de son maître qu'à se libérer lui-même des soucis et des devoirs qu'entraîne la confiance qui lui a été accordée. Il n'est pas motivé par la prudence mais par le refus de prendre ses responsabilités.

4. **La durée de l'absence du maître.** Le récit note que le maître revient « *longtemps après* », sans d'autres précisions. L'important, c'est que la durée de la gestion est assez longue pour permettre aux deux bons serviteurs de doubler leur part de la fortune.

5. **La mauvaise excuse du troisième serviteur.** Pour justifier son acte, le dernier serviteur invoque sa peur devant la dureté du maître, qui compte toujours retirer un profit du travail fait par d'autres. Mais cette excuse n'est pas valable, car elle montre que ce serviteur savait qu'il était tenu de faire fructifier l'argent qui lui avait été confié. Même s'il avait vraiment eu peur, il aurait dû au moins accomplir ce minimum de placer le talent chez les banquiers et le laisser travailler tout seul.

6. **La faute du mauvais serviteur.** Le serviteur n'est pas blâmé pour sa peur ni pour un excès de prudence, mais pour sa paresse : « *Serviteur mauvais et paresseux !* » C'est le travail qui a fait défaut. L'homme est resté totalement inactif et n'a pas fait la moindre chose pour les affaires de son maître. Au contraire, il n'a cherché qu'à esquiver son devoir tout en essayant de se protéger d'un châtement éventuel.

Voici donc le jugement que la parabole nous appelle à formuler contre le serviteur paresseux : c'est un homme mauvais et bon à rien. Sa culpabilité est établie sans qu'il puisse alléguer des circonstances atténuantes : ni un manque de capacité ou de moyens, ni un manque de temps, ni la peur. S'il est puni, c'est qu'il n'a pas travaillé et qu'il a abusé de la confiance de son maître.

Le contexte

Cette parabole fait partie du grand discours prophétique prononcé par Jésus en présence de ses disciples deux ou trois jours avant sa mort. Elle se meut donc dans la perspective de l'avènement du Christ pour exécuter un jugement terrible contre Jérusalem et la nation juive incrédule. Nous avons vu (page 88) qu'à partir de Matthieu 24:42, l'instruction est dominée par le thème de la vigilance dont les apôtres devaient faire preuve dans l'attente de cet avènement. Dans une série de paraboles et d'illustrations, Jésus révèle quels sont les impératifs de cette vigilance et met ses disciples en garde contre une infidélité dont ils n'envisageaient peut-être pas sérieusement l'éventualité. La parabole des talents s'insère dans ce cycle et continue dans la même ligne que celle des deux paraboles précédentes, celle de l'intendant et celle des dix vierges.

L'application originelle

Comment ses premiers auditeurs devaient-ils comprendre cette parabole par rapport à leur propre situation ? Sans aller jusqu'à leur donner une signification allégorique, on peut relever certains éléments de l'histoire qui seront utiles pour déterminer l'application que les apôtres devaient en faire.

1. **La formule d'introduction.** La parabole des talents est jointe à celle des dix vierges par l'expression : « *Car (la préposition **gar** qui figure dans le texte grec n'est pas traduite dans la version Segond) *il en sera comme d'un...* » Les deux paraboles sont liées si étroitement qu'il n'était pas nécessaire de répéter : « *le royaume des cieux sera alors semblable à...* » Jésus a donc toujours en vue la manifestation puissante de son règne que seraient les événements de 66-70.*

2. **Les serviteurs.** Jésus se sert ici de l'image d'esclaves à qui a été confiée une gestion importante. Puisque c'est aux apôtres qu'est adressée la parabole, il semble que ce soit eux qui sont visés. En effet, Dieu leur a remis un dépôt de suprême importance : ils ont la direction spirituelle de l'Église (Matthieu 24:45) ; ils connaissent la volonté de Dieu (Luc 12:47-48) ; et ils ont en main les clés du royaume (Matthieu 16:19 ; 18:18). Comme les serviteurs du récit, les apôtres sont tenus à travailler et à faire fructifier le dépôt qu'ils avaient reçu. Jean 15:16 : « *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais moi je vous ai choisis et je vous ai établis, afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure.* »

3. **Les talents.** On ne devrait peut-être pas chercher à donner une signification symbolique trop précise aux talents. Ils ne représentent sans doute pas, comme on le croit trop souvent, les dons, les "talents" (une simple coïncidence linguistique), les capacités que chaque chrétien a reçus en partage. Car dans la parabole, les talents sont distribués, non pas comme des capacités, mais SELON la capacité de chaque serviteur. Il faut penser plutôt à une tâche à accomplir, une tâche dont l'importance est évoquée par les sommes énormes dont disposent les serviteurs. Le contexte (Matthieu 24:45 ; 25:40) nous montre, en effet, qu'il s'agit des responsabilités pastorales que les apôtres avaient envers leurs frères, qu'ils devaient nourrir spirituellement, aimer et secourir.

4. **Le règlement des comptes.** Voici le nœud de la parabole. L'avènement du Christ pour châtier les Juifs incrédules comporterait aussi un jugement porté sur la fidélité avec laquelle les apôtres avaient assumé leurs responsabilités particulières. Qu'avaient-ils fait de la confiance de Dieu ? Avaient-ils exercé diligemment leur charge ou bien avaient-ils été paresseux comme le troisième serviteur ? Il ne fallait pas qu'ils demeurent inactifs pendant le temps qui précédait la venue du Christ contre Jérusalem

; car lors de cette venue, Jésus leur demanderait des comptes. C'est ainsi que les apôtres ont dû comprendre la parabole.

Cette interprétation est confirmée par la parabole des mines (Luc 19:11-27) qui, bien que prononcée à un autre moment, a le même thème que celle des talents. Dans cette histoire, un homme de haute naissance part dans un pays lointain pour être investi de la dignité royale. Revenant en roi, il demande tout d'abord des comptes à ses serviteurs pour savoir comment ils ont fait travailler l'argent qu'il leur avait remis. Ce n'est qu'ensuite qu'il se tourne vers les sujets rebelles, qui ne le voulaient pas comme roi, et qu'il les fait égorger. La parabole de Luc nous donne ainsi un tableau plus complet que celle de Matthieu. Après être monté au ciel pour être intronisé comme roi et Messie (Actes 2:36), Jésus devait revenir dans sa puissance royale pour juger la génération de ses concitoyens juifs qui l'avaient rejeté. Mais il mettrait d'abord de l'ordre dans sa propre maison, selon le principe énoncé dans 1 Pierre 4:17 : « *Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il débute, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ?* » Le jugement prédit contre Jérusalem et les adversaires du Messie concernait aussi les apôtres.

5. Les rétributions. L'exhortation à une activité diligente est doublement motivée par la promesse d'une grande récompense et la menace d'un terrible châtement. Ces deux traitements sont indiqués au verset 29 : « *Car on donnera à celui qui a, et il sera dans l'abondance,* » c'est-à-dire l'apôtre qui aura été fidèle dans l'accomplissement de son ministère recevra l'approbation de Dieu et connaîtra la joie de voir confirmer sa place dans le royaume ; « *mais à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a,* » c'est-à-dire l'apôtre négligent ou paresseux se verra privé de sa position apostolique. Mais son véritable châtement sera même plus sévère : il sera jeté dans les ténèbres du dehors, référence, comme nous l'avons vu à maintes reprises, à l'exclusion du royaume. Son angoisse fera ainsi contraste avec la joie de ses compagnons de service et avec leur participation, encore plus profonde, aux bienfaits messianiques.

Le sens de la parabole des talents découle donc directement de son contexte historique et s'applique à la situation concrète des apôtres. Elle prévient ceux-ci que, lors de l'avènement du Christ contre le judaïsme incrédule, ils devront rendre compte du ministère élevé qu'on leur a confié. Elle confirme aussi que la vigilance qu'ils doivent pratiquer en prévision de cet avènement est surtout une activité fidèle et responsable.

On peut maintenant disposer la leçon de la parabole selon les deux termes d'une comparaison : de même qu'un maître, lors de son retour d'un voyage, demande à ses serviteurs de rendre compte de la manière dont ils ont fait valoir l'argent qu'il leur avait confié, de même le Christ, lors de son avènement contre l'Israël incrédule, tiendrait compte de la manière dont les apôtres avaient accompli les devoirs de leur ministère apostolique.

Leçons secondaires

1. Dans la distribution du travail, le maître a eu égard à ce que les différents serviteurs étaient capables de faire. De même, Dieu n'exige de nous que des tâches qui sont en rapport avec nos capacités.

2. Nous aurons tous à rendre compte de la manière dont nous avons exercé nos capacités pour le Seigneur. Chacun sera alors jugé selon ses efforts : la paresse sera sévèrement punie, la fidélité richement récompensée.

3. Celui qui néglige les responsabilités que Dieu lui a confiées finira par les perdre et se perdre lui-même.

4. La formule suivante nous aidera à déterminer quel est notre devoir dans le service de Dieu : capacité pour le service + occasion de servir = responsabilité.

Index des références bibliques

Exode

19:5-6 [ch. II](#)

Lévitique

11:10-11 [ch. VIII](#)

1 Rois

11:11, 13, 39 [ch. II](#)

1 Chroniques

29:11 [ch. II](#)

Psaumes

2:6-12 [ch. VI](#)

80:9ss [ch. XIII](#)

89:4-5, 31-38 [ch. II](#)

Ésaïe

Ésaïe 2:1-5 [ch. II](#)

Ésaïe 5:1-7 [ch. XIII](#)

Ésaïe 5:24-30 [ch. XIII](#)

Ésaïe 6:9-10 [ch. III](#)

Ésaïe 9:6-7 [ch. V](#)

Ésaïe 11:1-11 [ch. II](#)

Ésaïe 11:1 [ch. V](#)

Ésaïe 49:6 [ch. II](#)

Ésaïe 53:2 [ch. V](#)

Jérémie

Jérémie 2:21 [ch. XIII](#)

Jérémie 7:25-26 [ch. XIII](#)

Jérémie 23:5-6 [ch. V](#)

Jérémie 31:31ss [ch. II](#), [XIII](#)

Jérémie 33:14ss [ch. II](#), [V](#)

Ézéchiël

Ézéchiël 17:1-21 [ch. V](#)

Ézéchiël 17:5 [ch. V](#)

Ézéchiël 17:22-24 [ch. V](#)

Ezéchiël 21:28 [ch. II](#)

Ézéchiël 21:31-32 [ch. II](#)

Ézéchiël 31:3-9 [ch. V](#)

Ezéchiel 37:15-28 [ch. II](#)

Daniel

Daniel 2:31-35 [ch. VI](#)

Daniel 2:34-35 [ch. IX](#)

Daniel 2:44 [ch. VI](#), [IX](#)

Daniel 4:7-9, 17-19 [ch. V](#)

Daniel 7:13 [ch. IV](#)

Daniel 9:26-27 [ch. IV](#)

Daniel 11:45 [ch. IV](#)

Daniel 12:1-3 [ch. IV](#)

Daniel 12:4-7 [ch. IV](#)

Daniel 12:4, 9 [ch. IV](#)

Osée

Osée 3:4-5 [ch. II](#)

Osée 10:1 [ch. XIII](#)

Amos

Amos 9:11-12 [ch. V](#)

Michée

Michée 4:8 [ch. II](#), [II](#)

Zacharie

Zacharie 3:8 [ch. V](#)

Zacharie 4:10 [ch. V](#)

Zacharie 6:12 [ch. V](#)

Zacharie 8:20-23 [ch. II](#)

Zacharie 9:10 [ch. VI](#)

Matthieu

Matthieu 3:1-2 [ch. XIV](#)

Matthieu 3:2 [ch. III](#), [XII](#)

Matthieu 3:7-13 [ch. IV](#), [VIII](#)

Matthieu 3:9 [ch. III](#)

Matthieu 3:10-12 [ch. VIII](#)

Matthieu 3:12 [ch. IV](#)

Matthieu 4:17 [ch. III](#), [VIII](#), [XIV](#)

Matthieu 4:23 [ch. III](#)

Matthieu 4:25 [ch. III](#)

Matthieu 5:3 [ch. II](#), [XIV](#)

Matthieu 5:5 [ch. VII](#)

Matthieu 5:7 [ch. X](#)

Matthieu 5:13-16 [ch. VII](#)
Matthieu 5:20 [ch. II](#), [XIV](#)
Matthieu 5:23-24 [ch. X](#)
Matthieu 6:12, 14-15 [ch. X](#)
Matthieu 6:24 [ch. XI](#)
Matthieu 6:26-30 [ch. VII](#)
Matthieu 6:33 [ch. IX](#)
Matthieu 7:6 [ch. VII](#)
Matthieu 7:13 [ch. IX](#)
Matthieu 7:19 [ch. VIII](#)
Matthieu 7:21-23 [ch. XIV](#)
Matthieu 7:23 [ch. XV](#)
Matthieu 7:28-29 [ch. III](#)
Matthieu 8:4 [ch. III](#)
Matthieu 8:11 [ch. XIV](#)
Matthieu 8:11-12 [ch. II](#), [II](#), [IV](#)
Matthieu 8:12 [ch. II](#), [III](#), [VIII](#), [VIII](#), [XIV](#)
Matthieu 9:1-8 [ch. III](#)
Matthieu 9:8 [ch. III](#)
Matthieu 9:16-17 [ch. VII](#)
Matthieu 9:30 [ch. III](#)
Matthieu 9:35 [ch. III](#)
Matthieu 10:5-7 [ch. II](#)
Matthieu 10:5-8 [ch. I](#)
Matthieu 10:6 [ch. IV](#)
Matthieu 10:6-7 [ch. XIV](#)
Matthieu 10:7 [ch. III](#)
Matthieu 10:17 [ch. XIV](#)
Matthieu 10:21 [ch. XIV](#)
Matthieu 10:24-25 [ch. VII](#)
Matthieu 10:26-27 [ch. I](#)
Matthieu 11:2-6 [ch. III](#)
Matthieu 11:14 [ch. XII](#)
Matthieu 11:18 [ch. XII](#)
Matthieu 11:20 [ch. III](#)
Matthieu 12:6 [ch. III](#)
Matthieu 12:14-21 [ch. III](#)
Matthieu 12:23 [ch. III](#)

Matthieu 12:25 [ch. VII](#)
Matthieu 12:28 [ch. V](#)
Matthieu 12:38 [ch. V](#)
Matthieu 13:1-3 [ch. III](#)
Matthieu 13:4-9 [ch. III](#)
Matthieu 13:10-17 [ch. III](#)
Matthieu 13:14s [ch. III](#)
Matthieu 13:18-23 [ch. III](#)
Matthieu 13:19 [ch. III](#), [IV](#)
Matthieu 13:23 [ch. III](#)
Matthieu 13:24-30 [ch. IV](#)
Matthieu 13:30 [ch. VIII](#)
Matthieu 13:31-32 [ch. V](#)
Matthieu 13:31-33 [ch. VII](#)
Matthieu 13:33 [ch. VI](#)
Matthieu 13:34-35 [ch. III](#)
Matthieu 13:36-43 [ch. IV](#)
Matthieu 13:38 [ch. II](#), [IV](#), [IV](#)
Matthieu 13:39 [ch. IV](#)
Matthieu 13:40 [ch. IV](#)
Matthieu 13:40-41 [ch. VIII](#)
Matthieu 13:41 [ch. II](#), [II](#), [VIII](#)
Matthieu 13:41-42 [ch. XIV](#)
Matthieu 13:42 [ch. VIII](#)
Matthieu 13:43 [ch. IV](#)
Matthieu 13:44-46 [ch. VII](#)
Matthieu 13:47-48 [ch. VIII](#)
Matthieu 13:49 [ch. IV](#)
Matthieu 13:49-50 [ch. VIII](#), [XIV](#)
Matthieu 13:50 [ch. IV](#)
Matthieu 13:51 [ch. III](#)
Matthieu 13:55-56 [ch. V](#)
Matthieu 15:1-14 [ch. XIV](#)
Matthieu 15:12-14 [ch. IV](#)
Matthieu 15:24 [ch. IV](#)
Matthieu 15:24-26 [ch. VII](#)
Matthieu 16:1 [ch. V](#)
Matthieu 16:19 [ch. II](#), [XVI](#)

Matthieu 16:20 [ch. III](#)
Matthieu 16:24-28 [ch. VII](#)
Matthieu 16:27-28 [ch. IV](#), [VIII](#)
Matthieu 16:28 [ch. II](#)
Matthieu 17:20 [ch. V](#)
Matthieu 18:3 [ch. II](#)
Matthieu 18:10 [ch. IV](#)
Matthieu 18:18 [ch. II](#), [XVI](#)
Matthieu 18:21-22 [ch. X](#)
Matthieu 18:23-34 [ch. X](#)
Matthieu 18:35 [ch. X](#)
Matthieu 19:16-30 [ch. XI](#)
Matthieu 19:23-30 [ch. XI](#)
Matthieu 19:30 [ch. XI](#), [XI](#)
Matthieu 20:1-15 [ch. XI](#)
Matthieu 20:16 [ch. XI](#)
Matthieu 21:14-15 [ch. XII](#)
Matthieu 21:23 [ch. XII](#)
Matthieu 21:24-27 [ch. XII](#)
Matthieu 21:25 [ch. XII](#)
Matthieu 21:25-26 [ch. XII](#)
Matthieu 21:28-31 [ch. XII](#)
Matthieu 21:31-32 [ch. XI](#), [XII](#), [XIV](#),
Matthieu 21:31b [ch. XII](#)
Matthieu 21:32 [ch. XII](#), [XIV](#), [XIV](#)
Matthieu 21:33 [ch. XIII](#)
Matthieu 21:33-41 [ch. XIII](#)
Matthieu 21:40 [ch. XIII](#)
Matthieu 21:42-44 [ch. XIII](#)
Matthieu 21:43 [ch. II](#), [II](#), [II](#), [XIII](#), [XIII](#)
Matthieu 21:45-46 [ch. XII](#)
Matthieu 22:1 [ch. XIV](#)
Matthieu 22:2-13 [ch. XIV](#)
Matthieu 22:13 [ch. IV](#), [VIII](#), [VIII](#)
Matthieu 22:14 [ch. XIV](#)
Matthieu 22:15-46 [ch. XII](#)
Matthieu 23:1-36 [ch. XII](#)
Matthieu 23:29-37 [ch. XIII](#)

Matthieu 23:32 [ch. XIII](#)
Matthieu 23:34-35 [ch. XIV](#)
Matthieu 23:36 [ch. XIII](#)
Matthieu 24:1-3 [ch. IV](#)
Matthieu 24:3 [ch. IV](#), [XIII](#), [XV](#)
Matthieu 24:4-41 [ch. XV](#)
Matthieu 24:9 [ch. XIV](#)
Matthieu 24:15 [ch. XV](#)
Matthieu 24:15-18 [ch. IV](#)
Matthieu 24:21 [ch. IV](#)
Matthieu 24:30-31 [ch. IV](#), [VIII](#)
Matthieu 24:32-34 [ch. I](#)
Matthieu 24:33 [ch. XV](#)
Matthieu 24:34 [ch. IV](#), [VIII](#)
Matthieu 24:40-41 [ch. VIII](#)
Matthieu 24:42 [ch. XV](#), [XVI](#)
Matthieu 24:42–25:46 [ch. XV](#)
Matthieu 24:43 [ch. XV](#)
Matthieu 24:43-44 [ch. XV](#)
Matthieu 24:43-51 [ch. VII](#)
Matthieu 24:45 [ch. XVI](#), [XVI](#)
Matthieu 24:45-51 [ch. XV](#), [XV](#)
Matthieu 24:51 [ch. XV](#)
Matthieu 25:1-12 [ch. XV](#)
Matthieu 25:1-13 [ch. XV](#)
Matthieu 25:13 [ch. XV](#)
Matthieu 25:14-30 [ch. XV](#), [XVI](#)
Matthieu 25:30 [ch. IV](#), [VIII](#), [VIII](#), [XV](#)
Matthieu 25:31 [ch. VIII](#)
Matthieu 25:31-46 [ch. VIII](#), [XV](#)
Matthieu 25:40 [ch. XVI](#)
Matthieu 27:25 [ch. XIII](#)
Matthieu 28:18 [ch. II](#)
Matthieu 28:20 [ch. IV](#)
Marc
Marc 1:15 [ch. II](#), [V](#), [IX](#), [IX](#), [IX](#), [XIV](#)
Marc 1:34 [ch. III](#)
Marc 3:11s [ch. III](#)

Marc 3:22-26 [ch. I](#)
Marc 4:1-2 [ch. III](#)
Marc 4:3-9 [ch. III](#)
Marc 4:10-12 [ch. I](#)
Marc 4:10-13 [ch. III](#)
Marc 4:11 [ch. III](#)
Marc 4:13 [ch. III](#)
Marc 4:13-20 [ch. III](#)
Marc 4:20 [ch. III](#)
Marc 4:26 [ch. IX](#)
Marc 4:26-29 [ch. IX](#)
Marc 4:30-32 [ch. V](#)
Marc 4:33 [ch. I](#)
Marc 6:3 [ch. V](#)
Marc 6:12 [ch. XIV](#)
Marc 7:15, 17 [ch. I](#)
Marc 7:24ss [ch. IV](#)
Marc 8:11 [ch. V](#)
Marc 8:38 — 9:1 [ch. VII](#), [VIII](#), [XV](#)
Marc 9:1 [ch. XIII](#), [XV](#)
Marc 9:35 [ch. X](#)
Marc 9:47 [ch. VII](#)
Marc 10:15 [ch. XIV](#)
Marc 10:24, 26 [ch. XI](#)
Marc 10:28-30 [ch. VII](#)
Marc 10:30 [ch. VII](#)
Marc 11:18 [ch. XII](#)
Marc 11:25 [ch. X](#)
Marc 12:1-9 [ch. XIII](#)
Marc 12:6 [ch. XIII](#)
Marc 12:10-11 [ch. XIII](#)
Marc 12:12 [ch. XIII](#)
Marc 13:2-3 [ch. IV](#)
Marc 13:34-37 [ch. I](#)
Marc 14:25 [ch. XIV](#)
Marc 14:61-62 [ch. XII](#)
Luc
Luc 1:17 [ch. XII](#)

Luc 1:32 [ch. II](#)
Luc 1:32-33 [ch. II](#)
Luc 1:54 [ch. II](#)
Luc 1:54-55 [ch. II](#)
Luc 1:68, 70 [ch. II](#)
Luc 1:72-73 [ch. II](#)
Luc 2:30, 32 [ch. II](#)
Luc 2:34 [ch. IV](#), [XIII](#)
Luc 2:38 [ch. II](#)
Luc 4:22 [ch. V](#)
Luc 4:23 [ch. I](#)
Luc 6:20-26 [ch. XI](#)
Luc 6:22-23 [ch. XIII](#)
Luc 6:38 [ch. X](#)
Luc 6:46 [ch. XII](#)
Luc 7:29 [ch. XII](#)
Luc 7:29-35 [ch. XIV](#)
Luc 7:30 [ch. XII](#)
Luc 7:31-34 [ch. I](#)
Luc 8:1, 4 [ch. III](#)
Luc 8:5-8 [ch. III](#)
Luc 8:9-10 [ch. III](#)
Luc 8:10 [ch. III](#)
Luc 8:11-15 [ch. III](#)
Luc 8:15 [ch. III](#)
Luc 8:16-18 [ch. I](#)
Luc 9:2 [ch. XIV](#)
Luc 9:61-62 [ch. VII](#)
Luc 10:9 [ch. V](#), [XIV](#)
Luc 10:11 [ch. V](#)
Luc 10:25-37 [ch. I](#)
Luc 12:13-34 [ch. XI](#)
Luc 12:32 [ch. II](#), [IX](#), [XI](#), [XIII](#)
Luc 12:41-48 [ch. XV](#)
Luc 12:47-48 [ch. XVI](#)
Luc 12:48 [ch. XV](#)
Luc 13:1-5 [ch. XIV](#)
Luc 13:5 [ch. VIII](#)

Luc 13:6-9 [ch. VIII](#)
Luc 13:18-19 [ch. V](#)
Luc 13:20-21 [ch. VI](#)
Luc 13:23-30 [ch. XI](#)
Luc 13:24 [ch. II](#), [VII](#), [IX](#)
Luc 13:25 [ch. XV](#)
Luc 13:25-28 [ch. XIV](#)
Luc 13:27 [ch. XIV](#)
Luc 13:28 [ch. VIII](#), [XIV](#)
Luc 14:15 [ch. XIV](#)
Luc 14:16-24 [ch. XIV](#)
Luc 14:21 [ch. XIV](#)
Luc 14:24 [ch. XIV](#), [XIV](#)
Luc 14:25-27 [ch. VII](#)
Luc 14:28-32 [ch. I](#)
Luc 16:16 [ch. V](#), [VII](#), [IX](#),
Luc 17:3-4 [ch. X](#)
Luc 17:7-10 [ch. I](#)
Luc 17:20-21 [ch. II](#)
Luc 18:18 [ch. XI](#)
Luc 18:18-25 [ch. VII](#)
Luc 18:28-30 [ch. VII](#)
Luc 19:11-27 [ch. VIII](#), [XVI](#)
Luc 19:14 [ch. II](#), [IV](#), [IV](#)
Luc 19:27 [ch. IV](#), [XIV](#)
Luc 19:39-40 [ch. XII](#)
Luc 19:41-44 [ch. XIV](#)
Luc 19:44 [ch. XIII](#)
Luc 19:47-48 [ch. XII](#)
Luc 20:1 [ch. XII](#)
Luc 20:9 [ch. XIII](#)
Luc 20:9-16 [ch. XIII](#)
Luc 20:13 [ch. XIII](#)
Luc 20:15-16 [ch. XIII](#)
Luc 20:16 [ch. XIII](#), [ch. XIII](#)
Luc 20:16-18 [ch. XIII](#)
Luc 20:17-18 [ch. XIII](#)
Luc 21:5-7 [ch. IV](#)

Luc 21:12 [ch. XIV](#)
Luc 21:16-17 [ch. XIV](#)
Luc 21:20 [ch. XV](#)
Luc 21:22-24 [ch. XIII](#)
Luc 21:24 [ch. IV](#), [XIV](#)
Luc 21:31 [ch. XV](#)
Luc 22:24-27 [ch. II](#)
Luc 22:28-30 [ch. II](#), [XIII](#)
Luc 22:29-30 [ch. IX](#)
Luc 22:30 [ch. II](#), [XIV](#)
Luc 22:66 [ch. XII](#)

Jean

Jean 1:6 [ch. XII](#)
Jean 1:23 [ch. XII](#)
Jean 1:33 [ch. XII](#)
Jean 1:46 [ch. V](#)
Jean 1:49 [ch. II](#)
Jean 3:3-5 [ch. XIV](#)
Jean 3:5 [ch. II](#)
Jean 5:18 [ch. XIII](#)
Jean 6:14-15 [ch. IX](#)
Jean 6:30 [ch. V](#)
Jean 7:4 [ch. IX](#)
Jean 7:52 [ch. V](#)
Jean 8:33 [ch. III](#)
Jean 8:37 [ch. II](#), [III](#), [IV](#)
Jean 8:39 [ch. III](#)
Jean 8:43-44 [ch. IV](#)
Jean 8:44 [ch. II](#), [IV](#)
Jean 12:37-41 [ch. III](#)
Jean 13:3, 5 [ch. II](#)
Jean 13:12-16 [ch. II](#)
Jean 15:16 [ch. XVI](#)
Jean 17:2 [ch. II](#)
Jean 18:36 [ch. II](#), [IX](#)
Jean 20:23 [ch. II](#)
Jean 21:15-17 [ch. XV](#)

Actes

Actes 1:8 [ch. II](#)

Actes 2:36 [ch. XVI](#)

Actes 3:23 [ch. II](#), [II](#)

Actes 3:26 [ch. II](#)

Actes 6:2, 4 [ch. XV](#)

Actes 13:46 [ch. II](#)

Actes 28:23-28 [ch. III](#)

Romains

Romains 1:16 [ch. II](#)

Romains 9:3-5 [ch. II](#)

Romains 9:6 [ch. II](#), [II](#)

Romains 9:6-7 [ch. II](#)

Romains 9:14-16 [ch. XI](#)

Romains 9:18 [ch. XI](#)

Romains 11:7 [ch. II](#), [XIII](#)

Romains 11:16-25 [ch. II](#), [II](#), [II](#), , [XIII](#)

Romains 14:17 [ch. II](#)

Romains 15:27 [ch. II](#), [XIII](#)

1 Corinthiens

1 Corinthiens 1:25 [ch. V](#)

1 Corinthiens 3:6-7 [ch. IX](#)

1 Corinthiens 3:21-23 [ch. VII](#)

1 Corinthiens 4:1 [ch. XV](#)

1 Corinthiens 5:6 [ch. VI](#)

2 Corinthiens

2 Corinthiens 3:14 [ch. IV](#)

2 Corinthiens 4:3-4 [ch. IV](#)

2 Corinthiens 6:4 [ch. XV](#)

Galates

Galates 3:15ss [ch. II](#)

Galates 3:16 [ch. II](#)

Galates 5:9 [ch. VI](#)

Éphésiens

Éphésiens 1:20-22 [ch. V](#)

Éphésiens 2:12ss, [ch. II](#), [XIII](#)

Éphésiens 2:15 [ch. IV](#)

Éphésiens 2:19 [ch. II](#)

Éphésiens 2:19-22 [ch. II](#), [XIII](#)

Ephésiens 4:24 [ch. XIV](#)

Éphésiens 4:32 [ch. X](#)

Philippiens

Philippiens 3:2-9 [ch. VIII](#)

Colossiens

Colossiens 3:10 [ch. XIV](#)

Colossiens 3:12 [ch. XIV](#)

Colossiens 3:13 [ch. X](#)

1 Timothée

1 Timothée 1:12 [ch. XV](#)

Hébreux

Hébreux 1:14 [ch. IV](#)

Hébreux 4:7 [ch. VII](#)

Hébreux 8:6ss [ch. XIII](#)

Hébreux 9:16-17 [ch. IV](#)

Hébreux 13:2 [ch. IV](#)

Jacques

Jacques 2:13 [ch. X](#)

1 Pierre

1 Pierre 2:9 [ch. XIII](#)

1 Pierre 4:17 [ch. XVI](#)

1 Jean

1 Jn 1.7-9 [ch. X](#)

Apocalypse

Apocalypse 3:18 [ch. XIV](#)

Apocalypse 3:24-25 [ch. II](#)

Ouvrages consultés

AESCHIMANN, André. *Pour qu'on lise les Parables*. Les Bergers et les Mages, 1964.

BONNARD, Pierre. *L'Évangile selon Matthieu*. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1963. (Commentaire du Nouveau Testament, I).

BUZY, Denis. *Évangile selon Saint Matthieu*. Paris, Letouzey et Ané, 1946. (La Sainte Bible, Tome IX, pp. 1-387).

BUZY, Denis. *Les Parables*. G. Beauchesne, 1932. (Verbum Salutis, 6).

CHARUE, André. *L'incrédulité des Juifs dans le Nouveau Testament*. Gembloux, Imprimerie J. Duculot, 1929. (Universitas Catholica Lovaniensis, Series II, Tomus 21).

DODD, Charles Harold. *Les paraboles du royaume de Dieu*. Paris, Éditions du Seuil, 1977. (Parole de Dieu).

HARRINGTON, Wilfrid. *Il parlait en paraboles*. Paris, Les Éditions du Cerf, 1967. (Lire la Bible, 10).

JACKSON, Wayne. *The Parables in Profile*. Fort Worth, Star Bible and Tract Corporation, 1978.

JEREMIAS, Joachim. *Les paraboles de Jésus*. Le Puy, Éditions X. Mappus, 1962.

KAHLEFELD, Heinrich. *Paraboles et leçons dans l'Évangile*, Tome 1. Paris, Les Éditions du Cerf, 1969. (Lectio Divina, 55). Tome 2. 1970. (Lectio Divina, 56).

LAGRANGE, M.J. *Évangile selon Matthieu*. Paris, J. Gagalda, 1923. (Études Bibliques).

LANE, William L. *Commentary on the Gospel of Mark*. Grand Rapids, W.B. Eerdmans, 1974. (The New International Commentary on the New Testament).

LIGHTFOOT, Neil R. *Lessons from the Parables*. Grand Rapids, Baker Book House, 1965.

LUSSEAU, H. et COLLOMB, M. *Les Évangiles*. Paris, P. Téqui, 1938. (Manuel d'Études Bibliques, Tome IV).

LUTTEROTH, Henri. *Essai d'interprétation de quelques parties de l'Évangile selon Matthieu*. Paris, C. Meyrueis, 1860.

MARCHAL, L. *Évangile selon Saint Luc*. Paris, Letouzey et Ané, 1946. (La Sainte Bible, Tome X, pp. 1-292).

MARSHALL, I.M. *Luc*. Saint-Légier, Éditions Emmaüs, 1978. (Nouveau Commentaire Biblique, pp. 926-968).

McGUIGGAN, Jim. *The Book of Daniel*. Lubbock, Montex Publishing Company, 1978. (Looking into the Bible Series).

McGUIGGAN, Jim. *The Book of Ezekiel*. Lubbock, Montex Publishing Company, 1979. (Looking into the Bible Series).

- McGUIGGAN, Jim. *The reign of God*. Lubbock, Montex Publishing Company, 1979.
- NIXON, R.E. *Matthieu*. Saint-Légier, Éditions Emmaüs, 1978. (Nouveau Commentaire Biblique, pp. 849-888).
- PIROT, L. *Évangile selon Saint Marc*. Paris, Letouzey et Ané, 1946. (La Sainte Bible, Tome IX, pp. 390-612).
- QUIEVREUX, François. *Les Parables*. Paris, Éditions "Je Sers", 1946. (Évangile et Tradition, 1).
- ROCHEDIEU, Charles. *Les trésors du Nouveau Testament*. Saint-Légier, Éditions Emmaüs, 1972.
- ROSE, V. *Évangile selon S. Matthieu*. Paris, Librairie Bloud & Cie, 1905. (La Pensée Chrétienne).
- ROUX, Herbert. *L'Évangile du Royaume*. Genève, Labor et Fides, 1956.
- SCHNACKENBURG, Rudolf. *Règne et royaume de Dieu*. Paris, Éditions de l'Orante, 1965, (Études Théologiques, 2).

À propos de l'auteur

Max Dauner a fait des études de théologie à l'Université de Pepperdine (diplômé en 1971) et depuis a travaillé en tant qu'évangéliste dans plusieurs Églises du Christ en Europe francophone. Depuis 1998, il enseigne la théologie à l'École de la foi Chrétiens en Mission (CEM) à Marseille, où il est connu surtout comme « le mari de Prisca ». Ses deux fils, Philippe et Justin, œuvrent avec lui dans la communauté chrétienne de Chapelle de Fuveau.

Table des matières

Titre	2
Notice légale	3
Avant-propos	4
I. Introduction	5
Les paraboles analysées dans cette étude	10
II. Le règne de Dieu dans l'enseignement de Jésus	11
III. Le semeur	21
IV. L'ivraie	26
V. Le grain de moutarde	31
VI. Le levain	35
VII. Le trésor caché et la perle de grand prix	38
VIII. Le filet	42
IX. La semence	46
X. Le serviteur impitoyable	50
XI. Les ouvriers embauchés à différentes heures	54
XII. Les deux fils	59
XIII. Les vigneron	62
XIV. Les noces et l'habît nuptial	67
XV. Les dix vierges	71
XVI. Les talents	75
Index des références bibliques	79
Ouvrages consultés	91
À propos de l'auteur	93